

Université Paris I
Panthéon-Sorbonne

Bulletin
de
l'Institut
Pierre Renouvin

numéro 41
Printemps 2015

BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN

1, rue Victor Cousin

75005 Paris

Tél. : 01 40 46 27 90

Télécopie : 01 40 51 79 34

Courriel de l'IPR : ipr@univ-paris1.fr

Courriel du Bulletin: bulletin_ipr@yahoo.fr

Site Internet : <http://ipr.univ-paris1.fr>

REDACTION :

Marie-Pierre Rey, Rédactrice en chef

Gisèle Borie, Secrétaire de rédaction

Céline Paillette, Marie de Rugy, Secrétaires de rédaction adjointes

Alya Aglan, Farid Ameer, Houda Ben Hamouda, Laurence Badel, Anaïs Fléchet, Annick Foucrier, Robert Frank, Jean-Michel Guieu, Mathieu Jestin, Hélène Harter, Véronique Hébrard, Catherine Horel, Audrey Kichelewski, Annick Lempérière, Marie-Françoise Lévy, Antoine Marès, Florian Michel, Jean-Philippe Namont, François-Xavier Nérard, Céline Paillette, Jenny Raflik, Marie de Rugy, Pierre Singaravélou, Hugues Tertrais, Nicolas Vaicbourdt.

© Institut Pierre Renouvin, 2015

ISSN 1775-4305 (version électronique depuis 2010)

ISSN 1276-8944 (numéros papier 1997 à 2009)

en ligne sur le site de l'Institut Pierre Renouvin :

<http://ipr.univ-paris1.fr/>

et sur CAIRN : <http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin.htm>

SOMMAIRE

MEILLEURS MÉMOIRES

ÉDITORIAL

ANTOINE MARÈS

p. 11

CHANTIERS

TRISTAN CHAUSSENDE

- Les francophones de Woonsocket, Rhode Island, 1892-1930

p. 19

ALEXANDRE PUCHE

- « *Jota K* » dans l'objectif de Marcel Gautherot. La politique visuelle du moment inaugural de Brasília, 1956-1960

p. 31

FRANCESCO PLAZZOTTA

- Les institutions du Compromis austro-hongrois, 1867-1914, vues par les historiographies française et italienne

p. 43

CYLIANE GUINOT

- Les Bolcheviks et le « travail parmi les femmes », 1917-1922

p.53

IRINA TSITOVITCH-KOZLOVA

- Les visées coloniales des Russes sur les îles du Pacifique Sud à l'époque d'Alexandre I^{er}, 1801-1825

p.63

IRVIN LOUAAS

- La coopération franco-caodaïste au commencement de la guerre d'Indochine (1945-1948) : un « pacte avec le Diable » ?

p. 75

ROMAIN LEBAILLY

- Le jeu vidéo dans la globalisation culturelle. Genèse et diffusion en France du jeu vidéo japonais, 1978-2014

p. 89

MARGUERITE LAVIALLE

- La commission du droit international des Nations unies : genèse et enjeux

p. 101

KSENIA SMOLOVIC

- Joseph Reinach et la conférence de Tocqueville 1874 : forge de l'image de la Serbie en France

p. 111

COMPTES RENDUS DE THESES

STEPHANE POPESCU

- L'Albanie dans la politique étrangère de la France, 1919-juin 1940

p. 121

LAURE MONIN-COURNIL

- Diên Biên Phu. Des tranchées au prétoire, 1953-1958

p.127

JAE YEONG HAN

- Division et guerre dans la mémoire coréenne depuis 1945

p. 133

MATHIEU JESTIN

- Pour une histoire de la diplomatie consulaire. Le consulat de France à Salonique, 1781-1913

p. 139

COMPTES RENDUS DE HDR

PIERRE JOURNOUD

- Vers une histoire des relations internationales contemporaines en Asie-Pacifique

p. 149

PIERRE SINGARAVELOU

- *Tianjin Cosmopolis*. Une histoire de la mondialisation impériale en 1900

p. 157

Article disponible en anglais

VIE DES CENTRES

Toutes les informations concernant les centres sont disponibles sur le site <http://ipr.univ-paris1.fr>

Centre de recherches d'histoire nord-américaine
Directrice : Annick FOUCRIER

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique
Directrice : Annick LEMPÉRIÈRE

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine
Directeur : Antoine MARÈS

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves
Directrice : Marie-Pierre REY

Centre d'histoire de l'Asie contemporaine
Directeur : Hugues TERTRAIS

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines
Directrice : Laurence BADEL

Guerre, politique et sociétés
Directrice : Alya AGLAN

Éditorial Meilleurs mémoires

ANTOINE MARES
directeur du Centre d'histoire de l'Europe centrale

Neuf articles tirés des mémoires de Master 2 soutenus en 2014 dans le cadre du master « Histoire des relations internationales et des mondes étrangers », quatre comptes rendus de thèses et deux d'habilitation à diriger des recherches constituent un bel échantillon des travaux réalisés l'an passé au sein de l'Institut Pierre Renouvin, lui-même adossé pour la recherche doctorale et post-doctorale à l'UMR IRICE. En tout, quinze contributions dans un champ si vaste qu'il ne peut échapper à une certaine hétérogénéité. Il est par conséquent difficile de trouver un axe unique à cet ensemble, en dehors de la présentation de recherches prometteuses et de jeunes – ou moins jeunes – chercheurs pleins d'avenir.

On notera toutefois que l'Asie se taille la part du lion dans ce numéro avec un tiers des interventions, qui témoignent de l'aboutissement de la création du Centre d'Histoire de l'Asie contemporaine (CHAC) en 2008, fondé par Hugues Tertrais, professeur alors élu sur cette chaire, avant qu'il ne soit rejoint par Pierre Singaravélou, élu maître de conférences en 2009. Or, c'est précisément cet été que le fondateur du CHAC quittera officiellement ses fonctions avec certainement un sentiment de devoir accompli et de réussite au vu des résultats obtenus. Que ce numéro soit aussi l'occasion d'un amical salut et de l'expression de notre reconnaissance pour la direction du master qu'il a assurée depuis la rentrée 2013.

Géographiquement, dans un vrai tour du globe, nous partons des États-Unis et du Brésil avant de rejoindre l'Europe : la vénérable Vienne et son Empire, la Russie soviétique, le monde ottoman ou ex-ottoman, qu'il

s'agisse de la Serbie, de l'Albanie ou de Salonique ; puis c'est l'Extrême-Orient qui est abordé avec l'Indochine, la Chine, la Corée et le Japon. Le Pacifique n'est pas oublié à travers sa dimension géopolitique et comme lieu d'expansion des grandes puissances.

Chronologiquement, le xx^e siècle est privilégié sans que le xix^e ne soit négligé : cinq des contributions l'abordent, en partie ou en totalité. Quant au xxi^e siècle, une seule contribution le touche.

La variété thématique n'est pas moindre. Certains textes s'inscrivent dans la tradition des relations diplomatiques : c'est le cas de l'histoire du consulat de France à Salonique, des relations franco-albanaises de l'entre-deux-guerres ou des relations internationales contemporaines en Asie-Pacifique. D'autres relèvent de l'histoire des relations internationales conçues dans un sens plus large tel le développement du droit international, l'expansion coloniale des grandes puissances (de la Russie et en Chine) ou les mobilités migratoires. La guerre est également très présente à travers la tragédie de Diên Biên Phu, la guerre d'Indochine et la division de la Corée en deux. Le thème des représentations et des modèles n'est pas ignoré avec l'exemple franco-serbe et la diffusion des jeux vidéo. Enfin, quelques communications échappent à tout classement : la question du « genre », abordée par le prisme soviétique, et l'approche historiographique comparée de l'Autriche-Hongrie en France et en Italie.

Quel est l'apport de chacun de ces textes ?

Dans le cadre d'un thème de recherche privilégié par Annick Foucrier, Tristan Chaussende s'est intéressé aux francophones de la côte Est des États-Unis : il montre et explique la présence canadienne française, française et belge dans la petite ville de Woonsocket, centre textile important qui, lorsque la crise mondiale éclate, compte environ trois quarts de descendants de populations francophones. C'est cette importante communauté dont l'auteur fait l'analyse en s'interrogeant sur la pertinence du critère national pour délimiter ces différents groupes. Au carrefour de l'histoire économique (le développement des entreprises textiles), de l'histoire des migrations (entre les années 1870 et 1920) et de l'histoire

sociale (la position socio-économique des immigrants), cette contribution articule les rapports entre trois groupes initialement différents à travers leurs références culturelles, leurs sociabilités, leurs pratiques exogamiques.

Étudiant d'Annick Lempérière, Alexandre Puche aborde un épisode marquant de la présidence de Juscelino Kubitschek de Oliveira (31 janvier 1956-31 janvier 1961) qui avait annoncé « cinquante ans de progrès en cinq ans ». Cette politique volontariste s'est notamment traduite par le gigantesque chantier de Brasilia, confié notamment à l'urbaniste Lucio Costa et à l'architecte Oscar Niemeyer, entreprise titanesque menée en 41 mois. C'est par l'intermédiaire du photographe Marcel Gautherot (né en France en 1910, mais installé au Brésil au début de la guerre, fasciné par Jorge Amado) que le sujet est abordé, Gautherot se confondant très largement avec les cycles de photographies céléberrimes sur la construction de Brasilia, vitrine spectaculaire d'un nouveau Brésil et symbole de la modernité mondiale. Il s'agit ici de voir comment la photographie met en scène un propos résolument progressiste qui traduit le « juscelinismo » et comment Gautherot s'insère dans ce nouveau discours.

L'Institut Pierre Renouvin attire aussi en son sein nombre d'étudiants étrangers. C'est ainsi que Francesco Plazzotta, de l'Université de Trieste, y est venu pour soutenir un M2 sur « les institutions du compromis austro-hongrois vues par les historiographies française et italienne ». L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne étant la seule en France à disposer d'une chaire d'histoire de l'Europe centrale contemporaine, il était pertinent que cet essai d'histoire comparée l'accueille. En effet, depuis Ernest Denis et Louis Eisenmann – des années 1900 aux années 1930 –, puis avec Victor-Lucien Tapié et Bernard Michel, la Sorbonne a toujours été un pôle important de la recherche française sur cette zone. Cette contribution met en exergue les différences historiographiques liées à des différences d'expérience, depuis le *Risorgimento* et le mazzinisme en Italie et depuis la défaite de Sedan en France. L'Europe centrale est en effet une terre d'expansion italienne, et parfois de rivalité avec la France, en particulier

culturelle. Ce qui n'empêche pas une nostalgie commune – dans certains milieux – pour la « Mitteleuropa », qui s'exprime notamment à Trieste pour l'Italie.

Les équilibres du genre sont bien respectés au sein de l'IPR où cinq chaires sur sept sont occupées par des professeuses. L'histoire du genre a aussi sa place au sein de notre master à travers les enseignements de Fabrice Virgili, bien connu pour ses travaux novateurs sur la question. Élève de Marie-Pierre Rey, Cyliane Guinot a abordé la question du « travail parmi les femmes » lors de la phase de construction de la Russie soviétique entre 1917 et 1922. On connaît la place que les bolcheviks accordaient aux femmes, dans une rupture radicale avec les traditions politiques russes. On connaît aussi la figure emblématique d'Alexandra Kollontaï, une des icônes féminines du bolchevisme, qui, à la suite de ses dissensions avec Lénine (elle est à sa gauche dans les années 1920), sera cantonnée dans des fonctions diplomatiques. On connaît moins les structures qui en ont découlé, notamment le *Zhenotdel* (les sections féminines), à propos desquelles l'auteur montre comment une impulsion venue par le haut du pouvoir a été appropriée par le bas, c'est-à-dire par les femmes elles-mêmes.

Toujours sur le domaine russe, mais cette fois en remontant au premier quart du XIX^e siècle, Irina Tsitovitch-Kozlova nous entraîne sur une voie originale. Si, à cette époque, l'expansion de la Russie dans le Caucase est l'axe essentiel du développement territorial de l'Empire tsariste, on ignorait largement les ambitions de Saint-Pétersbourg vers le Pacifique Sud, en rivalité avec la France et l'Angleterre. L'auteure a « cartographié » ces expéditions qui visaient à une meilleure connaissance de la région et à une éventuelle implantation ultérieure, en utilisant surtout les services de la Compagnie russe d'Amérique : l'épisode de la négociation avec les chefs traditionnels des îles Sandwich est particulièrement révélateur de cette ambition, tout comme l'analyse des cartes russes de l'époque, qui montre l'appropriation de cet espace par les dénominations russes données à ces territoires. Finalement, les Russes, qui n'ont pas cherché à s'implanter

dans la région, même sur le plan religieux, préférèrent se retirer face à leurs rivaux occidentaux.

Dans sa contribution utilement illustrée, Irvin Louaas aborde une question qui est rarement mise en avant à propos de la Guerre d'Indochine commençante : la collaboration avec les caodaïstes. Né en 1921-1925, le caodaïsme est une religion syncrétique qui s'inspire à la fois du taoïsme, du bouddhisme, du confucianisme et du christianisme et qui réunit rapidement plusieurs centaines de milliers de fidèles, encouragés par l'administration française dès 1926. C'est dans le cadre du « jaunissement » (terme alors en usage) du conflit que les autorités françaises ont armé plusieurs milliers de caodaïstes à partir de 1947. L'auteur revisite l'image négative de cette communauté à la lumière des archives du Service historique de la défense de Vincennes. Il remet en cause la légende noire de la trahison qui règne à propos de ce groupe pour mettre au contraire en lumière un cheminement chaotique (avec les raisons du ralliement des caodaïstes à la France) dû aux contradictions mêmes de la politique française qui les mobilise contre le Viêt Minh. L'histoire se terminera mal.

Avec les jeux vidéo, Romain Lebailly s'empare de manière très novatrice d'un objet qui intéresse les transferts culturels. Originaires des États-Unis, les jeux vidéo sont passés par le Japon pour conquérir l'Europe. Pourquoi ce retournement, malgré le retour ultérieur américain dans le secteur ? Et qu'y a-t-il de japonais dans ces jeux ? Comment le Japon s'est-il présenté alors et quelle image du Japon a été reçue par le consommateur français ? Autant de questions que l'auteur encadre dans une réflexion sur la nipphilie et cette nouvelle filière du *soft power*. Cet article pose notamment la question de la triangulation des transferts.

Un des centres de l'Institut Pierre Renouvin est consacré à l'histoire des relations internationales contemporaines : c'est dans le cadre du CHRIC dirigé par Laurence Badel que Marguerite Laviolle a étudié la genèse de la Commission du droit international des Nations Unies. Cette question du droit et des juristes intéresse de plus en plus les historiens, comme en témoignent en particulier les travaux de Dzovinar Kévonian et de Jean-

Michel Guieu. Il s'agit de voir d'une part comment le droit a évolué aux XIX^e et XX^e siècles (en confirmant ses contingences historiques) et comment se sont construites les communautés et les sociabilités des juristes internationaux. Ici, l'auteure s'appuie sur les archives des organismes internationaux pour voir l'évolution de la SDN à l'ONU, à travers la place des individus de l'entre-deux-guerres à l'après-guerre, avec la domination de l'Europe, mais un élargissement progressif au monde. C'est la personnalité du Britannique Hersch Lauterpacht qui est ici centrale.

Pour en terminer avec ces toutes jeunes recherches, Ksenia Smolovic se concentre sur la construction de l'image de la Serbie en France. Joseph Reinach, connu surtout comme avocat, journaliste et député républicain engagé dans l'Affaire Dreyfus, est au centre de son intérêt comme auteur en 1876 de *La Serbie et le Monténégro*, auteur dont un premier article paru sur le sujet dans la *Revue bleue* avait attiré l'attention de Gambetta et avait favorisé la carrière. C'est à la genèse de ce livre étudiée à travers les archives de la Conférence de Tocqueville que la jeune chercheuse s'attache tout en remettant en perspective l'image française de la Serbie au XIX^e siècle. Elle est significative des modes français d'appréhension de la région que cet ouvrage ait été écrit par un intellectuel qui ne s'y était pas encore rendu : nous sommes alors à une période charnière dans la connaissance de l'Europe médiane. Cette contribution montre bien la construction d'une tradition qui restera profondément ancrée dans la vision française et qui subsistera jusqu'aux cruels conflits yougoslaves des années 1990.

Les articles suivants sont le résultat de travaux de chercheurs expérimentés. Deux d'entre eux ont consacré leurs thèses à l'Europe du Sud-Est, les quatre autres ont travaillé sur l'Extrême-Orient.

Stéphane Popescu, doctorant roumain de Robert Frank, est un des premiers historiens des relations internationales à traiter de l'Albanie dans la politique étrangère française dans l'entre-deux-guerres. Il comble une lacune historiographique en s'appuyant sur les sources françaises, italiennes et roumaines : un travail précieux qui renseigne notamment sur

la rivalité franco-italienne et qui méritera d'être un jour complété par des sources albanaises. Quant à Mathieu Jestin, dirigé également par Robert Frank, il présente dans un dense compte rendu la problématique de l'histoire du consulat de France dans la Salonique ottomane, de ses origines en 1781 à sa disparition à la fin de l'année 1913. L'intérêt de ce travail ne tient pas seulement au fait que Salonique ait été alors la principale métropole balkanique, mais aussi à l'évolution rapide de la région sous l'impulsion des idées nationales et au traitement d'une histoire consulaire qui montre tout son apport à l'histoire des relations internationales. Une pièce capitale qui vient compléter un puzzle encore lacunaire sur le sujet.

Une thèse et deux habilitations dirigées et « parrainées » par Hugues Tertrais sur l'Extrême-Orient s'ajoutent à ce vaste panorama. Laure Monin-Cournil a étudié, sur le plan militaire, la bataille de Diên Biên Phu, sous l'angle de la prosopographie. On sait l'importance pratique et symbolique de cet événement dans la guerre d'Indochine. On connaît moins ses enjeux de mémoire, pour les survivants même et pour la constitution d'une « réelle microsociété », qui se structure autour du passage de la réalité au mythe et de la recherche des responsabilités, des combats au prétoire. Ces travaux incitent évidemment à aller consulter les thèses dont ils sont issus.

Le volume s'achève par la présentation de deux habilitations, l'une de Pierre Journoud, l'autre de Pierre Singaravélou. Le premier propose une réflexion à partir de sa HDR « 1945-2015 : l'Asie Pacifique sous tension » en partant des développements de l'historiographie française sur l'Extrême-Orient et de sa trajectoire scientifique personnelle. Ici encore, Diên Biên Phu est central dans le développement des travaux de Pierre Journoud, et par conséquent leur dimension vietnamienne, même si celle-ci est étendue à la Chine, voire l'ASEAN.

Le propos de Pierre Singaravélou est tout autre, à la suite de ses recherches sur l'orientalisme, sur les questions coloniales et celles de la mondialisation. Elles se croisent à Tianjin, en 1900, dans une ville chinoise

qui est capitale sur les plans économique, stratégique et diplomatique. On y vit une sorte de climax des affrontements entre Occidentaux et Chinois dans un microcosme mondialisé. Moment de rupture apparente et de continuités réelles où les imbrications entre « jaunes » et « blancs » dessinent un paysage complexe, qui est plus généralement celui des colonisations.

Inutile d'ajouter que le lecteur éprouve l'envie de se plonger dans ces deux mémoires d'habilitation – avant qu'ils ne se transforment en ouvrages – tant il peut se sentir frustré par ces brefs résumés riches de tant de promesses.

Les francophones de Woonsocket, Rhode Island, 1892-1930

TRISTAN CHAUSSENDE

Mots-clés : *Aram Pothier* – Woonsocket-Relations internationales – *Filatures* – *Francophones* – *Immigrants*.

French Speaking Immigrants in Woonsocket, Rhode-Island, 1892-1930

Keywords : Aram Pothier – Woonsocket-International Relations – Spinning Mills – French Speaking – immigrants.

L'étude des immigrants francophones aux États-Unis est divisée en plusieurs champs de recherche inégalement explorés par les historiens¹. Beaucoup de travaux ont été consacrés aux Canadiens français qui ont profondément marqué l'histoire de la Nouvelle-Angleterre par leur immigration de masse et qui constituent de loin le groupe de francophones le plus nombreux de Woonsocket². Inversement, les deux groupes de migrants constitués par les Belges et les Français n'ont fait l'objet que de peu d'études³. Ce relatif manque d'intérêt trouve sans doute son origine

¹ Cet article rend compte d'un mémoire de recherche en histoire de l'Amérique du Nord, intitulé « Les trois populations francophones de Woonsocket, Rhode-Island (1892-1930) », réalisé sous la direction d'Annick Foucrier, CRHNA, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Notamment l'ouvrage de François Weil, *Les Franco-Américains*, Paris, Éditions Belin, 1989.

³ Pour les Belges, voir Serge Gaumain, dir., *Les immigrants préférés : les Belges*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1999. Pour les Français, voir Annick Foucrier, *Le rêve californien : migrants français sur la côte Pacifique, xviii^e-xx^e siècle*, Paris, Éditions Belin, 1999 ; « French and French Americans, 1870-1950s », in Elliott R. Barkan, dir., *Immigrants in American History: Arrival, Adaptation, and Integration*, ABC-CLIO, 2013, vol. I, p. 367-374 ; « Français et

dans la part infime que ceux-ci constituaient aussi bien au sein de la population de leur pays natal que dans celle de leur pays d'accueil.

Pour autant, on aurait tort de renoncer à s'intéresser aux immigrés belges et français au motif que leur présence aux États-Unis relèverait de l'anecdote. L'importance historique des mouvements migratoires ne saurait être jugée uniquement à l'aune du nombre des migrants impliqués dans ces phénomènes⁴. Les Belges et les Français ont parfois joué un rôle de premier plan à l'échelle locale, comme ce fut le cas à Woonsocket, ville qui fut l'un des grands centres textiles de la Nouvelle-Angleterre au début du xx^e siècle. Malgré ce déficit historiographique, les immigrés francophones européens aux États-Unis ne constituent pas une *terra incognita* pour la recherche historique ; ils ont déjà fait l'objet de quelques travaux de recherche. En ce qui concerne Woonsocket, une partie de l'ouvrage de Gary Gerstle, *Working-Class Americanism : The Politics of Labor in a Textile City, 1914-1960*, est consacrée aux Français, Belges et Canadiens français⁵. L'historien américain s'intéresse principalement à leur rôle dans l'histoire syndicale des États-Unis, dans le cadre d'un travail qui redéfinit la notion d'*Americanism*⁶. Mon étude propose une approche différente : elle s'inscrit avant tout dans l'histoire de l'immigration et étudie les francophones de cette ville en tant qu'immigrés et non comme des acteurs de l'histoire du syndicalisme.

Le présent article s'interroge sur la pertinence du critère national pour délimiter les groupes francophones de Woonsocket à travers l'étude des

Canadiens Français en Californie (1860-1920) », in Yves Frenette, Étienne Rivard, Marc Saint-Hilaire, dir., *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2013, coll. « Atlas historique du Québec », p.192-198.

⁴ Claude Fohlen, « Perspectives historiques sur l'immigration française aux États-Unis », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 6 n°1, *L'immigration aux États-Unis*, p. 29-43.

⁵ Gary Gerstle, *Working-class Americanism : The Politics of Labor in a Textile City, 1914-1960*, Princeton, Princeton University Press, 2002.

⁶ Terme que l'on pourrait traduire par le néologisme « américanité ».

origines géographiques de ces migrants, de leur groupe social et de leurs affinités culturelles, ainsi que des liens qu'ils entretiennent entre eux. La période d'étude commence en 1892, date de fondation de la première filature par un francophone européen à Woonsocket. Elle s'achève au début des années 1930, qui marque la fin de l'immigration canadienne-française et l'amorce d'un long processus d'acculturation qui fait disparaître les communautés francophones de Nouvelle-Angleterre.

Cette étude se fonde principalement sur les feuilles des recensements de 1910 et 1930 car elles contiennent de nombreuses données socio-économiques sur les ménages. Ces informations ont été complétées par d'autres types de sources, notamment des listes de passagers des navires transatlantiques et d'autres documents renseignant l'origine des migrants. J'ai procédé à un double traitement de la plupart de ces sources. En premier lieu, un travail statistique a été effectué. Une base de données sur les immigrants francophones a été élaborée à partir d'échantillons tirés des feuilles de recensement. Ce traitement informatique m'a permis de produire des statistiques à partir desquelles j'ai pu déterminer les profils socio-économiques des groupes de francophones. Ces sources ont également été traitées de manière individuelle, lorsqu'elles constituaient des exemples pertinents dans le cadre de la démonstration.

Woonsocket, centre de l'industrie textile en Nouvelle-Angleterre

Au début du XIX^e siècle, les États-Unis entrent progressivement dans l'ère industrielle et la Nouvelle-Angleterre accueille l'essentiel de son industrie. Le site de la future ville de Woonsocket est retenu pour édifier des *mills* à partir de 1810⁷. Autour de ces manufactures, se créent des villages où résident les ouvriers. C'est de l'agrégation de ces bourgs que Woonsocket est née. L'existence administrative de la ville remonte à 1867. Woonsocket n'est pas un cas isolé ; en Nouvelle-Angleterre, plusieurs villes se

⁷ *Mill* : moulin ; par extension, les manufactures dont les machines étaient mues par des roues à aube entraînées par le courant d'une rivière.

développent également grâce à l'industrie textile : Worcester, Lawrence, Lowell, etc.

À partir du début des années 1870, avec quelques années de retard sur le nord de la Nouvelle-Angleterre, Woonsocket voit affluer de nombreux Canadiens français, qui contribuent largement par leur travail au développement économique de cette ville dont la population quadruple en l'espace d'une cinquantaine d'années⁸. Les Canadiens français jouent un rôle de premier plan dans cet essor démographique. En 1920, ils sont plus de 10 000 à Woonsocket et représentent avec leurs enfants environ 54 % de la population totale de la ville. Bien que l'essentiel des Canadiens français migrent vers la ville durant les trois dernières décennies du XIX^e siècle, les mouvements migratoires en provenance du Canada perdurent jusqu'à la fin des années 1920. Le phénomène aura duré près de soixante ans.

Les flux migratoires des Français et des Belges sont, au contraire, ponctuels. Concomitants, ils se concentrent au cours de la première décennie du XX^e siècle. Les francophones européens sont beaucoup moins nombreux que ceux venus du Canada : ils ne se comptent pas en milliers mais seulement en centaines. Leurs populations atteignent leur maximum vraisemblablement vers 1920. À cette date, les groupes nationaux formés par les Belges et les Français sont respectivement constitués de quelque 400 et 800 individus.

Les industries françaises ou belges de Woonsocket

La présence de migrants belges ou français dans la ville est, dans une certaine mesure, due à celle des Canadiens français. Lors de l'exposition universelle de Paris en 1889, Aram Pothier⁹, un banquier canadien-français

⁸ Woonsocket comptait 11 527 habitants en 1870 et 43 496 en 1920.

⁹ Aram Pothier est l'un des Canadiens français les plus influents du Rhode-Island au début du XX^e siècle. Outre sa réussite dans les affaires, il a été élu à plusieurs reprises maire de Woonsocket et a occupé le poste de lieutenant-gouverneur puis de gouverneur de cet État.

de Woonsocket, rencontre le Belge Joseph Guérin et les Français Auguste et Louis Lepoutre, un contremaître et deux industriels de l'industrie textile. Alors que les États-Unis préparent le *MacKinley Bill* – une loi protectionniste qui augmente considérablement les droits de douane sur les marchandises européennes entrant aux États-Unis –, il leur propose de s'implanter à Woonsocket, une ville qui dispose d'une abondante main-d'œuvre francophone expérimentée. Guérin est le premier à accepter l'offre et vient s'installer dans cette ville où il fonde la *Guerin Spinning Co.* en 1892, grâce au soutien actif de Pothier. Les frères Lepoutre franchissent le pas quelques années plus tard, en 1899, avec leur propre filature, la *Lafayette Worsted Co.* Plusieurs autres industriels français apparentés aux Lepoutre installent leurs propres usines au cours des trois premières décennies du xx^e siècle.

Ces industriels envoient, de France, des cadres administratifs et des contremaîtres en qui ils ont confiance pour superviser le travail dans leurs nouvelles manufactures outre-Atlantique. Ainsi, de manière directe – Aram Pothier – et indirecte – la forte communauté canadienne-française de la ville –, les Canadiens français ont joué un rôle dans la migration d'une partie des Belges et des Français vers Woonsocket. Cependant, tous les individus français ou belges ne s'inscrivent pas dans le cadre de cette migration d'entreprise. Certains viennent dans la ville de leur propre initiative car le savoir-faire qu'ils possèdent est recherché en Nouvelle-Angleterre où les filatures souffrent d'une pénurie chronique d'ouvriers qualifiés.

Les institutions communautaires canadiennes-françaises

Quant aux Canadiens français, ils marquent la ville par la création de nombreuses institutions communautaires. Entre 1874 et 1909, cinq paroisses canadiennes-françaises sont créées à Woonsocket. Elles constituent, pour des Canadiens français très dévots, le cœur de leur réseau communautaire. Près des églises se construisent les écoles

paroissiales qui sont des institutions essentielles pour la pérennité de la communauté canadienne-française et la résistance à l'assimilation voulue par les partisans de la Survivance. Les Canadiens français fondent plusieurs titres de presse qui sont le plus souvent éphémères. Cependant, *La Tribune* de Woonsocket survit tout au long de notre période.

Métiers et rangs sociaux des immigrés francophones

Pratiquement tous les Français et les Belges de Woonsocket travaillaient dans l'industrie textile avant leur émigration aux États-Unis, ce qui n'est pas le cas des Canadiens français dont l'origine est le plus souvent rurale. Quoi qu'il en soit, la grande majorité des francophones de Woonsocket s'y sont installés pour les emplois que l'industrie textile leur offrait. Environ deux-tiers des Canadiens français et des Belges travaillent dans l'industrie en 1910 comme en 1930. Ce pourcentage est encore plus élevé chez les Français (plus de 90%).

Cependant, les emplois qu'ils occupent au sein de l'industrie textile ne sont souvent pas les mêmes. On trouve fréquemment des Français ou des Belges à la tête des filatures. Français et Belges occupent des fonctions de cadres et d'ouvriers qualifiés dans ces entreprises, ce qui est rarement le cas des Canadiens français, au regard de nos échantillons. La plupart d'entre eux sont des ouvriers moyennement ou pas qualifiés, et cette situation n'évolue guère au cours de la période. À l'inverse, la part des ouvriers qualifiés est plus importante chez les Français et les Belges. Elle augmente considérablement entre 1910 et 1930, sans doute grâce aux affinités qui pouvaient exister entre les ouvriers français ou belges et leurs compatriotes qui occupaient des postes plus haut placés dans la hiérarchie des manufactures.

Les répartitions des individus français ou belges au sein des secteurs d'activité et des catégories socioprofessionnelles sont presque identiques. Ce sont notamment ces points communs qui ont poussé Gary Gerstle à les

considérer comme un seul et même groupe ethnique qu'il désigne sous le terme de *Franco-Belgians* (Franco-Belges). Cependant, comme il le fait lui-même remarquer, ces groupes sont fortement divisés sur le plan social et politique entre, d'une part, des ouvriers qualifiés qui sont souvent des syndicalistes d'inspiration socialiste et, d'autre part, des contremaîtres et des cadres dirigeants qui appartiennent à une bourgeoisie très hostile à cette idéologie. L'étude des origines géographiques des migrants vient à la fois confirmer et relativiser le classement des Belges et des Français comme membres d'un même groupe.

Des émigrations régionales : les origines des immigrés francophones de Woonsocket

La classification des francophones établie selon le critère du pays d'origine, faite à partir des feuilles de recensement, est d'une pertinence toute relative. Si l'on exploite d'autres sources¹⁰ qui donnent des renseignements plus précis sur l'origine géographique des migrants, on se rend compte que la nationalité ne permet pas d'établir la meilleure typologie. Un dénombrement des migrants français ou belges par villes de départ, réalisé grâce aux listes de passagers des navires transatlantiques, révèle que la plupart de ces individus provenaient d'un seul et même foyer d'émigration. Il s'agit de l'agglomération formée par les villes de Roubaix et de Tourcoing, en France, et de Mouscron, en Belgique. Puisque la plupart des Belges et des Français proviennent du même espace géographique, il est sans doute plus pertinent de considérer que l'on a affaire à une émigration régionale – voire locale – plutôt qu'à des mouvements migratoires nationaux. Cependant, il existe pour les Belges de Woonsocket une autre région de départ : Verviers et ses environs. Cette ville, située à une dizaine de kilomètres de Liège, se trouve loin de la frontière franco-belge et de l'agglomération de Roubaix, Tourcoing et Mouscron.

¹⁰ Pour déterminer l'origine des migrants, des listes passagers et des demandes de passeport ont été notamment utilisées.

L'existence de ce foyer d'émigration tient probablement au fait que Joseph Guérin y travaillait avant son émigration vers les États-Unis. Cet ancien ouvrier qualifié a dû constituer le premier maillon d'une chaîne de migration.

Le foyer d'émigration des Canadiens français est plus extensif : l'étude des villes de naissance des immigrés canadiens-français de Woonsocket n'a pas révélé une concentration des départs à partir d'une ou de plusieurs villes, comme c'est le cas pour les francophones européens. Cependant, la grande majorité des francophones du Canada présents à Woonsocket viennent de la vallée du Saint-Laurent, plus précisément d'un périmètre qui suit le cours du fleuve, de Montréal à Trois-Rivières.

Ainsi, les migrations des francophones de Woonsocket sont des phénomènes régionaux. Les Français et les Belges forment un groupe commun dont la cohérence est relative. Certes, une majorité de ces individus sont originaires de la même région et travaillent dans le même secteur d'activité ; cependant, ils n'ont pas tous émigré à partir de la même localité et des différences de rang social et de culture politique peuvent les séparer. L'étude des relations qui se sont nouées entre les Canadiens français, les Belges et les Français montre que d'autres facteurs que l'ethnicité peuvent dessiner les contours des groupes francophones de la ville.

Les références culturelles communes aux francophones

Les francophones de Woonsocket disposent de multiples références culturelles qui ont sans doute facilité la constitution de liens entre individus de nationalités différentes. La plus importante est leur langue maternelle commune. Grâce au grand nombre de Canadiens français à Woonsocket, on pouvait vivre et travailler en français dans cette ville. Le français était également largement utilisé dans les commerces et les services publics de la ville.

L'histoire constitue un marqueur identitaire puissant durant notre période où les idéologies nationalistes se développent en Europe comme en

Amérique du Nord. Les Français et les Canadiens français peuvent se référer à un récit national commun que constitue l'histoire de la Nouvelle-France. La Belgique est un jeune pays au début du xx^e siècle. Cependant, les Français et les ancêtres des Belges francophones partagent de nombreux événements historiques au fil des siècles, l'un des plus importants et des plus récents étant sans doute l'intégration de la Wallonie et de la Flandre à la France des 130 départements, entre 1811 et 1814.

Hormis l'histoire, certains francophones des deux rives de l'Atlantique ont acquis des références culturelles communes lors de leur instruction. Les institutions scolaires canadiennes-françaises de Nouvelle-Angleterre importent des livres publiés en France qui sont lus par les enfants. Les familles membres de l'élite canadienne-française qui ont les moyens d'offrir des études supérieures à leurs enfants les envoient parfois en France parfaire leur éducation.

Enfin, la plupart des francophones de Woonsocket sont des catholiques qui vivent dans une société américaine majoritairement protestante. Cette religion commune donne l'occasion de se fréquenter au sein des paroisses canadiennes-françaises. Toutefois, les Canadiens français avaient souvent des relations tendues avec leurs coreligionnaires d'une origine différente de la leur, comme les Irlandais. Le catholicisme est un facteur ambivalent, il peut aussi bien rapprocher que diviser les francophones. De plus, les Français et les Belges sont moins nombreux à être de confession catholique. Il y avait, par exemple, à Woonsocket un temple baptiste français, la *French Baptist Church*.

Quelques lieux de sociabilité communs aux francophones

Grâce à ces références culturelles communes, certains Belges et certains Français ont pu intégrer des institutions communautaires canadiennes-

françaises. La plupart de ces personnes sont des religieux appartenant à des ordres religieux implantés au Québec qui ont accompagné l'émigration de masse des Canadiens français. On trouve des religieux, des Frères et des Sœurs français ou belges, parmi les enseignants des écoles paroissiales. D'autres sont des laïcs, tels les enseignants français du collège commercial du Mont-Saint-Charles – qui accueille principalement des élèves d'origine canadienne-française, mais également des enfants dont les parents sont des francophones européens – ou quelques journalistes belges travaillant à *La Tribune*, le principal journal canadien-français de Woonsocket.

Outre ces institutions communautaires, certains lieux de sociabilité sont communs à au moins deux des trois groupes de francophones. Les lieux de travail ont une importance grandissante au cours de notre période : avec le déclin de l'industrie cotonnière, de nombreux Canadiens français viennent travailler dans la filière de la laine où sont employés la plupart des Français et des Belges. La proximité particulière qui existe entre Français et Belges se reflète dans l'existence d'une Alliance franco-belge, à Woonsocket, qui regroupait des ouvriers qualifiés et des cadres dirigeants de filature.

Les mariages exogames entre francophones

Cette relation privilégiée entre francophones européens est également illustrée par l'étude des mariages exogames. Lorsqu'ils n'épousent pas un conjoint de même nationalité, les Français et les Belges ont tendance à se marier entre eux. La notion d'exogamie peut même être discutée pour certaines de ces unions dont les conjoints sont des immigrés belges de première ou de deuxième génération. Des mariages entre francophones européens et Canadiens français sont également célébrés. Leur nombre laisse supposer qu'il existe une affinité linguistique qui favorise ces unions, même si toute interprétation de ce chiffre est périlleuse puisque les Canadiens français sont très nombreux à Woonsocket.

Cependant, il apparaît qu'une approche sociologique de ces unions peut éclairer la répartition des mariages entre francophones. D'après les données fournies par les échantillons de francophones, les unions entre immigrés français et belges se font surtout dans le milieu ouvrier. En revanche, les mariages entre Canadiens français et francophones européens impliquent des personnes de rang social plus élevé : des dirigeants ou propriétaires de filatures. Ainsi, il est fort probable qu'est née, de l'union des bourgeoisies canadienne-française et franco-belge, une nouvelle élite francophone à Woonsocket, au début du xx^e siècle.

En somme, les trois populations francophones de Woonsocket ont eu un impact considérable sur l'histoire de cette ville, que ce soit par leur nombre ou par le rôle économique capital qu'ils ont joué dans cette ville. Par leur origine géographique commune et leur origine sociale le plus souvent identique, les Belges et les Français de Woonsocket entretenaient des liens privilégiés dans cette ville du Rhode-Island. Du point de vue des Canadiens français, les contacts ont été plus limités, principalement parce que les francophones européens sont beaucoup moins nombreux qu'eux. Cependant des relations, encouragées par des affinités culturelles, ont vu le jour entre francophones européens et canadiens.

« Jota K » dans l'objectif de Marcel Gautherot

La politique visuelle du moment inaugural de Brasília, 1956-1960

ALEXANDRE PUCHE

Mots-clés : Brasília – Photographie – Marcel Gautherot – Juscelino Kubitschek – Communication politique.

« Jota K » In Marcel Gautherot's Lens, the Visual Policy of the Inaugural Time of Brasília (1956-1960)

Keywords : Brasília – Photography – Marcel Gautherot – Juscelino Kubitschek – Political Communication.

De Brasília, on connaît les formes courbes, sculptures de béton et de verre, de l'architecture d'Oscar Niemeyer à qui ont été confiés les principaux bâtiments de la future capitale : ce sont par exemple, sur la Place des Trois Pouvoirs, le *Palácio do Planalto*, le *Supremo Tribunal Federal* et le *Congresso Nacional* avec son dôme et sa coupole inversée flanqués de deux tours symétriques¹. Architecture moderniste qui s'insère dans un « Plan Pilote » où l'urbaniste Lúcio Costa a organisé l'espace selon les principes de la ville fonctionnelle de la Charte d'Athènes. On connaît encore l'axe pensé comme monumental des ministères et celui, grégaire, de l'habitat qui structurent sa silhouette d'oiseau ou d'avion, symbole d'un Brésil sur le point de décoller. On en connaît enfin les photographies : la future capitale que met en chantier le président de la

¹ Cet article fait suite au mémoire de Master 2 intitulé « Photographier le moment inaugural de Brasília (1956-1960) : la genèse d'un patrimoine ? Le cas des photographies de Marcel Gautherot », soutenu en 2014, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction d'Annick Lempérière.

République Juscelino Kubitschek n'est-elle pas d'autant plus propice à la production d'images dramatisées qu'elles enregistrent la création d'une ville *ex nihilo* dans l'intérieur désertique du Brésil ? Ces liens ne sont-ils pas d'autant plus faciles que les relations sont bien établies au Brésil entre photographes, milieux modernistes et pouvoir politique ?

En effet, les architectes du projet n'en sont pas à leur coup d'essai et les précédents que représentent le nouveau quartier moderne de Pampulha (1940-1942) à Belo Horizonte, dont Juscelino Kubitschek est alors le maire, et le ministère de l'Éducation et de la Santé (MES, 1936-1942, sous l'Estado Novo), leur ont valu une reconnaissance internationale et leur insertion dans les réseaux internationaux du modernisme². À l'heure où les revues spécialisées de l'architecture moderne sont le meilleur vecteur de diffusion et de reconnaissance internationale pour les architectes, certains photographes comme le Français Marcel Gautherot entrent dans les milieux de l'art moderne brésilien. Reconnu à Paris dès la fin des années 1930, ce dernier s'installe définitivement au Brésil en 1940 ; il s'y lie d'amitié avec Oscar Niemeyer dès 1942 et ainsi commence leur collaboration. Il reçoit aussi des commandes d'autres artistes modernistes, d'industriels et d'institutions culturelles nationales³.

À cela s'ajoute la rapidité spectaculaire des travaux : lancé pendant la campagne présidentielle de 1955, le projet est mis en œuvre dès les lendemains de l'investiture par la mise en place de la NOVACAP, entreprise d'État chargée de la supervision et de la réalisation de la construction de Brasília. Les travaux commencent dès novembre 1956 et l'on fixe, comme un défi pour affirmer la force créatrice de la nation au

² L'Estado Novo est le nom du régime dictatorial instauré entre 1937 et 1945 par Getúlio Vargas ; c'est le deuxième moment de « l'ère Vargas » qui s'étend de la Révolution de 1930 à son suicide en 1954 après qu'il a été sénateur puis président de la Deuxième République (1945-1964).

³ Sur M. Gautherot, voir : Heliana Angotti Salgueiro, *O olho fotográfico. Marcel Gautherot e seu tempo*, São Paulo, MAB - FAAP, 2007.

travail, la date du transfert des administrations depuis Rio de Janeiro et l'inauguration de Brasília au 21 avril 1960, par la loi du 1^{er} octobre 1957.

Les thèmes urbains auxquels on associe celui de modernité sont déjà l'un des motifs privilégiés des revues illustrées qui se sont développées au Brésil à partir de la fin des années 1930, sur le modèle de *Paris Match* ou *Life*, grâce au lectorat que représente la nouvelle classe média urbaine, et dans le cadre d'une urbanisation galopante⁴. Comment les photographies deviennent-elles, dans ce cadre, des outils efficaces de communication politique ? Les photographies de Marcel Gautherot ne doivent-elles pas alors être comprises dans cette double relation à l'art moderne et au pouvoir politique ?

On laissera ici de côté les photographies sur l'avancée des travaux qui mettent notamment en scène la prouesse technique, pour se concentrer sur celles qui suivent Juscelino Kubitschek, sous le mandat duquel se déroule le temps officiel de la construction de la ville et dont l'inauguration marque le dernier acte politique⁵.

Brasília dans son moment inaugural : synthèse du programme politique de Juscelino Kubitschek

En 1959, Marcel Gautherot enregistre la visite officielle de Fidel Castro sur le chantier de la ville, alors que les premières réalisations ont été inaugurées depuis un an : la résidence présidentielle, le *Palácio da Alvorada* (Palais de l'Aube), et le Brasília Palace Hotel qui doit accueillir les

⁴ Sur le rôle des photographies dans la formation de la mémoire et des représentations au Brésil : Boris Kossoy, Lilia Moitz Schwarcz, *Um olhar sobre o Brasil : a fotografia na construção da imagem da nação, 1833-2003*, Rio de Janeiro, Objetiva, 2012.

⁵ Laurent Vidal, *De Nova Lisboa à Brasília. L'invention d'une capitale*, Paris, IHEAL, 2002.

illustres visiteurs⁶. L'aéroport où la scène a lieu est inauguré le 2 avril 1957, mais dès 1956, une piste avait été aménagée pour recevoir l'avion présidentiel et les premiers matériaux de construction.

Castro n'est pas le seul dignitaire étranger à visiter Brasília. Pour la seule année 1959, il faut mentionner le prince Bernhard de Hollande, le prince Mikasa du Japon, la duchesse de Kent, André Malraux, le ministre des Finances français Antoine Pinay. Entre ces visites, les inaugurations et les diverses célébrations, le moment inaugural de Brasília comprend, de 1956 à 1960, une inflation de cérémonies qui représentent un temps de tous les possibles. Autant d'événements qui, relayés par les journalistes invités, viennent servir un projet politique comme un argument d'autorité de l'efficacité du discours développementiste devant l'opinion nationale et aux yeux du monde.

Le *Programa de Metas*, programme des objectifs, avec lequel Juscelino Kubitschek fait campagne en 1955, reprend et perpétue un certain nombre de mesures amorcées pendant la période Vargas. Fondé sur une conception de l'État comme moteur et promoteur principal du développement du pays, il met en place des secteurs d'actions prioritaires comme l'énergie, les transports, le développement de nouvelles frontières agricoles et d'industries de base pour pallier le déséquilibre de la balance commerciale par la substitution des productions brésiliennes aux importations.

⁶ Les droits de ces photographies étant en possession de l'Instituto Moreira Salles (IMS), on se contentera de renvoyer à son site. Pour la photographie en question, voir :

http://fotografia.ims.com.br/sites/latellogin.aspx?recordsWithCatalogName=Acervo+Fotografico:7945&r=1418582691122#1418582973734_0 (consulté le 3 déc. 2014). La plateforme qui héberge une partie des collections numérisées de l'IMS est sujette à des défaillances, aussi on renverra au numéro d'enregistrement du document qu'il suffit d'entrer dans l'encadré de recherche en haut à gauche de la page du site : 010DFJK20106. On trouvera en naviguant sur ce site une sélection de photographies de Marcel Gautherot sur Brasília.

Les élites politiques prennent l'habitude d'interpréter les inégalités régionales brésiliennes comme un retard, dans le cadre d'une comparaison avec les pays occidentaux. Ainsi, autant pour pallier ce décalage que pour faire face aux transformations démographiques qui entraînent une urbanisation forcenée des principaux centres, des politiques publiques territoriales sont mises en place. Juscelino Kubitschek reprend la politique de grands travaux dans laquelle Brasília, instrument de l'intégration sociale et territoriale, fonctionne comme le centre d'un nœud routier qui doit désenclaver le pays en mettant en relation le nord et le sud entre eux et avec le littoral. L'originalité de l'administration Juscelino Kubitschek est d'une part l'importance, largement contestée par l'opposition nationaliste, du recours aux capitaux étrangers et, d'autre part, la mise en place de groupes exécutifs dont les technocrates mettent en application les mesures prises, pour chaque objectif du programme, par des commissions mixtes de spécialistes privés et publics.

Aux problèmes sociaux que représentent les « millions d'habitants qui vivent à l'écart des réalités nationales », Juscelino Kubitschek oppose une Brasília qui apparaît comme une solution miracle avec ses architectes « de renommée mondiale et chefs de file incontestables au Brésil », « interprètes des nouvelles conceptions s'appuyant sur de nouvelles techniques ». Tout cela doit garantir « la conquête d'une vie meilleure et plus juste – aspiration de tous les peuples du monde »⁷.

Il le fait avec d'autant plus de force que le projet émerge dans des conditions mouvementées. Synthèse affirmée de sa politique dite de « nationalisme développementiste », l'annonce par Juscelino Kubitschek de la construction de Brasília pendant la campagne présidentielle doit remobiliser une opinion peu concernée par son programme. Il n'est d'ailleurs élu qu'avec 36 % des voix de son parti (parti social-démocrate) et du parti travailliste brésilien. Juscelino Kubitschek, héritier politique de

⁷ Citations extraites d'une interview de Juscelino Kubitschek qui accompagne des photographies de Gautherot dans *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 90, juin-juillet 1960.

Gétulio Vargas, le « père du peuple », ne peut entrer en poste qu'à la faveur d'un « *contragolpe preventivo* » après que la frange anti-gétuliste de la Marine et certaines personnalités politiques de l'Union démocratique nationale (UDN) ont proféré des menaces de coup d'État. Brasília concentre à partir de là les critiques politiques de tous les opposants de l'UDN dans la presse et à la tribune du Congrès national.

Marcel Gautherot ne s'intéresse que ponctuellement aux événements du moment inaugural et se concentre plus volontiers sur les édifices en construction ou achevés, en angles serrés ou dans des vues d'ensemble des chantiers, sur l'habitat moderne et celui, supposé temporaire, des ouvriers, sur leur travail et leur vie quotidienne. Les photographies offrent alors le pendant visuel des discours et manifestations du moment inaugural ; elles rendent immédiatement compréhensible le slogan développementaliste de Juscelino Kubitschek : « cinquante ans de progrès en cinq ans ». Elles mettent en scène *par en haut* l'occupation de l'espace et matérialisent l'action du gouvernement dont Brasília incarne la synthèse du programme de modernisation. Par les choix de représentation opérés, la photographie esthétise et organise le moment inaugural en un temps officiel.

Juscelino Kubitschek, fondateur de Brasília : une construction visuelle et symbolique

Dans une série de photographies datée par l'IMS de 1959, Marcel Gautherot suit une visite présidentielle de plus : celui que l'on surnomme affectueusement « *Jota K* » s'est rendu en moyenne dix fois par mois sur le chantier, depuis le premier voyage jusqu'à l'inauguration. Prise en contre-plongée, une photographie donne à voir le président de face, en haut d'un échafaudage, le regard planté dans le hors-champ de sa ville⁸. Entouré des

⁸ Voir : http://fotografia.ims.com.br/sites/latelogin.aspx?recordsWithCatalogName=Acervo+Fotografico:7939&r=1418571145805#1418571434151_0 (consulté le 3 déc. 2014). Numéro d'enregistrement : 010DFJK18192.

croix que forment les planches de la construction, il endosse le rôle du héros fondateur et civilisateur dans une référence actualisée aux *bandeirantes*, ces colons portugais qui partaient de São Paulo vers les horizons dorés, mystérieux et dangereux de l'intérieur du pays, vers le *sertão*.

Une telle photographie vient alors appuyer les maints discours officiels que Juscelino Kubitschek prononce, présentés dans les sources comme improvisés pour une large part, alors qu'ils sont le fruit d'une élaboration précise. Au soir de sa première visite officielle sur le site de la future capitale, le 2 octobre 1956, il inaugure le livre d'or de la ville par un texte qui se termine sur ces mots : « Depuis le Planalto Central, depuis cette solitude qui deviendra bientôt le cerveau des plus hautes décisions nationales, je jette une nouvelle fois mon regard vers les lendemains de mon pays et j'entrevois cette aube, avec une foi inébranlable et une confiance sans limites dans son illustre destin »⁹.

Instrument d'une politique visuelle autant que d'une pédagogie du regard, cette photographie – comme tant d'autres – noue la relation entre le président fondateur et Brasília par la représentation de son action opiniâtre. La mémoire de Juscelino Kubitschek et celle de ses œuvres se mélangent dans les mises en scène qu'il compose bien plus qu'il ne les improvise : son *leadership* politique est aussi une construction visuelle.

Le style politique de Juscelino Kubitschek, le « *juscelinismo* », se caractérise par une aptitude à communiquer une espérance dans le futur, mais les photographies pointent surtout une très forte intentionnalité¹⁰. Si la personnalité de Juscelino Kubitschek est bien marquée par un talent d'improvisation, ce dernier ne vient que servir sa stratégie de communication en lui permettant de saisir toutes les opportunités de

⁹ Juscelino Kubitschek, *Por Que construí Brasília*, Brasília, Senado Federal, 2000 (1^{re} éd. 1975), p. 53-54.

¹⁰ Maria Victoria Benevides, « O governo Kubitschek : a esperança como fator de desenvolvimento », in Ângela de Castro Gomes (dir.), *O Brasil de JK*, Rio de Janeiro, Ed. de la Fondation Getulio Vargas, CPDOC, 1991, p. 21-38.

discours et d'images. Ainsi campé en haut d'un échafaudage, il semble justement mimer la confiance nécessaire pour accomplir un projet inscrit dans chaque Constitution républicaine depuis la première en 1891. Il prend sur lui de se sacrifier à réaliser le destin de la nation, qui doit assurer l'indépendance financière du pays.

Et cette langue dorée, il la met au service de tout un programme de promotion nationale et internationale dont il est l'un des protagonistes. Que ce soit lui ou son administration, les autorités encadrent de près l'enregistrement photographique de la ville, de sorte qu'apparaissent à la fois la confiance de Juscelino Kubitschek dans l'avenir du pays, fort, structuré et indépendant, et la construction même de ce futur à travers l'érection des bâtiments vue au reflet de la pensée des concepteurs politiques et architecturaux de la ville.

Marcel Gautherot à Brasília : un cheminement dans les circuits institutionnalisés du modernisme de Paris au Brésil

La photographie suivante est une représentation en angle serré du musée de Brasília ; construit pendant l'année 1960, il doit être inauguré en même temps que la ville dont il retrace l'histoire dans ses murs¹¹. Elle vient clore une série d'images où le photographe documente la pose d'une statue de la tête du Président par les ouvriers anonymes de la construction. Donnant sur la Place des Trois Pouvoirs, cette statue fait face à une œuvre de Bruno Giorgi, *Os Guerreiros*, métaphore de deux ouvriers en pionniers de l'époque coloniale, la lance à la main. Présentée comme une surprise préparée par les collègues et amis de Juscelino Kubitschek, la statue qui doit lui être révélée le 21 avril, est accompagnée d'une dédicace : « En l'honneur du président Juscelino Kubitschek de Oliveira, qui brava le *Sertão* et érigea Brasília avec audace, énergie et confiance, en hommage

¹¹ Voir :

http://fotografia.ims.com.br/sites/latellogin.aspx?recordsWithCatalogName=Acervo+Fotografico:7951&r=1418663522091#1418663815213_0 (consulté le 3 déc. 2014). Numéro d'enregistrement : 010DFJK22501.

aux pionniers qui l'aidèrent dans cette grande aventure ». Dans la photographie s'opère le passage de l'homme de chair à la figure symbolique, par le biais d'un objet d'art : une statue de José Alves Pedroso fixée sur un bâtiment de Niemeyer.

Le moment inaugural apparaît comme le lieu d'une auto-célébration renforçant la logique, déjà ancienne, d'institutionnalisation du groupe moderniste en association avec le pouvoir puisque l'image des architectes se lie définitivement avec les bâtiments des institutions politiques. Dans une interrelation, la ville bénéficie de la renommée internationale de ses créateurs et les créateurs scellent une position que seules des commandes publiques de l'ampleur d'une capitale peuvent produire. La figuration moderniste ainsi associée avec le pouvoir contribue, à Brasília, à créer une langue nationale de la modernité¹².

La formation parisienne de Gautherot comme architecte-décorateur à l'ENSAD et son engouement pour la photographie le poussent à fréquenter, pendant l'entre-deux-guerres, les milieux de la photographie internationale et de l'architecture moderne française et allemande : il visite les œuvres de Le Corbusier et le rencontre¹³. C'est dans ces années qu'il commence à former son regard photographique, qu'il développe un goût *Esprit Nouveau*, et se dote des clés de lecture de l'espace moderniste. Marcel Gautherot, « le plus artiste » des photographes selon le mot de Lúcio Costa, est engagé à Brasília par les architectes eux-mêmes, dont il se fait l'interprète des concepts bien plus que le simple agent de diffusion.

Mais il ne se contente pas de restituer les conceptions de l'architecture dite internationale, il se fait aussi l'écho du discours sur la nation que produisent les élites culturelles institutionnalisées du Brésil, dont Gautherot a intégré le cercle. Les artistes modernistes ont hérité de l'administration

¹² Adrian Gorelik, *Das vanguardas a Brasília. Cultura urbana e arquitetura na América Latina*, Belo Horizonte, Ed. UFMG, 2005.

¹³ École nationale supérieure des arts décoratifs.

Vargas d'une position dominante en tant que groupe pour la définition d'une culture et d'une identité proprement brésiliennes¹⁴. Mais on retrouve aussi des acteurs individuels dans des positions de décision. Le poète Mário de Andrade fait partie des fondateurs du Service du patrimoine historique et artistique national (SPHAN) en 1937, tandis que Niemeyer fonde la revue *Módulo*, déclarée porte-voix international de la culture brésilienne, et que Costa prend la tête de la division des études et des registres du SPHAN. Il y occupe une place hégémonique, d'où il ré-interprète le passé architectural du pays pour justifier le caractère national de l'architecture moderne qui récupère selon lui, en plus de certaines techniques de construction, les valeurs éternelles du baroque colonial.

Gautherot lie des liens d'amitié avec certains des modernistes qui lui commandent des photographies (notamment le MES et Pampulha). Il intègre aussi dès le début des années 1940 le SPHAN pour qui il enregistre les monuments inscrits au patrimoine, et participe à la Campagne nationale de défense du folklore brésilien où il photographie les fêtes et traditions régionales. C'est pendant ces années qu'il se fait à la culture visuelle des élites brésiliennes à travers son intégration dans les relations entre milieux intellectuels, artistiques et politiques, tissées autour de l'élaboration d'une identité brésilienne moderne.

L'analyse des photographies d'un événement tel que la construction de la nouvelle capitale, par le biais du personnage politique principal qu'est le président Juscelino Kubitschek, permet de comprendre que ces sources sont très largement encadrées à la fois par les directives convenues dans le cadre des contrats, par les logiques et réseaux professionnels dans

¹⁴ Les milieux de l'art moderne, dont l'un des actes fondateurs est la Semaine d'Art moderne de 1922 qui annonçait « la naissance émouvante de l'art au Brésil », recherchent un renouvellement drastique de toutes les formes d'expression artistique pour s'émanciper des canons européens encore trop pesants et affirmer une culture proprement brésilienne.

lesquels s'insère Marcel Gautherot et par sa formation même. La vision du moment inaugural que propose Gautherot renseigne avant tout sur la *vision* des élites, sur les motivations et processus mis en place par les autorités : il s'agit d'une histoire par en haut, celle des décideurs, politiques et architectes, et de leur politique visuelle.

Les institutions du Compromis austro-hongrois, 1867-1914 vues par les historiographies française et italienne

FRANCESCO PLAZZOTTA

Mots-clés : Autriche-Hongrie – Compromis – Italie – Historiographie – Europe centrale.

The Institutions of Austro-Hungarian Compromise (1867-1914), the Perspectives of French and Italian Historiography

Keywords : *Austria-Hungary – Compromise – Italy – Historiography – Central Europe.*

Le Compromis de 1867 marque un tournant dans l'histoire de la monarchie habsbourgeoise¹. La reconnaissance d'un statut particulier du royaume de Hongrie s'accompagne d'un lent réveil des nationalités slaves, notamment des Tchèques, et d'une volonté des Magyars de sauvegarder leur place au sein de la Monarchie. Bien que le Compromis apparaisse comme une solution transitoire, tous les débats concernant sa réorganisation restent vains. Un retour à l'ancienne structure centralisée ne pourrait engendrer que de nouvelles révoltes internes ; par ailleurs, toute solution fédéraliste ou trialiste susciterait des mouvements séparatistes et centrifuges.

¹ Le présent article est le compte rendu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Antoine Marès, « Les institutions du Compromis austro-hongrois (1867-1914) vues par les historiographies française et italienne », soutenu en 2014, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il fait suite à un autre mémoire de Master 2, « Lo Stato di diritto nella Duplice Monarchia. Cisleitania e Transleitania a confronto, un'analisi comparata / L'État de droit dans la Double Monarchie, une analyse comparée entre Cisleithanie et Transleithanie », soutenu en 2013, à l'Université de Trieste.

L'année 1867 marque un tournant pour la politique intérieure de l'empire d'Autriche, qui modifie les attitudes et les visions française et italienne sur cet espace. En effet, en 1870, la défaite de Sedan et la perte traumatisante de l'Alsace et de la Lorraine portent les Français, et avant tout les universitaires, à prolonger leur regard au-delà de l'espace allemand pour trouver de nouveaux alliés dans la perspective de la revanche. Du côté de l'Italie, si la participation à la guerre austro-prussienne se révèle une faillite sur le plan tactique, sur le plan stratégique, l'alliance avec la Prusse porte la Vénétie sous souveraineté italienne. Le royaume d'Italie doit toutefois momentanément renoncer à l'unification sous le même drapeau de tous les Italiens, le Trentin et la Vénétie-Julienne restant sous administration autrichienne. Contrairement à la France, l'Italie ne découvre pas à ce moment l'Europe centrale et les nationalités qui la composent. Elle doit gérer une politique ambivalente envers cet espace : d'un côté, la politique officielle du Royaume allié dans la Triplice avec l'Empire allemand et l'Empire austro-hongrois, nécessité politique plus que volonté naturelle ; de l'autre, une vocation spirituelle à s'ériger en refuge des exilés et en modèle de la lutte pour l'unité nationale. Loin d'être sporadique, cette dichotomie devient une constante dans les relations avec l'Europe centrale.

Cette contribution vise à mettre en relief l'aspect italien de notre recherche qui revêt vraisemblablement un intérêt plus inédit pour le public, français ou étranger, s'intéressant à la question.

L'époque du Compromis austro-hongrois

Les figures d'Ernest Denis (1849-1921), de Louis Leger (1843-1923) et de Louis Eisenmann (1869-1937) ont marqué des générations de chercheurs et l'approche même de l'historiographie sur cet espace centre-européen. L'expérience de 1870 a amené les trois chercheurs, au-delà de l'espace allemand, à porter une attention particulière aux populations slaves de l'Autriche-Hongrie, et à manifester une certaine admiration envers les Tchèques. Cette vision les pousse inévitablement à être hostiles

aux élites austro-hongroises, vues comme les instruments de la domination des Allemands et des Hongrois.

En ce qui concerne l'Italie, deux positions sont revendiquées, directement issues du *Risorgimento* italien. D'une part, les libéraux héritiers de la tradition de Cesare Balbo (1789-1853) souhaitent l'éloignement de l'Autriche de la Péninsule pour se consacrer à sa mission de bastion de la civilisation européenne dans les Balkans. D'autre part, les démocrates, sous l'influence de Giuseppe Mazzini (1805-1872) préfèrent au contraire la dissolution totale de la Monarchie pour permettre la réalisation d'une Europe des nations libres et non plus opprimées. Si la position des libéraux domine la vie politique italienne officielle jusqu'en 1915 et l'entrée en guerre de l'Italie, la position des mazziniens nourrit les rêves des irrédentistes italiens et centre-européens qui commencent à revendiquer un changement dans la structure dualiste.

Pour comprendre le rapport qui existe depuis cette époque jusqu'à nos jours entre l'Italie et l'Europe centrale, il faut souligner le rôle fondamental des Italiens qui habitent les terres méridionales de l'Autriche-Hongrie : leur faible présence numérique ne rend pas justice à leur influence sur la vie interne de l'Empire. En effet, Trieste est une des principales villes de l'Autriche-Hongrie et son port commercial, ses activités liées aux échanges, aux services des assurances et à ses chantiers navals font de cette ville l'une des plus riches de la Monarchie. En raison de sa richesse et de sa croissance démographique, Trieste a aussi de l'ambition et commence à revendiquer un rôle culturel pour les Italiens à l'intérieur de la Monarchie et souhaite se doter d'une université italienne. Les Italiens d'Autriche doivent en effet sortir de l'Empire s'ils veulent faire leurs études en langue italienne. Ces déplacements nourrissent la vie culturelle et universitaire italienne de leurs expériences de centre-Européens. Parmi les jeunes Triestins présents à l'Université de Florence, nombreux sont ceux qui collaborent avec la revue culturelle *La Voce*, la plus innovatrice en matière de critique littéraire et par l'attention portée aux jeunes publicistes. Giani Stuparich (1891-1961) est l'un d'entre eux. Triestin, il arrive à

Florence fort de son expérience dans l'université allemande de Prague, la *Karl-Ferdinand Universität*, où il a tissé des relations d'amitié avec les jeunes étudiants tchèques. Dans les pages de *La Voce* et dans son ouvrage *La Nazione Ceca* – dont la première édition paraît en 1915 – ses réflexions sur les Slaves de la Monarchie amènent le public italien à s'interroger sur la question des réformes en Autriche-Hongrie². Au contraire, les autres publications sont concentrées sur la défense des droits et des revendications des Italiens d'Autriche avec, notamment, les publications de Ferdinando Pasini (1876-1955) en faveur de l'ouverture d'une université italienne en Cisleithanie³.

L'état de tension évidente entre une élite politique issue de la vision libérale et, donc, contraire à une confrontation directe avec l'Autriche-Hongrie sur la question de Trento et Trieste, et l'esprit irrédentiste des mazziniens, voit la victoire de ces derniers en 1915 avec l'entrée en guerre du Royaume d'Italie.

L'engagement italien dans l'entre-deux-guerres en Europe centrale

La conclusion de la guerre en 1918 amène la dissolution de l'Autriche-Hongrie et la naissance des nouveaux États en Europe centrale. Dans ce contexte d'instabilité, la France et l'Italie s'affrontent pour construire chacune leur influence dans la région. Forte de sa tradition slavophile, la France s'allie avec la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie qui ont formé la Petite Entente ; l'Italie, au contraire, frustrée de ne pas avoir obtenu tous les territoires promis par le traité de Londres, devient le porte-drapeau de la révision des traités de paix. Dès lors, l'Italie commence à mener une politique ambiguë et parfois contradictoire en Europe centrale, ce qui marquera l'engagement italien dans l'espace danubien.

² Giani Stuparich, *La Nazione Ceca*, Milan, Longanesi, 1969.

³ Ferdinando Pasini, *L'Università italiana a Trieste*, tome I et II, Florence, Casa Editrice Italiana, 1910. En 1924, par décret royal, l'Université de Trieste est instituée, la Vénétie-Julienne étant italienne depuis cinq ans.

À partir de la fin des années 1920 et jusqu'à la moitié des années 1930, l'Italie est un protagoniste absolu des anciens territoires habsbourgeois. Le gouvernement fasciste exerce, dès les années 1920, un fort pouvoir attractif en Europe centrale. Premièrement, il soutient les groupes les plus proches du monde italien, pas nécessairement les groupes de droite, mais plus fréquemment les forces conservatrices, catholiques (en Autriche et en Yougoslavie), antisocialistes et antinazies (en Autriche). Deuxièmement, il renforce ses liens commerciaux afin de créer une dépendance économique envers l'Italie, mais aussi pour se doter d'une capacité de garantir une autonomie face à l'Allemagne. Enfin, une action culturelle est mise en place pour construire un réseau d'élites italo-philiques et créer une vision de Rome comme berceau et modèle de civilisation. Si les deux premiers niveaux d'action se heurtent à la montée en puissance de l'Allemagne et révèlent la faiblesse italienne à gérer le rôle de grande puissance, l'action culturelle permet à l'Italie de se positionner comme la porte d'entrée de l'Europe occidentale vers l'espace danubien.

La politique culturelle s'incarne dans le financement, de la part du ministère des Affaires étrangères et en collaboration avec le ministère de la Culture, des *Istituti italiani di cultura*, qui font de la diffusion de la langue et de la culture italiennes leurs instruments privilégiés pour la pénétration italienne. Les ressources mises à disposition sont utilisées de façon efficace : la recherche historique sur l'Europe centrale, le financement des revues et de chaires universitaires et l'attribution de bourses aux étudiants italiens et centre-européens sont soutenus⁴. C'est avec la Hongrie que les rapports sont les plus étroits, les historiens et les chercheurs italiens contribuant à donner une image positive du pays : le débat tourne autour des dispositions du Traité de Trianon et sur l'instabilité générée par ce dernier. Rodolfo Mosca (1905-1978) et ses publications démontrent

⁴ Nous citons ici quelques exemples : la création de *Istituto per l'Europa Orientale* à Rome, les publications de la revue italo-hongroise *Corvina*, enfin, le Pacte de 1927 avec la Hongrie, les *Protocolli romani* de 1934, entre l'Italie, la Hongrie et l'Autriche, et la convention culturelle italo-hongroise de 1935.

comment la production historique de cette période n'est pas dénuée de valeur scientifique⁵. Le soutien et les ambitions du régime laissent une marge importante à la liberté du travail des chercheurs : le produit est souvent une activité académique loin des préjugés et de la polémique facile, mais qui vise à faire comprendre au public cultivé l'histoire et les étapes qui ont porté l'Europe centrale à l'instabilité de l'entre-deux-guerres. De même, des relations et des politiques similaires sont poursuivies par l'Italie vers les autres pays de la région : les communes origines latines présumées avec la Roumanie, l'aide aux mouvements centrifuges croates et albanais en Yougoslavie, l'admiration pour la nouvelle nation tchèque et le potentiel industriel de la Tchécoslovaquie. En Autriche, le départ des Habsbourg et la présence des mouvements conservateurs et philo-italiens permettent de faire les premiers pas en direction d'une réconciliation. L'*Istituto italiano di cultura* de Vienne et la présence de directeurs comme Angelo Filipuzzi (1907-2003), Francesco Salata (1876-1944) et, surtout, Franco Valsecchi (1903-1991), permettent aux jeunes chercheurs autrichiens de se rapprocher du monde universitaire italien. L'universitaire autrichien Adam Wandruszka (1914-1997) est l'un d'eux. À partir des années 1950, il travaille avec Valsecchi dans le but de construire une vision historique commune éloignée de tout antagonisme et de tout préjugé et, en 1963, il est nommé membre honoraire de l'*Istituto per la Storia del Risorgimento italiano*. À cette époque, la réconciliation italo-autrichienne est une réalité concrète : une série de congrès en témoigne et les spécialistes de l'histoire contribuent à la pacification des tensions ethniques, entre italophones et germanophones, dans le Tyrol du Sud.

⁵ Rodolfo Mosca, *Problemi politici. L'Ungheria contemporanea*, Bologne, Zanichelli, 1928 ; cette œuvre représente l'une des études les plus précises sur l'état de la Hongrie après 1918. Son analyse met en relation l'histoire et la politique hongroise antérieures à l'éclatement de la guerre et la Hongrie qui prend forme après le traité de Trianon.

La Guerre froide et la redécouverte de l'histoire de la monarchie des Habsbourg

En 1945, l'Europe est divisée en deux. L'Italie vaincue a perdu la Dalmatie et l'Istrie, toute l'action du gouvernement se concentre désormais sur Trieste. Il faut conserver la ville à tout prix, sa cession à la Yougoslavie pourrait faire naître les mêmes sentiments revanchistes qu'en Hongrie en 1919. Pour le Trentin, la situation est différente : grâce à son habilité politique, à sa connaissance de l'allemand et de la vie politique autrichienne, Alcide De Gasperi obtient un accord pour garder le Tyrol du Sud en Italie en échange d'une large autonomie cédée à la population locale de langue allemande. Les historiens doivent repenser cet espace. Concernant la recherche historique italienne, nous ne pouvons pas vraiment parler d'une redécouverte de l'Europe centrale, du fait que les relations italiennes avec les pays centre-européens, malgré des difficultés, se maintiennent après 1945. Leo Valiani (1909-1999) et Ernesto Sestan (1898-1986) poursuivent une activité de recherche pour la pacification entre Italiens et Yougoslaves après la perte de la Vénétie-Julienne. Les Italiens d'Autriche se présentent comme des intermédiaires directs entre l'Italie et l'Europe centrale. Angelo Tamborra (1913-2004), qui commence son activité d'historien dans les années 1930, slavisant et père de cette discipline en Italie, vit à travers son expérience personnelle l'évolution que l'historiographie italienne a de la vision de l'Europe médiane. Profondément lié à la Pologne, il est en outre fortement touché par son expérience militaire dans les Balkans. Le thème des *risorgimenti*, c'est-à-dire de la montée de volontés nationales en Europe centrale, couvre une très large partie du travail de Tamborra. Il est important de le mettre en évidence pour comprendre comment l'historiographie italienne a su, après vingt ans de fascisme, exploiter la source du *Risorgimento* national pour le partager et en retrouver les liens avec les voisins les plus proches. De l'étude émerge une vision grise de l'Empire austro-hongrois. Pour Tamborra, en effet, c'est à cause de ce dernier que le réveil national s'est orienté vers un antagonisme national : la pensée mazzinienne est le fondement de l'idée

de Tamborra. Cette vision, sans la charge émotive et totalisante de Giuseppe Mazzini, s'imprègne d'une sensibilité religieuse qui est la caractéristique propre de l'auteur et qui parcourt toute sa production scientifique. En tant que catholique, il est conduit à s'exprimer sur les rapports entre orthodoxie et catholicisme, deux expressions de civilisation et principes spirituels de l'Europe centrale. Il essaie de réunir les liens entre Europe centrale et Europe occidentale sans oublier les différences et les spécificités des différentes nations, jusqu'à se substituer aux élites des pays centre-européens qui ne peuvent pas témoigner librement de leurs histoires et de leurs perceptions. Cela confère au travail de l'historien une charge morale, une mission que Tamborra a toujours perçue comme sienne. Le plus jeune historien italien, présenté dans ce mémoire, est Angelo Ara (1942-2006), dont le domaine de recherche est, selon son ami Claudio Magris (1939), la « Mitteleuropa habsbourgeoise »⁶. Ara poursuit le travail de Valsecchi dans l'approfondissement des collaborations entre Italiens et Autrichiens pour la définition d'une recherche scientifiquement rigoureuse et vouée au dépassement des antagonismes historiques. Moins engagé dans les autres réalités de l'Europe centrale, Ara est le plus grand historien de la monarchie des Habsbourg en Italie. Son admiration pour cet espace de communion et de développement des différentes cultures émerge clairement de ses publications : l'Autriche des Habsbourg comme modèle et perspective pour une Europe danubienne qui doit faire de son fleuve une voie unificatrice et non un rideau qui sépare.

Du côté français, les premiers historiens à redonner une centralité à l'Autriche-Hongrie et à passer d'un jugement de condamnation ou de compréhension négative, à celui d'admiration pour cette réalité institutionnelle, sont Jacques Droz (1909-1998) et, surtout, Victor-Lucien Tapié (1900-1974). Ce dernier, grâce à son expérience pragoise, à sa

⁶ Claudio Magris, *Ricordo di Angelo Ara. Quell'indimenticabile « Però... »*, in *Rivista storica italiana*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, anno CXIX, Fascicolo II, 2007, p. 677-685.

passion pour l'art et tout particulièrement pour le baroque, met en valeur l'unicité d'un espace qui, fragmenté et pulvérisé, divisé et perdu par l'Europe occidentale, a su conserver une identité commune, historique, culturelle et sociale. La génération suivante, engagée politiquement pour l'Europe centrale, souhaite reconstruire une unité dépassant les divisions idéologiques et politiques pour remettre au centre l'unité européenne. C'est notamment le cas de Bernard Michel (1935-2013) dans son rôle de secrétaire général de la Commission internationale des études historiques slaves de 1967 à 1990. Jean-Paul Bled (1942), quant à lui, est à la fois un admirateur du nationalisme multinational et cosmopolite de l'Autriche-Hongrie, mais aussi du nationalisme des petits pays d'Europe centrale, comme la Roumanie et la Serbie.

La distance géographique et la distance scientifique à l'égard de cet objet d'étude sont fondamentalement différentes dans les approches française et italienne. Pour la France, l'Europe centrale est vue au travers du prisme de l'Allemagne. Au contraire, l'Italie s'engage en Europe centrale pour compléter l'unité nationale, puis pour revendiquer son influence dans cet espace lié géographiquement à elle. En effet, les relations et l'influence culturelle y restent toujours présentes, grâce à la tradition *risorgimentale* commune, dont l'Italie est un modèle. Seule la présence allemande rejette l'Italie dans l'ombre. Concernant la recherche historiographique, l'Italie démontre une longue et riche tradition de relations avec l'Europe médiane. Le nombre de publications, la relance de la recherche historique dans les années 1970, une dizaine d'années avant la France, sont autant d'indices d'une vitalité scientifique. Cette action reste parfois inefficace, notamment en raison de la dispersion des centres de recherches, des sites universitaires et des initiatives. L'historiographie italienne devrait apprendre de son expérience et de la richesse de sa tradition pour mettre en valeur ses spécificités dans la recherche, notamment l'attention majeure réservée au régionalisme, au particularisme des petits territoires centre-européens et à la position clé de Trieste. Les perspectives futures semblent donner

raison au dynamisme de la présence italienne en Europe médiane, surtout du point de vue économique et culturel. Récemment, *Rassegna Est*, une agence de journalistes spécialistes sur l'Europe centrale, a quantifié la présence économique dans cet espace : 354 643 personnes employées pour un chiffre d'affaires de 87,613 milliards d'euros par an. Pour comprendre ces valeurs, il suffit de dire que le chiffre d'affaires des sociétés italiennes en Chine est la moitié de celui qu'elles réalisent dans la seule Pologne.

Les Bolcheviks et le « travail parmi les femmes », 1917-1922

CYLIANE GUINOT

Mots-clés : Révolution russe – Société soviétique – Mouvement de femmes – Bolchevik – Genre.

Bolsheviks And « Work Among Women », 1917-1922

Keywords : *Russian Revolution – Soviet Society – Women's Movement – Bolshevik – Gender.*

Après leur arrivée au pouvoir le 25 octobre 1917, les Bolcheviks établissent une Constitution qui s'avère d'une modernité surprenante en matière de droit des femmes¹. Cette affirmation d'une égalité en droit s'accompagne d'une volonté de la traduire dans les faits, en sortant les femmes de l'ignorance et de l'assujettissement. Elle est à l'origine du « travail parmi les femmes », c'est-à-dire des tentatives d'organiser et d'éduquer les femmes russes dans l'esprit du communisme, pour aboutir à leur émancipation. Dès 1918, il existe des initiatives pour mobiliser les femmes au service du nouvel État soviétique. Elles s'institutionnalisent progressivement, pour aboutir en 1919 à la création d'une Section féminine (*Zhenskii Otdel*) du parti communiste de Russie (bolcheviks) (le RKP (b)), surnommée le *Zhenotdel*². Pendant les années de guerre civile, la structure

¹ Le présent article est le compte rendu d'un mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction de Marie-Pierre Rey. « Au service de l'édification du socialisme : les Bolcheviks et le "travail parmi les femmes" (1917-1922) », soutenu en juin 2014, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² La translittération des mots cyrilliques a été effectuée via le site Translit.ru [<http://translit.net/>], sauf dans les cas où ils étaient entrés dans l'usage courant ; RKP (b) : le sigle utilisé est celui en usage chez les Bolcheviks, qui signifie *Rossijskaja Kommunističeskaja Partija (bol'shevikov)* ; *Zhenotdel* se prononce « Jénotdel ».

centrale du « travail parmi les femmes » évolue, avant de connaître en 1921-1922 une crise profonde, dont les conséquences sont perceptibles jusqu'à la dissolution du *Zhenotdel* en 1930.

Étudier les sections féminines met en évidence les ambiguïtés d'un mouvement de femmes inscrit dans l'État, qui suit la ligne politique du pouvoir central, mais se trouve parfois en porte-à-faux avec lui. À la fin des années 1970, puis pendant la période 1990-2000, le « travail parmi les femmes » a suscité l'intérêt des chercheurs. La réflexion menée dans le mémoire s'est construite à partir de trois de ces travaux. Le premier, écrit par Barbara Evans Clements, étudie les femmes bolcheviks russes en tant que groupe social³. Le second, signé Elisabeth Wood, décortique le « travail parmi les femmes » à la lumière des ambiguïtés du discours étatique⁴. Dans le troisième, Michelle Jane Patterson analyse les dynamiques de groupe à l'œuvre dans la section féminine de la région de Petrograd/Leningrad⁵. Chacun éclaire à sa manière des aspects importants du « travail parmi les femmes », mais celui-ci reste abordé la plupart du temps de manière périphérique, comme une manifestation subsidiaire du pouvoir bolchevik. Ce mémoire s'attache à analyser la naissance d'une structure officielle fondée sur le « travail parmi les femmes », dans un contexte aussi particulier que la Russie post-révolutionnaire. C'est pourquoi la réflexion se concentre sur les acteurs du mouvement et sur la perception de leur mission, jusqu'au tournant de 1922. Doit-on voir dans le « travail parmi les femmes » (incaréné par le *Zhenotdel*) un véritable *empowerment* féminin, ou au contraire une prise en main ferme, de la part d'un

³ Barbara Evans, *Bolshevik Women*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

⁴ Elisabeth Wood, *The Baba and the Comrade: Gender and Politics in Revolutionary Russia*, Bloomington, Indiana University Press, 2001.

⁵ Michelle Jane Patterson, *Red « teaspoons of charity »: Zhenotdel, Russian Women and the Communist Party*, Toronto, Université de Toronto, 2011.

État autoritaire⁶ ? Examinée dans une perspective nouvelle, l'évolution du « travail parmi les femmes » pendant les années de guerre civile permet de mieux en évaluer les enjeux et de comprendre les raisons de sa mutation en 1922.

La compréhension du fonctionnement du *Zhenotdel* nécessite la connaissance de sa forme institutionnelle et celle de son personnel. Les documents relatifs au travail de la section centrale, qui coordonnait le travail des antennes disséminées sur l'ensemble du territoire, se trouvent à Moscou, dans les locaux des Archives russes d'histoire politique et sociale (RGASPI) ; toutefois, ces sources se révèlent parcellaires et souvent incomplètes. Les archives locales auraient pu combler ce manque, mais elles ont été délibérément exclues, l'accès en étant trop difficile depuis la France et le traitement trop complexe⁷. Pour étudier l'expérience personnelle des militantes, d'autres sources ont été mobilisées. Nous avons exploité le fonds d'archives dédié à Alexandra Kollontaï, la seconde dirigeante du *Zhenotdel*. Pour retracer l'expérience d'anonymes, les recueils de « souvenirs » et compilations de témoignages ont été particulièrement utiles⁸. Dans ce cas, il a fallu garder à l'esprit les biais nécessairement associés à l'écriture de soi, particulièrement avec une telle distance (les récits ont été écrits plus de quarante ans après les faits relatés). Ont aussi été utilisés les textes mobilisés par les Bolcheviks eux-mêmes pour fonder leur politique à l'égard des femmes. La variété des sources reflète le désir d'analyser le *Zhenotdel* dans son contexte, et de mieux en comprendre les acteurs.

⁶ Le mot, qui n'a pas d'équivalent exact en français, désigne le processus par lequel un groupe soumis à la domination d'un autre, se trouve en mesure d'agir par et pour lui-même sur les conditions de son inégalité.

⁷ Il s'agit de l'inventaire 10 du fonds 17.

⁸ Ces « souvenirs » [*pamjatie*] sont des récits d'une vingtaine de pages où les auteures évoquent un aspect de leur travail au service du Parti, ou des faits marquants en lien avec le communisme.

Vers une organisation féminine bolchevique, 1917-1919

Avant de s'incarner dans une politique institutionnelle d'ampleur nationale, le « travail parmi les femmes » a été une notion âprement disputée. Les Bolcheviks, comme nombre de leurs contemporains, se représentent les femmes comme une catégorie sociale homogène. Elles sont caractérisées comme les victimes d'un capitalisme prédateur, d'autant moins aptes à se défendre qu'elles ne bénéficient alors d'aucuns droits. Les mentalités sont par ailleurs imprégnées de l'imagerie traditionnelle de la *baba*, terme péjoratif désignant une femme rustre, superstitieuse et conservatrice. La réalité est bien plus nuancée et il ne faut pas sous-estimer la diversité de l'attitude des femmes face au choc de la Révolution⁹. On doit en outre se souvenir du fait que le « travail parmi les femmes » concerne inégalement les femmes russes.

La conception bolchevique de la « question de la femme » (*zhenskii vopros*) est née dans le contexte européen de la seconde moitié du XIX^e siècle et a été formulée dans une perspective socialiste par Friedrich Engels et August Bebel. Pour les marxistes, les dynamiques de pouvoir ne se fondent pas sur le genre mais sur la classe des individus. En conséquence, ils considèrent le renversement du régime capitaliste *via* la dictature du prolétariat comme une condition *sine qua non* de l'émancipation des femmes : la fin des inégalités ne passe pas par un travail spécifique de promotion des femmes, mais par la transformation brutale de la société mettant tous les prolétaires (quel que soit leur sexe) sur un pied d'égalité¹⁰. Sur cette base, le « travail parmi les femmes » est souvent considéré non seulement comme une perte de temps, mais aussi

⁹ La diversité des témoignages compilés par Sheila Fitzpatrick témoigne de ce fait. Sheila Fitzpatrick et Yuri Slezkine, *In the Shadow of Revolution. Life Stories of Russian Women from 1917 to the Second World War*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

¹⁰ Cette pensée est développée dans le cycle de conférences d'Alexandra Kollontaï à l'université Sverdlov en 1921. Alexandra Kollontaï, *Conférence sur la Libération des Femmes*, Paris, La Brèche, 1978.

comme une défense d'intérêts féminins qualifiés de « bourgeois ». À cela s'ajoute l'immobilisme voire l'hostilité de certains militants qui, tout communistes qu'ils soient, n'en sont pas moins le produit d'une société où l'idée de l'infériorité des femmes est profondément ancrée¹¹.

Toutefois, au plus haut niveau de l'État, Inessa Armand et Alexandra Kollontaï plaident en faveur d'un effort systématique pour impliquer plus de femmes dans la défense du communisme, en les organisant dans une structure spécifique. C'est pour faire la démonstration du potentiel de mobilisation des femmes au service des Bolcheviks qu'elles organisent en novembre 1918 la première Conférence pan-russe des ouvrières. Malgré les innombrables difficultés, le résultat dépasse leurs espérances : au lieu des 300 déléguées attendues, 1 147 se présentent¹². Fortes de ce succès Inessa Armand et Alexandra Kollontaï se voient accorder en décembre 1918 le feu vert du comité central du RKP (b) pour mettre en place des « Commissions d'agitation et d'organisation parmi les ouvrières » sur tout le territoire. Bien que les données manquent pour établir précisément leur nombre, leur action semble avoir été très limitée, à cause de la désorganisation générale de l'administration et des difficultés à coordonner les initiatives¹³. Cette organisation n'en jette pas moins les bases d'un réseau féminin, qui s'avère utile lors de la refonte des organes de « travail parmi les femmes ».

¹¹ Elisabeth Wood, « Sharp Eyes and Tender Hearts », *The Baba and the Comrade*, op. cit., p. 49 et sq.

¹² Alexandra Kollontaï, *Iz moej zhizni i raboty: vospominanija i dnevniki [Sur ma vie et mon travail : souvenirs et journaux]*, Moscou, Sovetskaja Rossija, coll. « Gody i ljudi », 1974, p. 355.

¹³ On en trouve des témoignages dans les souvenirs des militantes de province. M. O. Levkovitch, A.I. Nukhrat et al., *Bez nih my ne pobedili by [Sans elles, nous n'aurions pas vaincu]*, Moscou, Gosudarstvennoe Izdatel'stvo Politicheskoj Literatury, 1975.

L'organisation du *Zhenotdel*, 1919-1921

Au début de l'année 1919, les Commissions d'agitation semblent livrées à elles-mêmes. Après son retour à Moscou, Inessa Armand obtient à l'automne 1919 la refonte des commissions et le changement de leur statut en celui de sections (*otdel*) des comités centraux, régionaux et locaux du RKP (b). La Section de travail parmi les ouvrières et les paysannes [*otdel po rabote sredi rabotnits i krestyanok*] est placée sous sa direction¹⁴. Le statut d'*otdel* implique une autorité plus grande dans la hiérarchie du RKP (b), et un meilleur accès aux ressources. Cela revêt d'autant plus d'importance que le Parti exerce une autorité de fait sur le gouvernement¹⁵. Être investi de son autorité signifie donc avoir la mainmise sur une administration, certes en plein chaos, mais tout de même d'une efficacité relative. Les sections sont organisées de manière pyramidale : au sommet se trouve la section centrale qui supervise l'ensemble du travail sur le plan national, puis les sections implantées au niveau des régions, des provinces et des arrondissements ou districts.

Le *Zhenotdel* remplit trois différents types de missions. En premier lieu, il a une participation active dans le « front de l'arrière » et dans le fonctionnement des institutions sociales¹⁶. L'accent est particulièrement mis sur la promotion du *noviy byt'*, la nouvelle manière de vivre en collectivité qui doit caractériser la société communiste régénérée. En second lieu, il assure la propagande du Parti auprès des femmes, que ce soit sous forme écrite ou orale. Il contribue enfin aux programmes éducatifs ainsi qu'à la formation politique des femmes. Il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de personnes impliquées, car le *Zhenotdel* ne fonctionne pas sur un système d'adhésion, et ne tient donc pas de

¹⁴ Ralph Elwood, *Inessa Armand : revolutionary and feminist*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 244.

¹⁵ Leonard Schapiro, *De Lénine à Staline. Histoire du Parti communiste de l'Union soviétique*, Paris, Gallimard, coll. « La suite des temps », 1967, p. 269-292.

¹⁶ L'expression désigne toutes les activités permettant le ravitaillement de l'armée Rouge.

registres. Par ailleurs, la distinction entre collaborateurs occasionnels et membres n'est pas toujours claire, surtout dans les nombreux cas où (faute de personnel disponible) un même individu assume en même temps plusieurs fonctions relevant de structures différentes.

Même superficielle, l'étude du personnel du *Zhenotdel* montre toutefois clairement que ses membres sont en majorité des femmes, comme l'illustre par ailleurs le sobriquet dont on l'a affublé dans certains milieux : « Tsentro-Baba » qui se traduit approximativement par « Bureau Bonnes Femmes »¹⁷. Moins prestigieuse que d'autres affectations, la section féminine semble être dédaignée par les hommes et par les femmes les plus qualifiées. Dans les faits, deux générations se côtoient. La plus ancienne, qui est entrée au Parti avant 1917 et a connu la clandestinité, est mieux formée politiquement et intellectuellement. Elle se concentre dans la section centrale et les régions les plus importantes. À partir de 1918, ces Bolcheviks de la première heure sont rejointes par un nombre important de femmes plus jeunes, dont la culture communiste est moins approfondie. La nouvelle génération se répartit dans les *zhenotdels* de moindre envergure, généralement les plus périphériques. Si l'on analyse le faible nombre de données disponibles à leur sujet¹⁸, les militantes de la base sont caractérisées par leur extrême jeunesse (22 ans de moyenne d'âge pour les directrices de *zhenotdel*), leur relative indépendance (la majorité est célibataire sans enfants à charge), leur mobilité (elles restent en moyenne un an au même poste) et leur rapide ascension dans la hiérarchie des sections. Les besoins pressants du *Zhenotdel* en termes de personnel offrent donc une véritable possibilité de mobilité sociale à celles qui ont les moyens d'y investir le temps et l'énergie nécessaires. Ces opportunités sont sûrement le point le plus positif à mettre au compte du *Zhenotdel*, qui

¹⁷ Alexandra Kollontai, sans titre (autobiographie dactylographiée), RGASPI, f. 134, inv. 1, doc. 45.

¹⁸ Les informations sont tirées d'une base de données des militantes, réalisée à partir d'un échantillon de 27 formulaires personnels conservés au RGASPI, fonds 17, inv. 10, pell. 469-470.

se retrouve rapidement sous le feu des critiques, dans un contexte de moins en moins favorable.

La refondation du « travail parmi les femmes », 1920-1922

Dès le milieu de l'année 1920, les Bolcheviks reprennent la main sur la majeure partie des territoires de la Sibérie et du sud-ouest de la Russie, qui étaient auparavant au cœur du conflit. Progressivement, la situation militaire se stabilise. L'importance du « front de l'arrière » se fait alors moins sentir et la mobilisation massive des femmes semble de moins en moins nécessaire. L'existence des sections paraît d'autant moins justifiée que leur fonctionnement nécessite des ressources substantielles, alors que le pays est plus que jamais dans une situation critique sur le plan économique. Au printemps 1921, l'avènement de la Nouvelle Politique Économique (NEP), qui restaure un semblant de marché privé à l'intérieur du pays, porte un nouveau coup aux sections, qui sont les premières atteintes par les coupes claires du budget de l'État. Le *Zhenotdel* doit alors donner un coup d'arrêt à sa politique sociale ambitieuse. Pourtant, les femmes sont les plus concernées par le chômage endémique et la déshérence des services d'assistance publique fournis par l'État¹⁹. Le manque de moyens et l'isolement de plus en plus grand des militantes ne tarde pas à les démoraliser, provoquant une crise interne, qui renforce les doutes sur l'avenir des sections²⁰.

Cette situation est d'autant plus critique pour la section féminine, que les trois porte-parole de l'organisation disparaissent progressivement du devant de la scène. Inessa Armand décède du choléra le 24 septembre 1920 dans le Caucase où elle s'était retirée depuis l'été pour cause de surmenage. Konkordiia Samoïlova subit le même sort huit mois plus tard à Astrakhan. Quant à Alexandra Kollontaï, qui occupe depuis l'été 1920 le

¹⁹ M. O. Levkovitch, A.I. Nukhrat, *et. al.*, *Bez nih my ne pobedili by* [Sans elles, nous n'aurions pas vaincu], *op. cit.*, p. 256.

²⁰ Elisabeth Wood, « The Liquidation Crisis in Zhenotdel Politics », *The Baba and the Comrade*, *op. cit.*, p. 127 et sq.

siège laissé vacant par Inessa Armand, elle est évincée du pouvoir. Ni les circonstances, ni la date exacte de son départ ne sont connues, mais il est avéré que, dès les premiers mois de 1922, elle a été remplacée à la tête du *Zhenotdel* et envoyée en Norvège dans le cadre d'une mission diplomatique²¹. Il n'y a plus de promoteur du « travail parmi les femmes » dans les plus hautes sphères du Parti, alors que les militantes sont la proie d'une véritable crise de conscience.

Toutefois, bien que le *Zhenotdel* soit ébranlé, il résiste à la tourmente. Pour commencer, le discours tenu par les dirigeantes et les objectifs du « travail parmi les femmes » sont radicalement remaniés. Il n'est désormais plus question de *noviy byt'*, mais de reconstruction. Quant au « front de l'arrière », il est remplacé dès l'année 1921 par le « front du travail »²². La résistance du *Zhenotdel*, malgré de nombreux abandons, montre aussi l'implantation des sections féminines sur le terrain. Ultime victoire, la conception du « travail parmi les femmes » telle qu'elle est défendue par les Bolcheviks russes est adoptée à l'été 1921 par tous les partis communistes d'Europe dans le cadre du Secrétariat des femmes du Komintern²³. Le *Zhenotdel*, posé comme le modèle le plus accompli de « travail parmi les femmes », devient, malgré ses limites, l'une des vitrines de la nouvelle société soviétique.

Dès le départ, le « travail parmi les femmes » a été structuré par l'ambiguïté fondamentale du discours bolchevik sur la classe et le genre. Il paraît toutefois excessif de considérer la naissance d'un mouvement féminin bolchevik simplement comme le résultat d'une politique opportuniste imposée par l'État. Certes, les Bolcheviks sont conscients de l'intérêt pratique des sections féminines et du rôle important que les

²¹ Barbara Evans, *Bolshevik Feminist. The life of Aleksandra Kollontai*, Bloomington, Indiana University Press, 1979, p. 220.

²² Cette affirmation se fonde sur une analyse du contenu des numéros du journal *Kommunistka* datés de juillet-août, septembre-octobre et novembre-décembre 1921.

²³ Ralph Elwood, *Inessa Armand, op. cit.*, p. 258-269.

femmes ont à jouer dans un contexte de guerre civile. Il n'en reste pas moins que l'égalité des femmes (entendue uniquement au sein du prolétariat) fait partie de leur doctrine. Plus profondément, la pérennité du *Zhenotdel* dans un contexte extrêmement éprouvant montre que si le « travail parmi les femmes » a été impulsé par le haut, il a été rapidement investi par les militantes de la base. Les sections féminines ne sont donc pas seulement des lieux où se transmet un discours sur les femmes, absorbé de manière passive par les militantes. Elles sont aussi une occasion unique pour leurs membres de se poser en actrices du mouvement bolchevik. Le *Zhenotdel*, conçu comme un relais du discours bolchevik, est aussi pour certaines femmes un espace inédit de rencontres, au sein duquel s'élaborent de nouvelles pratiques politiques.

Cette dualité montre qu'il existe dans la Russie post-révolutionnaire des tendances autoritaires et centralisatrices, mais que la société, loin d'être figée et hiérarchisée, est aussi agitée de courants divers. Sans se limiter à une réflexion sur le genre et la politique, l'histoire des femmes, et plus particulièrement l'histoire de leur militantisme, permet de jeter sur la Russie des années 1920 un éclairage nouveau.

Les visées coloniales des Russes sur les îles du Pacifique Sud à l'époque d'Alexandre I^{er}, 1801-1825

IRINA TSITOVITCH-KOZLOVA

Mots-clés : Histoire coloniale – Voyages russes de circumnavigation – Empire russe – Pacifique Sud – Cartographie russe de la Polynésie.

Russian colonial issues in the South Pacific at the time of Alexander I (1801-1825)

Keywords : *History of Colonialism – Russian Circumnavigations – Russian Empire – South Pacific – Russian Mapping of Polynesia.*

Dans un contexte de rivalités politiques et d'ambitions coloniales réaffirmées, l'Angleterre et la France se lancèrent dans l'exploration systématique du Pacifique Sud dès le début des années 1760¹. La Russie s'y est mêlée quarante ans plus tard, en 1801, avec la préparation de l'expédition autour du monde, sur les navires la *Nadežda* et la *Néva*. Effectuée en 1803-1806, elle fut l'une de ses étapes importantes et se déroula dans la zone méridionale du Pacifique. Ce voyage entama une série d'expéditions russes dans la région polynésienne sous le règne d'Alexandre I^{er}.

De 1803 à 1825, vingt-quatre bateaux russes appareillèrent de Cronstadt, le port de la capitale de l'Empire russe, Saint-Pétersbourg, pour effectuer

¹ Cet article s'appuie sur un chapitre de mon mémoire de Master 2 « Visées coloniales russes sur les îles du Pacifique Sud à l'époque du tsar Alexandre I^{er} », réalisé sous la direction de Marie-Pierre Rey, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, juin 2014.

des voyages de circumnavigation. Sur 21 voyages réussis, 20 comptaient des étapes dans le Pacifique Sud. Ces étapes furent considérées par les historiens *a priori* comme secondaires. Toutefois, les bateaux russes passèrent plusieurs mois dans le Pacifique Sud. Les instructions aux capitaines envisageaient des enjeux multiples et divers, mais il y avait une tâche commune à tous les voyages, qu'ils soient effectués par la marine de guerre, par la compagnie commerciale *Rossijsko-Amerikanskaja kompanija* (la Compagnie russo d'Amérique) ou par un particulier : la découverte des îles inconnues et la description détaillée de leurs richesses naturelles. Les îles lointaines et peu accessibles, peuplées par des tribus mal connues par les Européens, devinrent des objets d'intérêt particulier des Russes.

Le capitaine de la marine russe Adam von Krusenstern – qui reçut dès le début de son service sur la flotte russe le nom et le patronyme russifiés *Ivan Fedorovič* –, écrivait au ministre de la Marine russe Traversay : « Il faut que les découvertes appartiennent plutôt à la Russie qu'aux autres peuples qui auront le droit de réclamer des renseignements sur ces pays exceptionnellement à la Russie »². Les instructions données aux capitaines anglais et français par leurs États respectifs exprimaient aussi des idées géopolitiques. L'exemple le plus significatif est sans doute celui des instructions secrètes à James Cook rédigées par l'Amirauté de la Grande-Bretagne en 1768-1776³. En plus de ses recherches du continent austral, il lui fallait faire des descriptions détaillées des terres découvertes, de leurs richesses naturelles, de leur flore, de leur faune et de leurs habitants, et rattacher les terres découvertes dans le Pacifique Sud à l'Empire britannique. Ces idées furent-elles empruntées par les Russes ? Deux bateaux russes, le *Vostok* et le *Mirnyj*, s'occupèrent de rechercher le

² RGA VMF (Rossijskij Gosudarstvennyj Arhiv Voenno-Morskogo Flota), fonds 25, d. 114, l. 7-21, « Pis'mo Krusenšterna Traversay » (« Lettre de Krusenstern à Traversay »), 31 mars (12 avril) 1819.

³ Voir sur ce thème l'article de Jean-Stéphane Massiani, « Cook, les Instructions officielles de l'Amirauté et les recommandations de la Royal Society », *E-rea, Revue électronique d'études sur le monde anglophone*, <http://erea.revues.org/3785> (consulté le 3 mars 2015).

continent austral en 1819-1821. Les Russes entreprirent-ils des démarches coloniales dans la région et si oui, lesquelles ? C'est cela qu'il nous convient d'examiner.

La collecte d'informations

Depuis l'époque de la Grande Catherine, une des préoccupations des institutions bureaucratiques russes de la marine était de collecter des informations sur les pays étrangers, leurs flottes, leurs ports, la construction de leurs bateaux. Les questionnaires pour ces collectes furent élaborés dans les années 1770 et restèrent en vigueur sous le règne d'Alexandre I^{er}. Les questions portaient sur le nombre d'îles dans la région explorée, le nombre d'habitants, leurs croyances, coutumes, traits de caractère, nourriture, vêtements, commerce, armes, voisins, ennemis, hiérarchie sociale, bateaux étrangers qui y auraient accosté, particularités de la construction et navigation de ces derniers. Le questionnaire s'intéressait aussi à qui les autochtones payaient une contribution et s'ils avaient envie d'avoir des relations amicales et commerciales avec le peuple russe. Les mêmes instructions imposaient aux capitaines de déposer les journaux de voyages et les cartes élaborées lors des voyages au Collège de l'Amirauté⁴.

Le capitaine russe Fabian Gottlieb Thaddeus (*Faddej Faddevič*) Bellingshausen cita ainsi dans son ouvrage consacré au voyage du *Vostok* et du *Mirnyj* dans les mers du Sud l'instruction qu'il avait reçue de la part du Collège de l'Amirauté : « Vous devez vous renseigner sur les mœurs des peuples, sur leurs coutumes, leur religion, leurs armes, le type de marine, la nourriture, de plus sur la nation des gens qui leur rendent visite »⁵. Toute information recueillie par les marins devait être tenue

⁴ Nikolaj Ogloblin, « Putevyje zapiski morehoda I.M. Solovjeva » (« Journal de voyage du mari I.M. Solovjev ») dans *Russkaja Starina (Les vieux temps russes)*, 1892, t. 75, p. 750-751.

⁵ Faddej Bellingsgauzen, *Dvukratnyje izyskanija v Južnom ledovitom okeane i plavanije vokrug sveta v prodolženii 1819,20 i 22 godov (Recherches à double*

secrète et confiée exceptionnellement à un groupe restreint d'hommes politiques. Il fallait donner les journaux de voyages au commandant de l'expédition une fois le périple terminé. Le commandant à son tour était obligé de transférer les journaux au département de l'Amirauté, et les albums de dessins devaient être envoyés sans aucune exception au tsar. Les auteurs ne pouvaient les récupérer qu'au gré de l'empereur⁶. La collection riche, complète et intacte de documents sur les voyages de circumnavigation conservée aux archives de la Marine de guerre à Saint-Pétersbourg (RGA VMF) montre que les marins appliquèrent avec zèle l'ordre de l'Amirauté.

Or, il existait des instructions qui allaient au-delà d'une simple collecte d'informations. L'instruction du département de l'Amirauté à Bellingshausen double partiellement l'instruction du Collège, mais va encore plus loin :

« Comparer les cartes russes à celles de l'Amirauté anglaise, copier les modèles de bateaux étrangers et de barques aborigènes, faire les descriptions des baies pour d'éventuels chantiers navals. [...] Dans le cas de la découverte d'une terre ou d'une île qui ne sont pas encore cartographiées, il vous faut [...] cartographier ces terres en dessinant les côtes et en mesurant toutes les baies susceptibles pour y accoster. [...] Ce travail peut contribuer considérablement à la navigation régulière dans cette région ou à la construction de chantiers navals (essayez de vous renseigner sur la quantité et la qualité de la futaie). [...] Rendre le journal d'observation au département de l'Amirauté »⁷.

La dernière directive sur la construction des chantiers navals révèle de réelles intentions coloniales russes dans le Pacifique Sud.

reprise dans l'Océan glacial méridional et circumnavigation dans les années 1819, 1820 et 1822), publié dans *Tri krugosvetnyh putešestvija Mihaila Lazareva (Trois voyages de circumnavigation de Mihail Lazarev)*, recueil de documents, Moskva, Eksmo, 2013, p. 125, traduction de l'auteur.

⁶ *Ibid.*

⁷ RGA VMF, fonds 215, d. 780, l. 26-31, « Instrukcija Belinsgauzenu ot Admiraltejskogo departamenta », (« Instruction à Bellingshausen de la part du département de l'Amirauté »), juin 1819, traduction de l'auteur.

Les tentatives russes d'influence et de possession et l'absence des missions orthodoxes

Certains historiens russes, dont Semen Okun', étaient persuadés que la participation de bateaux de la marine de guerre et d'équipages armés aux voyages de la qui était pourtant une compagnie commerciale, révèle l'intention de l'Empire russe d'effectuer des opérations militaires dans le Pacifique. N'oublions pas que la Compagnie, organisée à l'instar des compagnies coloniales hollandaises, françaises et anglaises, avait le droit de rattacher les terres découvertes à l'Empire russe. Okun' élaborait une hypothèse hardie : « Si l'on n'étudie pas sa politique [de l'Empire russe] dans le Pacifique, on ne peut pas comprendre la politique extérieure de la Russie tsariste. En se cachant sous le nom de la Compagnie russe d'Amérique, le gouvernement russe combattait pour les rives du Pacifique ». Et encore : « L'Alaska aurait dû devenir un point d'appui pour l'expansion vers les terres plus lointaines »⁸. Par ces terres lointaines, il entendait probablement les îles de la Polynésie étant donné la fréquence des expéditions russes dans cette région. Malheureusement nous ne pouvons pas vérifier l'idée d'Okun' en raison de la disparition mystérieuse des archives du Comité politique de la Compagnie russe d'Amérique dans les années 1860. Okun' trouva des preuves indirectes de son hypothèse dans des documents appartenant aux fonds du ministère des Affaires étrangères qui étaient conservés aux Archives GAFKE (*Gosudarstvennyj arhiv feodal'no-krepostničeskoj epohi*), actuellement RGADA, *Rossijskij Gosudarstvennyj arhiv drevnih aktov*. Il note que Krusenstern, en tant que membre du Conseil de la Compagnie était favorable à l'élargissement des possessions de la Russie dans le Pacifique alors que le capitaine Vasilij Golovnin y était opposé⁹.

⁸ Semen Okun', *Rossijsko-Amerikanskaja kompanija* (Compagnie russe d'Amérique), Moskva-Leningrad, 1939, p. 12-13.

⁹ *Ibid.*, p. 125.

En analysant les intentions de la Compagnie dans le Pacifique, il faut mentionner l'affaire du docteur Sheffer, tout aussi incroyable qu'elle puisse paraître. Le docteur Sheffer (1779-1836 ?) était un employé de la Compagnie russe d'Amérique en Alaska. Chargé d'une mission de pourparlers avec les rois des îles Sandwich (actuellement Hawaï), il y arriva en 1816. Après avoir observé les activités des Américains qui leur permettaient de contrôler le pouvoir de chefs locaux, Sheffer eut l'idée d'annexer les îles. Il prit le risque d'écrire à Alexandre I^{er} : « Pour établir l'équilibre politique en Asie, la Russie a besoin des îles Sandwich après l'annexion desquelles elle pourra octroyer non seulement l'amitié à la Chine, au Japon, aux colonies américaines libres du joug espagnol, mais aussi le protectorat aux îles Philippines et autres »¹⁰.

Sans attendre la réponse, le docteur négocia avec l'un des chefs des îles Sandwich, Kaumualii (les Russes l'appelaient Tomari). L'annexion fut réussie. Selon le journal du docteur Sheffer, en mai 1816, Tomari fut naturalisé russe. La procédure fut accompagnée de sacrifices humains¹¹. Kaumualii octroya à la Russie le monopole de l'exportation de bois de santal et lui céda la moitié de l'île Vagu (Oahu). Après cette démarche, la fit passer une lettre intitulée « Les opinions du Conseil d'administration » qui diffusa l'idée de l'annexion des îles Sandwich auprès des actionnaires les plus importants de la Compagnie. La période d'annexion fut néanmoins courte et ne dura qu'un an. Les Russes quittèrent définitivement les îles après une collision avec les autochtones et les Américains armés. En dépit

¹⁰ ANH, *Arhiv narodnogo hozâjstva* (Archives de l'économie nationale), fonds du département des manufactures et du commerce intérieur, 2 otd., 2 st., an 1819, doc. N 406, février 1815, l. 1-6. Actuellement ces archives portent le titre RGAE, *Rossijskij gosudarstvennyj arhiv ekonomiki* (Archives d'État de l'économie). Document cité par S. Okun', *op. cit.*, p. 145 (traduction de l'auteur).

¹¹ Semen Okun', *op. cit.*, p. 148. Okun' fait référence au journal du docteur Sheffer qui se trouvait à ANH, *Arhiv narodnogo hozâjstva* (Archives de l'économie nationale), fonds du département des manufactures et du commerce intérieur, 2 otd., 2 st., an 1817, doc. N 350, l. 42.

de cet échec, la Compagnie voulait-elle étendre son expérience politique coloniale encore vers le Sud ?

En réalité, cette démarche ne trouva pas le soutien du monarque russe. Il considérait que l'acquisition des îles Sandwich était source d'inconvénients pour la Russie. Enthousiasmé par les idées pacificatrices après le congrès de Vienne, il ordonna à son ministre des Affaires étrangères Nesselrode de mener une politique prudente, une « politique de bonnes relations »¹².

Les Français, les Anglais et les Américains pratiquèrent eux aussi la politique de bonnes relations avec les autochtones, mais à l'aide de leurs missionnaires. Or, à l'époque des grands voyages russes, seule Tahiti accueillait, depuis 1797, des missionnaires protestants et avait donc une forte tradition chrétienne. Les missionnaires de la *London Missionary Society* s'installèrent à Tuamotu en 1821 et à Rarotonga en 1823 ; la mission américaine *American Board of Commissioners for Foreign Missions* s'implanta à Hawaï en 1820. Les habitants des îles « découvertes »¹³ par les Russes, surtout dans l'archipel de Tuamotu en 1819-1820, ne connaissaient pas de missionnaires au moment du premier débarquement des Russes. Néanmoins, les Russes ne laissèrent jamais leurs missionnaires en Polynésie, même si un prêtre fut inclus dans les équipages de toutes les expéditions. Mihail Lazarev, lors de son voyage sur le *Ladoga* en 1822-1824, avait l'intention d'offrir des icônes aux habitants autochtones de Tahiti. Selon son journal de voyage, il y renonça pour ne pas irriter les dix missionnaires protestants qui y prêchaient. Les Russes avaient même le projet d'y ériger une église orthodoxe. Ils y renoncèrent également à cause de la conviction profonde des insulaires, élevés dans la tradition protestante, de la possibilité de prier Dieu partout,

¹² ANH, fonds du département des manufactures et du commerce intérieur, 2 otd., 2 st., an 1819, doc. N 350, l. 52-55, cité par Semen Okun', *op. cit.*, p. 15.

¹³ Suivant l'exemple de Claire Laux, j'utilise ce terme au sens étymologique, ayant conscience que ces découvertes étaient aussi des rencontres. Voir Claire Laux, *Le Pacifique aux XVIII^e et XIX^e siècles, une confrontation franco-britannique*, Paris, Éditions Karthala, 2011, p. 5.

même sous un arbre. Le prêtre russe ne se disputait pas avec les pasteurs. Il célébrait des offices orthodoxes à bord, les Tahitiens les regardaient avec intérêt, mais il n'osait pas prêcher devant eux¹⁴.

Les marins russes, intéressés par l'aventure des voyages autour du monde, donc curieux et ouverts aux autres cultures, établissaient facilement des contacts avec les insulaires. Les cas de commensalité, de danses et chants communs furent nombreux. Les bonnes relations n'exclurent néanmoins pas de nombreuses démarches coloniales. Par exemple, les Russes exportaient sur toutes les îles des plantes européennes en proposant aux autochtones de mettre en place ces nouvelles cultures. La pratique d'exportation des plantes dans le but d'enrichir la flore de telle ou telle île s'appuyait sur une idée de recréer des environnements insulaires dans la logique de l'économie métropolitaine¹⁵.

L'autre idée révélatrice des visées coloniales russes sur les îles du Pacifique Sud fut la remise de médailles de l'Empire russe aux insulaires. Le commandant Bellingshausen reçut les instructions suivantes de la part du Collège de l'Amirauté : « Vous devez laisser les médailles d'or et d'argent sur toutes les îles, particulièrement sur les îles découvertes »¹⁶. Les médailles portées par les autochtones auraient dû faire preuve de la présence des Russes dans la région, de leurs rapports avec les habitants des îles et de la soumission de ces derniers à l'empereur russe. En portant ces médailles, ils se seraient considérés soit comme sujets russes, soit comme étant au moins au service russe. Les insulaires ne comprenaient probablement pas le sens des médailles européennes. Les Russes

¹⁴ Mihail Lazarev, « Navigation autour du monde sur le sloop Ladoga en 1822, 1823 et 1824 », *Tri krugosvetnyh putešestvija Mihaila Lazareva (Trois voyages de circumnavigation de Mihail Lazarev)*, recueil de documents, Moskva, Eksmo, 2013, p. 389.

¹⁵ Voir Richard Grove, *Green Imperialism. Colonial Expansion, Tropical Islands Edens and the Origin of Environmentalism, 1600-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

¹⁶ Faddej Bellingsgauzen, *Dvukratnyje izyskanija ...*, *op. cit.*, p. 125 (traduction de l'auteur).

supposaient qu'elles n'avaient aucune importance pour eux. Pour valoriser les médailles aux yeux des Polynésiens, les Russes recouraient à des mises en scène théâtrales. Le lieutenant Pavel Novosilskij, participant à l'expédition du *Mirnyj*, décrit ces scènes. Après la cérémonie de la décoration d'un chef local, les marins russes crièrent trois fois « hourra ! ». Puis chacun d'eux s'approcha de l'insulaire pour observer de près sa médaille, lui exprimer sa valeur et le féliciter¹⁷.

Décorés par les médailles russes, les Polynésiens ne savaient pas que, sur les cartes russes, leurs îles portaient désormais des noms russes. Pour les Russes (comme pour tous les Européens à l'époque), les noms autochtones n'avaient souvent aucun droit à l'existence¹⁸. La lettre du ministre du Commerce russe Nikolaj Roumiantsev à Krusenstern est révélatrice de cette attitude extrêmement péjorative. Il écrit à son correspondant que « les terres inconnues attendent d'un visiteur heureux leurs noms et leur existence politique »¹⁹.

¹⁷ Pavel Novosilskij, *Južnyj polūs. Iz zapisok byvšego morskogo oficera (Pôle Sud. Mémoires d'un ancien officier de la marine)*, Sankt-Peterburg, 1853.

¹⁸ Pour une vision détaillée de cette question, voir, par exemple, l'ouvrage d'Hélène Blais, *Voyages au grand océan, Géographies du Pacifique et colonisation 1815-1845*, Paris, Éditions du CTHS, 2005, p. 211-216.

¹⁹ Cité dans *Putešestvie vokrug sveta v 1803,4,5 i 1806 godah. Po povelenu ego Imperatorskogo Veličestva Aleksandra I na korabláh Nadežda i Neva pod načal'stvom Flota kapitana-lejtenanta, nyne kapitana II ranga Kruzenšterna, členu Gosudarsvennogo Admiraltejskogo departamenta i Imperatorsoj Akademii Nauk (Voyage autour du monde en 1803,1804,1805 et 1806. Sur l'ordre de Sa Majesté Alexandre I^{er}, sur les bateaux Nadežda et Néva sous le commandement du capitaine-lieutenant de la Marine, à présent capitaine du II rang Kruzenstern, membre du département de l'Amirauté et de l'Académie Impériale des Sciences)*, partie 3 (traduction de l'auteur). Cf : <http://www.vostlit.info/Texts/Dokumenty/Reisen/XIX/18001820/Kruzenstern/text31.Phtml?id=6740> (consulté le 12 décembre 2014).

Les îles des Russes

Le Pacifique donna une grande liberté aux marins anglais, français, espagnols, hollandais de nommer des îles. Les Russes suivirent largement ces prédécesseurs. Sur les cartes de la Mer Méridionale, dessinées par Krusenstern et ses assistants Löwenstern et Bellingshausen, apparurent de nombreux noms russes dans la région polynésienne : les îles Koutouzov, Tchitchagov, Arakcheev, Traversay, Krusenstern aux îles Marshall ; l'île Souvorov parmi les îles Cook ; l'atoll Bellingshausen (Iles de la Société) ; les îles Roumiantsev, Spiridov, Rurik, Krusenstern, l'atoll Koutouzov, l'atoll Barclay de Tolly, l'atoll Lazarev, l'île Predpriyatije (Tuamotu). Finalement, Bellingshausen donna au groupe d'îles qui constituent actuellement l'archipel Tuamotu le nom « les îles des Russes ». Cette démarche est d'une importance considérable. Selon Gayatri Spivak, « l'entreprise toponymique constitue un moyen de s'approprier symboliquement l'espace colonial en le rebaptisant »²⁰. La démarche de nommer ainsi les îles révèle les intentions russes de coloniser les espaces insulaires du Pacifique Sud. La cartographie y joua le rôle d'un excellent instrument de colonisation. Les noms, selon l'idée des officiers de la marine de guerre, donnèrent une existence spatiale aux terres découvertes en les inscrivant dans le monde russe, préparant ainsi la *terra nullius* – l'espace qui n'appartient à personne – à la colonisation. Il est intéressant de préciser que parmi les îles rebaptisées par les Russes une partie était inhabitable. Que voulurent-ils faire sur ces bribes de terres ? Y fonder des nouvelles colonies ? Y déplacer les habitants d'autres îles ? Faute de sources, nous ne pouvons pas répondre actuellement à cette question.

Grâce aux officiers de la marine russe, les îles des Russes dans la Polynésie apparurent sur les cartes russes de l'époque, îles qui portent actuellement le nom de Tuamotu. Il s'agissait d'un projet de recherche de nouvelles zones d'influence ou d'expansion. En outre, les Russes avaient

²⁰ Gayatri C. Spivak, « Three women's texts and a critique of imperialism », *Critical Inquiry*, vol. 12, n° 1, automne 1985, p. 243.

recours à de nombreuses démarches coloniales dans la région, empruntées aux Occidentaux : remise des médailles de l'Empire aux insulaires, exportation des plantes. Toutefois, les prêtres orthodoxes venus à bord des navires russes ne propageaient pas leur foi parmi les indigènes, craignant un conflit confessionnel avec les quelques missionnaires protestants déjà implantés dans la région. La zone du Pacifique Sud demeurait à l'époque la seule région du monde encore libre d'une forte influence des grandes puissances coloniales. La Russie s'impliqua dans la course européenne avec la volonté d'entrer dans le nouveau monde colonial comme acteur à part entière. Finalement, les voyages des Russes dans le Pacifique Sud n'eurent pas de conséquences géopolitiques visibles. À l'époque de Nicolas I^{er}, ils prirent fin. Les Russes se retirèrent, n'osant plus rivaliser avec les Français, les Anglais et les Américains. Il serait intéressant d'étudier le déploiement de ce retrait des Russes de la région. Une étude comparative des cartes russes et européennes des îles polynésiennes de l'époque permettrait de comprendre des greffes et des influences pluridimensionnelles, l'ampleur de la concurrence des acteurs et la disparition, progressive ou brutale, des Russes dans la région dont la présence se traduisait par le nombre d'appellations russes dans le Pacifique Sud.

La collaboration franco-caodaïste au début de la guerre d'Indochine (1945-1948) : un « pacte avec le Diable » ?

IRVIN LOUAAS

Mots-clés : Caodaïsme – Secte Politico-Religieuse – Trần Quang Vinh – Phạm Công Tắc – Sous-Impérialisme.

The Franco-Caodaist Collaboration In The Beginning Of The Indochina War (1948-1948) : A « Deal With the Devil » ?

Keywords : *Caodaism – Political-Religious Sect – Trần Quang Vinh – Phạm Công Tắc – Sub-Imperialism.*

Si la guerre d'Indochine (1946-1954) fut un conflit entre colonisateurs et colonisés, la violence s'exerça également entre les indigènes eux-mêmes, ce qui s'explique autant par les clivages ethniques, religieux et politiques traversant la population locale que par la volonté des Français de se servir de ceux-ci pour combattre le Việt Minh¹. Dès la fin 1945, la France met en place une politique de « jaunissement » (terme utilisé à l'époque) du conflit visant à recruter des partisans parmi les populations d'Indochine hostiles à Hồ Chí Minh.

Religion synchrétique et millénariste fondée en Cochinchine (sud du Vietnam actuel) en 1925, le caodaïsme prône la croyance en un dieu nommé Cao Đài (« haut palais »). La nouvelle confession compte déjà 500 000 adeptes en 1930². Ses fondateurs, élites indigènes proches de

¹ Le présent article est tiré d'un mémoire de M2 intitulé « La collaboration franco-caodaïste au début de la guerre d'Indochine : la mise en place d'une alliance ambiguë (1945-1948) », réalisé sous la direction d'Hugues Tertrais et de Pierre Singaravélou. Ce mémoire a été soutenu à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en avril 2014.

² Jayne Werner, *Peasant Politics and Religious Sectarianism : Peasant and Priest in the Cao Dai in Viet Nam*, New Haven, Yale University, 1981, p. 25.

l'administration coloniale, se distinguent de la masse des adeptes, composée de paysans démunis qui se convertissent afin de bénéficier du soutien socio-économique d'une structure solidaire. La doctrine caodaïste est issue du bouddhisme, du confucianisme et du taoïsme. Elle s'inspire aussi de systèmes de croyances occidentaux, tels que le christianisme et la franc-maçonnerie. Le caodaïsme subit plusieurs schismes à partir d'avril 1926. La branche de Tây Ninh, dont le Saint-Siège est installé dans la province éponyme [Figure 1], réussit toutefois à imposer son hégémonie sur ses rivales³. En 1946, elle réunit 87 % des caodaïstes de toute la Cochinchine⁴.

³ Le terme « Saint-Siège », utilisé à l'époque, renvoie non seulement à un périmètre sacré autour du principal temple de la branche de Tây Ninh, mais également aux centres de pouvoir de celle-ci.

⁴ Service historique de la Défense (SHD), 10H 4139, dossier n° 1, TFIS (Troupes françaises en Indochine du Sud), n° 200/2.S, « Le caodaïsme », Saigon, le 6 janvier 1947.

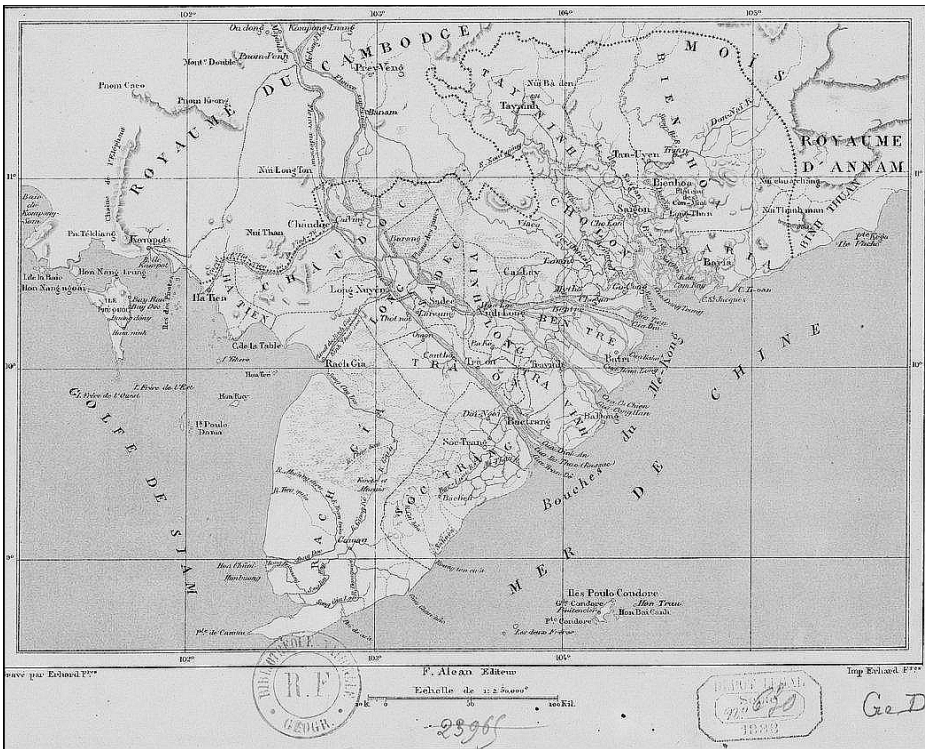


Figure 1 : *Cochinchine française*, Jean-Louis de Lanessan et les frères Erhard, Paris, F. Alcan, 1888 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8439724h> - consulté le 12/01/2015).

Les dignitaires caodaïstes ont d’abord développé des relations tendues avec l’administration coloniale, avant de s’allier à la France pour combattre le Việt Minh. Ainsi, en janvier 1947, la France arme 1 970 soldats caodaïstes⁵. Cette décision suscite la colère des milieux coloniaux, hostiles à la nouvelle religion. Dans un ouvrage publié en 1986, l’ex-journaliste

⁵ Lieutenant Darches, « L’armée caodaïste », in Major Savani, *Notes sur le caodaïsme*, Vincennes, SHD, 1952, p. 274.

Jean Lartéguy décrit la collaboration avec les caodaïstes comme « un pacte avec le Diable », affirmation que nous nous efforcerons de critiquer dans le présent article⁶.

La bibliographie sur le caodaïsme est principalement alimentée par les historiens et les ethnologues⁷. Le présent article s'appuie cependant en premier lieu sur les sources disponibles dans les centres d'archives de l'administration française (Service historique de la Défense à Vincennes, Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence et Archives du ministère des Affaires étrangères à La Courneuve). L'étude de ces archives dévoile les contradictions de la politique française à l'égard du caodaïsme, rompant ainsi avec une méthode partielle – mais jamais remise en cause en France – consistant à rejeter la nouvelle religion au rang de « secte » et à énumérer les exactions commises par ses adeptes.

La formation d'une « secte politico-religieuse » en conflit avec l'administration coloniale (1925-1946)

Le caodaïsme a souvent été qualifié de « secte politico-religieuse ». Dès le XIX^e siècle, le terme de secte avait deux connotations, celle d'aujourd'hui, péjorative, et celle des orientalistes européens, qui classifiaient les branches bouddhistes en « sectes ». Dans sa première acception, le mouvement « sectaire » est celui qui menace l'ordre établi et ses représentants : l'État et la « vraie » religion⁸. Or, l'émergence du caodaïsme a clairement suscité l'inquiétude de l'Église catholique et de l'administration coloniale.

Dès sa fondation, le caodaïsme est accusé par l'administration coloniale de chercher à constituer un « État dans l'État ». De fait, les dignitaires de la

⁶ Jean Lartéguy, *Soldats perdus et fous de Dieu : Indochine 1945-1955*, Paris, Presses de la Cité, 1986, p. 146.

⁷ Notons la parution récente d'un ouvrage sur le caodaïsme : Jérémy Jammes, *Les oracles de Cao Đài. Études d'un mouvement religieux vietnamien et de ses réseaux*, Paris, Les Indes savantes, 2014.

⁸ Nathalie Luca, *Les sectes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

branche caodaïste de Tây Ninh établissent une organisation prenant en charge les adeptes dans de nombreux aspects de la vie : constitution d'une sécurité sociale, construction d'écoles, etc.⁹. Surtout, l'administration coloniale accuse le caodaïsme d'être lié aux mouvements anticolonialistes. Notons que la religion naît dans un contexte caractérisé, d'une part, par l'échec du réformisme colonial impulsé par le gouverneur général Alexandre Varenne (1925-1927) et, d'autre part, par la radicalisation des mouvements nationalistes vietnamiens. Le caodaïsme est d'ailleurs affilié aux associations taoïstes Minh, instigatrices des révoltes de 1913-1916 ayant visé à rétablir le prince Phan Xích Long (1893-1916) sur le trône du Vietnam.

À la suite de la chute de la III^e République (10 juillet 1940), le régime de Vichy nomme l'amiral Decoux (1884-1963) à la tête de l'Indochine, avec pour mission de traquer les « ennemis de l'intérieur ». Un an plus tard, la France signe le traité Darlan-Kato (29 juillet 1941), à travers lequel elle laisse les soldats japonais occuper l'Indochine en échange du maintien de sa souveraineté. Dans ce contexte, les accointances du caodaïsme avec les autorités japonaises ne passent pas inaperçues¹⁰. Le 20 août 1941, l'administration coloniale envoie Phạm Công Tắc (1890-1959), maître spirituel du caodaïsme de Tây Ninh, en exil à Madagascar. Trần Quang Vinh (1897-1975), nouveau chef de file du mouvement, s'allie alors ouvertement à Tokyo et forme une armée caodaïste pro-japonaise, celle-ci participant finalement au coup d'État anti-français du 9 mars 1945. L'implication des caodaïstes dans cet évènement, véritable traumatisme pour les Français d'Indochine, renforce la haine des seconds envers les premiers.

⁹ Major Savani, *Notes sur le caodaïsme...*, *op. cit.*, p. 117-137.

¹⁰ Sébastien Verney, *L'Indochine sous Vichy : entre Révolution nationale, collaboration et identités nationales, 1940-1955*, Paris, Riveneuve, 2012, p. 276-279.

La défaite du Japon en août 1945 incite finalement Trần Quang Vinh à collaborer avec la nouvelle puissance montante en Indochine : le parti communiste et anticolonialiste Việt Minh, dirigé par Hồ Chí Minh. Les troupes françaises, envoyées en septembre pour reconquérir l'Indochine, se trouvent ainsi opposées à une alliance de mouvements armés prêts à en découdre.

Le ralliement des caodaïstes de Tây Ninh à la France : opportunisme ou simple survie ?

Intervenant alors que la France et le caodaïsme sont en guerre depuis plus d'un an, le ralliement de Trần Quang Vinh (9 juin 1946) est un tournant dans le conflit indochinois. Les raisons de ce retournement d'alliance sont mal connues et méritent notre attention.

Les sources françaises décrivent le ralliement de Trần Quang Vinh comme une décision réfléchie de sa part, résultant d'une personnalité opportuniste et malhonnête¹¹. Cette explication, insuffisante, ne doit pas faire oublier les tensions entre caodaïstes et communistes au moment de leur alliance contre la France, chaque camp accusant l'autre d'être dirigé par des « traîtres à la nation » (*Việt gian*). Trần Quang Vinh est d'ailleurs emprisonné par la police Việt Minh d'octobre 1945 à janvier 1946 après avoir refusé de fusionner ses troupes avec celles de Hồ Chí Minh¹². Mais le dignitaire caodaïste était-il vraiment en position de négocier son ralliement avec la France ? D'après l'historienne Trần Mỹ Vân, Trần Quang Vinh aurait été arrêté par la Sûreté coloniale dans le cadre d'un gigantesque coup de filet à la suite duquel il aurait été emprisonné et torturé¹³. Cette version, absente de l'historiographie française, est néanmoins rendue

¹¹ Major Savani, *Notes sur le caodaïsme...*, *op. cit.*, p. 156.

¹² René Thomas, « Les sectes en Indochine du sud de 1945 à 1955 », *Mondes et cultures*, n° 47, octobre 1987, p. 712.

¹³ Trần Mỹ Vân, « Japan and Vietnam's caodaists : a wartime relationship (1939-1945) », *Journal of Southeast Asian studies*, n° 27, p. 221.

plausible par certains témoignages décrivant le geôlier de Trần Quang Vinh comme un amateur de la « magnéto d'interrogatoire¹⁴ ».

En réalité, le rôle des caodaïstes a souvent été surestimé dans cette affaire. Le Saint-Siège avait certes beaucoup à gagner d'une alliance avec la France, celle-ci lui permettant de mettre fin à une période de déclin politique, militaire et démographique. Mais cela ne lui conférait pas pour autant un pouvoir de négociation analogue à celui d'une puissance coloniale. Le ralliement de Trần Quang Vinh est donc avant tout le reflet d'une politique française de « vietnamisation » précoce du conflit, visant à se servir des indigènes – notamment des minorités – comme moyen d'action contre le Việt Minh.

Dès lors, quels facteurs ont poussé les Français à mener une telle politique ? Le projet de ralliement a été dicté dans un premier temps par des impératifs politiques. Au printemps 1946, le haut-commissaire Thierry d'Argenlieu, sourd aux protestations du Việt Minh, proclame l'autonomie de la République de Cochinchine, tout en promettant de soumettre ultérieurement la question au référendum. Les caodaïstes représentant 10 % des potentiels électeurs, il devient alors urgent de les rallier. Ainsi, en l'espace de deux jours (7 et 8 mai), Phạm Công Tắc est réembarqué à destination de l'Indochine et Trần Quang Vinh est arrêté¹⁵. Le 9 juin, ce dernier signe une convention dans laquelle il s'engage à déposer les armes et reconnaît officiellement le nouvel État cochinchinois. Phạm Công Tắc, à

¹⁴ La magnéto est une méthode de torture consistant à électrocuter la personne interrogée par l'intermédiaire de deux électrodes placées sur les parties sensibles du corps. Archives du ministère des Affaires étrangères, 174/QO20, Série États-associés, 1945-1957, Section II, Révolutionnaires annamites, juillet 1944-décembre 1947, Lettre de Le Van Bay au haut-commissaire, Saigon, 25 mars 1947 ; Jean Lartéguy, *Soldats perdus...*, *op. cit.*, p. 95.

¹⁵ ANOM, 6 HCI 360, Lettre au haut-commissaire de France, signé J. H. Cédile, n° 1205-DSAP, Saigon, le 7 mai 1946.

son retour d'exil, n'a d'autre choix que d'entériner cet accord (23 août 1946)¹⁶.



Figure 2 : Cao Đài Army, 22 février 1953. L'archevêque Trần Quang Vinh s'apprêtant à donner le drapeau de l'armée caodaïste au Hộ Pháp Phạm Công Tắc, qui le passera lui-même au nouveau commandant de l'armée caodaïste, le général Nguyễn Văn Thành. Site consulté le 5 janvier 2015 : (<http://album.caodai.net/displayimage.php?album=44&pid=3510>"l"top_display_media -)

La collaboration franco-caodaïste : une coopération politique et militaire

En septembre 1946, les dignitaires caodaïstes ne semblent pas définitivement acquis à la cause française. Constatant qu'ils sont sur le

¹⁶ ANOM, 6 HCI 360, Service de la sûreté, Bulletin de renseignement n° 9678, Secte caodaïque de Tây Ninh, Saigon, le 23 août 1946.

point d'être trahis, les chefs Việt Minh lancent une terrible répression contre les adeptes caodaïstes, ce qui pousse finalement le Saint-Siège à collaborer plus ouvertement avec la France. Lê Văn Hoạch (1896-1878), conseiller de Phạm Công Tắc, est nommé président de la République de Cochinchine le 26 novembre 1946. Cela n'empêche cependant pas Trần Quang Vinh d'émettre de sérieuses réserves quant à la légitimité du nouveau régime¹⁷. En revanche, le Saint-Siège fait bloc derrière la France lorsque celle-ci engage des pourparlers avec l'ex-empereur Bảo Đại en vue de la reconstitution d'un Vietnam unifié. Phạm Công Tắc joue même le rôle de médiateur entre les deux parties¹⁸. En Cochinchine, les dignitaires caodaïstes participent à la création de nouvelles organisations anti-Việt Minh et jouent un rôle clé dans le ralliement des bouddhistes Hòa Hảo (mai 1947) et des bandits Bình Xuyên (été 1948) à la France¹⁹. Phạm Công Tắc s'impose comme la personnalité la plus à même d'incarner une « troisième voie » en Cochinchine. Guidé par le prosélytisme, il tente en vain de mettre sous tutelle les Hòa Hảo (janvier 1948), ce qui ruine les espoirs de mise en place d'un front cochinchinois anti-Việt Minh²⁰.

Le traité Phạm Công Tắc-Fray (8 janvier 1947) donne un contenu militaire à la collaboration franco-caodaïste. L'État français commence alors à armer et entretenir des troupes caodaïstes. Composées de 1 970 soldats répartis en douze brigades volantes et en seize postes, les FACD (Forces armées caodaïstes) boutent le Việt Minh hors de la province de Tây Ninh et

¹⁷ SHD, 10H 4144, dossier n°3 « ralliement les accords », Lettre de Trần Quang Vinh au chef d'état-major commandant les TFIS, Saigon, le 3 janvier 1947, p. 1.

¹⁸ ANOM, 6 HCI 360, Note au haut-commissaire, a/s du voyage à Hong-Kong de S.E. Phạm Công Tắc, Saigon, le 13 avril 1948.

¹⁹ Le bouddhisme Hòa Hảo, fondé en 1939 dans l'ouest de la Cochinchine, prône un bouddhisme simplifié, moins coûteux en temps et en argent pour l'adepte. Le mouvement Bình Xuyên, fondé dans les années 1920 dans la banlieue de Saigon, est une puissante mafia menant divers trafics : armes, drogue, etc.

²⁰ ANOM, 6 HCI 360, Note n° 1979/S ?1, Cao Đài et Hòa Hảo, le 7 février 1948.

arrachent 340 armes des mains de l'ennemi en seulement deux ans²¹. Bénéficiant de son succès, l'armée caodaïste atteint 10 000 soldats en 1948²².



Figure 3 : Une brigade de soldats caodaïstes attendant l'ordre de traverser le « Vaïco [fleuve] Oriental », secteur de Tây Ninh, novembre 1948. Marguerite G. Gobron, *Le caodaïsme en images*, Paris, Dervy, 1949, Photo n° 168 (tous droits réservés).

Toutefois, dans le camp français, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer le comportement insidieux des officiers caodaïstes, et plus particulièrement du colonel Trịnh Minh Thê. « L'enfant terrible » – surnom que lui donnent les Français – s'impose comme une figure populaire parmi les soldats caodaïstes. violemment anti-français, il fonde la confrérie des Hắc Y (« chemises noires »), composée de 300 fidèles auxquels sont confiées des « missions de chocs » visant aussi bien le Việt Minh que le corps expéditionnaire. Trịnh Minh Thê s'entoure d'ex-officiers japonais qui

²¹ Lieutenant Darches, « L'armée caodaïste », in Major Savani, *Notes sur le caodaïsme...*, *op. cit.*, p. 233.

²² Jayne Werner, *Peasants Politics...*, *op. cit.*, p. 44.

l'aident à construire des arsenaux clandestins, des postes émetteurs et même à fonder sa propre école politico-militaire²³. Ces activités attisent les soupçons des Français vis-à-vis de Phạm Công Tắc, auquel il est reproché de jouer double jeu.

L'existence d'un double jeu de la part des Français ?

Dans les archives françaises, la collaboration avec le caodaïsme est souvent abordée sous l'angle du « double jeu » auquel s'adonnerait le Saint-Siège. *A contrario*, il n'est jamais fait mention d'un « double jeu » français. Pourtant, la France ne parle pas d'une seule et même voix à son allié caodaïste.

Les hauts responsables militaires et administratifs sont les principaux partisans d'une collaboration avec les caodaïstes, le général Boyer de Latour mettant notamment en place ce qui sera qualifié de « politique des sectes » (recours accru aux troupes caodaïstes, Hòa Hảo et Bình Xuyên). Conscients des velléités émancipatrices du Saint-Siège, ils veillent toutefois à ne pas trop gonfler les effectifs des FACD. Les officiers de terrain, en revanche, réclament une systématisation du recours aux soldats caodaïstes afin de combler leurs manques d'effectifs. À plusieurs reprises, ils en recrutent sans en référer à leurs supérieurs, ces derniers s'empressant d'annuler les mesures prises sans leur consentement²⁴.

De l'autre côté du spectre, si une partie des « anciens d'Indochine », témoins de l'engagement pro-japonais des caodaïstes pendant la Seconde Guerre mondiale, est opposée à toute alliance avec le Saint-Siège, on distingue à l'intérieur même de cette catégorie diverses sensibilités. Les milieux coloniaux ultraconservateurs refusent initialement tout compromis, puis assouplissent leur position. Le colonel Leroy, fondateur des UMDC

²³ ANOM, 6 HCI 360, Note au conseiller politique, signé Perrier, directeur de la police et de la sûreté fédérales, N° 18873, Saigon, le 1^{er} décembre 1948, p. 8-11.

²⁴ SHD, 10H 4140, dossier « groupes paramilitaires », Lettre du général Nyo au commandant militaire du Cambodge, Saigon, le 27 mai 1947.

(Unités Mobiles de Défense des Chrétientés), voue une haine féroce aux caodaïstes²⁵. La Sûreté coloniale, de son côté, est divisée en plusieurs tendances : d'une part ceux favorables à une collaboration politique mais défavorables à toute coopération militaire ; d'autre part ceux refusant tout compromis.

De cette diversité de sensibilités résulte un manque de coordination. En fait, les principales frictions ont lieu entre l'armée et la Sûreté coloniale, cette dernière transgressant fréquemment les accords passés entre les militaires français, les caodaïstes et les nationalistes vietnamiens²⁶. Bien qu'on ne puisse pas parler de « double jeu » concerté, il est donc clair que le camp français n'a lui-même pas appliqué une seule et même politique à l'égard des caodaïstes.

L'alliance franco-caodaïste, un cas de sous-impérialisme indigène

À l'issue de cet article, il apparaît que qualifier l'alliance franco-caodaïste de « pacte avec le diable » relève d'une analyse partielle. La collaboration franco-caodaïste a souvent été examinée sous le seul angle des trahisons commises par les dignitaires du Saint-Siège, surestimant ainsi leur pouvoir réel et occultant le fait que la France était en réalité à l'initiative d'une telle politique. En revanche, cette coopération correspond à ce que le géopoliticien François Thual qualifie de « sous-impérialisme », c'est-à-dire « un impérialisme qui fonctionne au service d'un autre impérialisme, qui le contrôle et le domine de différentes façons »²⁷.

²⁵ Les UMDC sont créés en 1948 afin de chasser le Việt Minh de la province cochinchinoise de BẾN TRE. Jean Leroy, *Fils de la rizière*, Paris, Robert Laffont, 1977, p. 141.

²⁶ SHD, 10H 603, dossier « relations franco-vietnamiennes », SESAG [Service de renseignements de l'armée française], Note sur le Bulletin de renseignement n° 12 376, le 11 février 1947.

²⁷ François Thual, *Contrôler et contrer. Stratégies géopolitiques*, Paris, Ellipses, 2000, p. 33.

Si l'on s'en tient à cette définition, il semblerait que ledit sous-impérialisme prenne fin au début du mois de juin 1951. À cette date, le colonel caodaïste Trìn Minh Thê prend définitivement le maquis avec 2 000 soldats qu'il dirige à la fois contre les Français et les communistes. Ainsi, une partie non négligeable des FACD n'agit clairement plus au profit de l'impérialisme colonial français. La collaboration franco-caodaïste survit malgré tout à ces tensions jusqu'à la prise de Đìen Biêu Phủ (13 mai 1954)²⁸. L'avènement du catholique pro-américain Ngô Đình Diêm comme Premier ministre de l'État associé du Vietnam (juin 1954), puis comme président de la République du Vietnam (octobre 1955) y met cependant définitivement fin. Le nouvel homme fort du Sud-Vietnam réprime en effet les mouvements religieux jugés déviants (dont le caodaïsme), forçant ainsi Phạm Công Tắc à s'exiler au Cambodge. Les soldats caodaïstes, pris entre deux feux, se dispersent entre ceux qui intègrent l'armée de Ngô Đình Diêm et ceux qui – devant la politique anti-caodaïste menée par son gouvernement – rejoignent la guérilla communiste. La guerre d'Indochine s'achève, celle du Vietnam débute.

²⁸ À laquelle les FACD ne participent pas, la France refusant d'envoyer ses partisans cochinchinois au nord du Vietnam de peur qu'ils ne succombent à l'intense propagande communiste diffusée par les partisans de Hồ Chí Minh dans cette région.

Le jeu vidéo dans la globalisation culturelle

Genèse et diffusion en France du jeu vidéo japonais, 1978-2014

ROMAIN LEBAILLY

Mots-clés : France – Japon – Jeu vidéo – Globalisation culturelle – *Soft Power*.

Video Game In Cultural Globalization. Birth And Spread Of Japanese Video Game In France, 1978-2014

Keywords : France – Japan – Video Game – Cultural Globalization – *Soft Power*.

Curieux sujet de recherche que le jeu vidéo, pourrait-on penser¹. S'il a déjà suscité un certain nombre de travaux académiques en France comme à l'étranger, notamment en sociologie ou en ludologie, il reste encore marginal dans le domaine scientifique, en histoire en particulier². Il existe un vide historiographique doublé d'un déficit de méthode concernant la source historique que constitue le jeu vidéo³.

¹ Le présent article est le compte rendu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Hugues Tertrais, « Genèse et diffusion en France du jeu vidéo japonais (de 1978 à nos jours) : l'invention d'un *soft power* ? », soutenu en octobre 2014 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Les dynamiques sociales inhérentes aux jeux vidéo ont fait l'objet de travaux sociologiques, notamment consacrés aux jeux en ligne massivement multijoueurs. Cf. Sylvie Craipeau, *La société en jeu(x), le laboratoire social des jeux en ligne*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011. La ludologie est, elle, un champ de recherche traitant du jeu pour lui-même. La recherche sur le jeu vidéo en constitue un pan dynamique depuis le début des années 2000. Cf. Sébastien Genvo, *Le game design de jeux vidéo : approches de l'expression vidéoludique*, Paris, L'Harmattan, 2006.

³ Ce travail s'appuie largement sur des sources vidéoludiques appréhendées comme objets historiques. Considérant le caractère nouveau de ce genre d'analyse dans l'historiographie, il a fallu, sans vouloir faire œuvre de méthode, inventer des manières d'approcher cet objet et ses spécificités, en

Pourtant, ce dernier est sans nul doute le bien culturel qui connaît la plus forte expansion à la fin du xx^e siècle, donnant naissance à une industrie culturelle mondialisée, un système de production et de distribution en masse de biens culturels. Or, si on compare l'industrie vidéoludique à des cas similaires de l'histoire du xx^e siècle, où les États-Unis sont peu ou prou les seuls moteurs de la massification et de la globalisation des productions, on remarque qu'un acteur inhabituel leur dispute ici le leadership : le Japon.

Le jeu vidéo naît dans les universités américaines dans les années 1960, avant d'être largement commercialisé dans les années 1970. Cependant, la surabondance de jeux de mauvaise qualité et le manque de maîtrise des constructeurs de consoles sur leurs produits entraîne le jeu vidéo américain dans une crise en 1983. Les firmes pionnières, comme Atari, s'effondrent. C'est à ce moment que les firmes japonaises, qui se sont lancées dans la création de jeux depuis 1978, prennent une véritable ampleur sur la scène internationale, au point de devancer leurs consœurs américaines⁴. Nintendo, et dans une moindre mesure Sega, deviennent les principaux constructeurs de consoles, avant d'être rejoints par Sony dans les années 1990, tandis que les studios de développement de jeux prolifèrent, à l'image de Square ou Konami.

Si les Américains, jamais totalement distancés, parviennent à revenir en force dans le monde du jeu vidéo à la fin des années 1990 grâce à de puissants studios de développement et aux ambitions de Microsoft, on peut distinguer une période d'une quinzaine d'années, entre 1983 et la fin des années 1990, où les Japonais dominent le marché et guident de fait son essor. Aujourd'hui encore, ils restent des acteurs majeurs du secteur vidéoludique.

appréhendant à la fois la dimension purement ludique et l'univers développé dans les jeux.

⁴ *Space Invaders* (Taito, 1978, Japon) peut être considéré comme le premier jeu entièrement créé au Japon et pas seulement copié sur des productions américaines.

Le seul fait que le Japon soit parvenu à tenir tête à la puissance de l'industrie culturelle américaine est en soi un point intrigant. Au-delà des aspects économiques et des rivalités entre éditeurs, il faut comprendre, dans un premier temps, comment les firmes japonaises se sont mises à produire des jeux vidéo qui ont pu connaître le succès dans le monde entier, ce qui implique plusieurs questions : comment ces entreprises se sont-elles appropriées un objet originellement américain et jusqu'à quel point l'ont-elles remodelé ? Comment ont-elles construit une industrie tournée vers l'exportation et donc produit des jeux susceptibles de plaire à un public aussi bien européen ou américain que japonais ?

À l'autre bout, il y a les publics visés : dans le cas de la France, comment les joueurs, mais aussi les non-joueurs, ont-ils reçu l'arrivée des productions japonaises ? Quel discours sur les firmes japonaises, et même sur le Japon lui-même, émerge à cette occasion ? Quelle a été l'influence des jeux vidéo japonais sur les pratiques vidéoludiques ?

Ces deux thèmes de la structuration de l'industrie vidéoludique japonaise et de la réception des jeux japonais en France, qui s'inscrivent non pas dans une succession historique mais dans la simultanéité, doivent être examinés ensemble pour aborder pleinement la question de l'entrée du jeu vidéo japonais dans la globalisation.

Un concept en particulier semble tout désigné pour décrire ce phénomène : celui de *soft power*⁵. Souvent appliqué aux problématiques de diffusion de biens culturels de masse, en particulier américains, il désignerait, ici, un processus par lequel les individus seraient influencés favorablement, en jouant à des jeux vidéo japonais, quant à leurs

⁵ Inventé par Joseph Nye (*Bound to Lead : The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990), le *soft power* est à l'origine, pour les Américains, un moyen d'user de la persuasion plutôt que de la coercition vis-à-vis des autres pays, par la puissance de leur culture et de leur idéologie, afin d'obtenir leurs faveurs et donc des rapports de force favorables à l'échelle internationale. Du champ géopolitique, il s'est progressivement déplacé vers les sciences humaines en général, où il désigne alors une influence culturelle d'un acteur international sur un autre.

représentations du Japon et des productions culturelles japonaises. L'enjeu est donc, aussi, de mesurer l'efficience d'un tel concept dans le cas qui nous occupe.

Filiations de la création vidéoludique japonaise

À l'origine de la création vidéoludique japonaise, les premières entreprises nippones à se lancer dans le jeu vidéo ont eu d'abord à faire face au poids de l'héritage américain. En effet, aux États-Unis, quelques entreprises pionnières ont, par leurs productions, défini le jeu vidéo, ses usages ludiques, ses genres, ses formes physiques. Les firmes japonaises, après avoir un temps copié ouvertement les productions américaines, s'en détachent progressivement pour parvenir à inventer de nouveaux genres vidéoludiques⁶. Plus que cela, elles en viennent, dans les années 1980, à reprendre des genres américains, pour s'en détacher et créer leurs propres codes et leurs propres univers. Il en va ainsi des jeux vidéo de rôle⁷. Les Japonais s'inspirent de ce genre américain pour leurs productions mais s'en détachent sensiblement, au point de créer leur propre langage vidéoludique. On parle alors de *Japanese Role Playing Games* (JRPG)⁸ pour désigner les spécificités des productions japonaises dans le domaine, aussi bien au niveau des aspects ludiques – les jeux japonais développent leur propre *gameplay* – qu'à celui des univers développés – quand les jeux américains penchent pour des univers de *fantasy* et de science-fiction, les

⁶ *Space Invaders* (Taito, 1978, Japon) ou *Pac-Man* (Namco, 1979, Japon) sont des exemples de *gameplay* novateurs, avant même la crise de 1983.

⁷ Le modèle de ce genre dans les années 1980 aux États-Unis est la série *Ultima*, éditée par Origin Systems.

⁸ Les séries *Final Fantasy*, de Square, et *Dragon Quest*, d'Enix, en sont les principales représentantes.

jeux japonais ont les codes du manga pour référence⁹. Par ce processus, les Japonais parviennent ainsi non seulement à s'appropriier l'objet jeu vidéo originellement américain, mais aussi à lui donner une nouvelle signification. On peut parler d'un transfert culturel au sens de Michel Espagne et Michael Werner¹⁰.

Une fois cette réappropriation effectuée, les éditeurs ont pu créer des contenus « japonais », au sens où leurs jeux vidéo parlent depuis le Japon, mais s'insèrent aussi dans le dispositif culturel japonais préexistant. Parfois, le côté japonais est clairement assumé, comme dans *Ôkami*, dont l'univers fait ouvertement référence à la mythologie *shintô*¹¹. Plus souvent, les références japonaises sont discrètement insérées, mais bien présentes, comme dans *Pokémon*, où l'on peut mettre en évidence des similitudes avec des contes traditionnels japonais comme *Momotarô*, les codes des mangas *shônen*, ou, de façon plus surprenante, des aspects du *shintô*¹². Ces différents exemples montrent bien que les éditeurs japonais ont produit des jeux desquels transpire une vision du monde japonaise et qui s'inscrivent dans le champ culturel japonais, *via* un jeu de références, explicites ou non, à des éléments culturels qui leur préexistent. Par ce travail, ils intègrent le jeu vidéo dans ce tissu culturel, les productions vidéoludiques devenant à leur tour des références japonaises. C'est en ce sens, au fond, qu'on peut parler en toute honnêteté de « jeu vidéo japonais ».

⁹ Cette notion importante de l'analyse vidéoludique désigne à la fois l'expérience vidéoludique et les éléments ludiques qui la créent.

¹⁰ Michel Espagne et Michael Werner (dir.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1988. Le transfert culturel y est envisagé comme un échange culturel avec réappropriation, puis intégration dans l'espace culturel récepteur.

¹¹ *Ôkami*, Capcom, 2006, Japon.

¹² *Pokémon Rouge et Bleu*, Nintendo, 1996, Japon.

La logique de l'exportation

Nourrie par ce double héritage américain et japonais, l'industrie vidéoludique nipponne a pu produire de nombreux jeux. Cependant, pour accéder au rang d'industrie culturelle globale, celle-ci a dû s'ancrer, dès le départ, dans une logique d'exportation, avec au premier plan la création de contenus destinés au monde entier. On constate en effet qu'au-delà du fait que le *gameplay* et l'expérience vidéoludique constituent un langage universel *a priori* accessible à tous, les éditeurs ressentent le besoin de créer des jeux adaptés à tous les publics qu'ils visent – États-Unis, Europe, Japon – pour faire en sorte que chacun y trouve ses repères ; un impératif qui s'impose dès la phase de développement du jeu. Cela est particulièrement visible dans des jeux où la nationalité des personnages a son importance, comme la série de *Versus Fighting* japonaise *Street Fighter*, de Capcom, lancée en 1987, où l'on constate, à mesure que les épisodes se succèdent, que les jeux proposent une proportion de plus en plus importante de personnages correspondant aux publics-cibles, délaissant l'idée originale de proposer aux joueurs des combattants provenant de pays à la tradition martiale réputée. Tout se passe comme si les développeurs semblaient se convertir, au fur et à mesure des épisodes, à l'idée que chaque joueur doit trouver un personnage qui lui corresponde, donc un personnage de sa nationalité. Même si cette volonté est limitée par les représentations des développeurs japonais, qui ne coïncident pas toujours avec celles des joueurs européens ou américains, elle est symptomatique de cet impératif que s'imposent les firmes japonaises de produire des jeux où tous les publics qu'ils visent puissent se reconnaître.

Le second temps de la logique d'exportation à l'œuvre dans l'industrie vidéoludique japonaise est celui du choix des jeux à exporter. Certains jeux ne passent tout simplement pas cette barrière, et restent commercialisés uniquement au Japon, car considérés comme « trop japonais » pour plaire

à un public non-japonais¹³. Quand ils franchissent ce premier obstacle, les jeux doivent être ensuite localisés, c'est-à-dire non seulement traduits, mais aussi, parfois, adaptés au public-cible afin de les expurger d'éléments jugés trop singuliers ou trop choquants. Ce travail, d'abord négligé, passe progressivement au premier plan : les traductions se font soignées, souvent en faisant la part belle à l'adaptation aux repères du public visé plutôt qu'à la conservation des références japonaises. La localisation va parfois jusqu'à retravailler des aspects visuels du jeu, voire changer la substance du jeu elle-même, en en modifiant l'univers, ou tout simplement en proposant des visuels différents sur les couvertures des jeux – des éléments importants au début de la période, où les graphismes des jeux en eux-mêmes étaient limités – créant ainsi, pour un même jeu, deux perceptions pas tout à fait identiques¹⁴. Cela met toutefois en évidence la nécessité qui semble s'imposer aux éditeurs, non seulement de traduire leurs jeux pour les rendre intelligibles, mais aussi de les adapter à un public qu'ils pensent différent.

Le Japon des joueurs français

Après ce processus qui a mené à l'apparition d'une industrie vidéoludique japonaise tournée vers l'exportation, il faut éclairer la réception de ces productions par les publics ciblés. On trouve les traces des réactions à celle-ci dans les médias français, généralistes ou spécialisés.

¹³ Des jeux de séduction comme la série *Tokimeki Memorial* de Konami, dont le succès au Japon ne se dément pas depuis les années 1990, ne sont parvenus à sortir de l'archipel que par l'entremise de traductions non-officielles.

¹⁴ Le premier épisode de *Dragon Quest* (Enix, 1986, Japon) présentait dans sa version japonaise une esthétique très proche de celle des mangas, tandis que celle de la version américaine rattachait le jeu aux codes de l'*heroic fantasy* auxquels le public américain est habitué : pour un jeu présentant les mêmes caractéristiques ludiques, on obtient alors deux univers différents.

Le discours légitime sur le jeu vidéo, celui porté par les médias généralistes et produit jusque récemment par des non-joueurs, se révèle plutôt négatif à l'égard du jeu vidéo japonais¹⁵. On y trouve non seulement les topoï négatifs à l'égard du jeu vidéo en général, mais on voit aussi émerger en filigrane un discours négatif sur le Japon en lui-même. Les reportages traitant du jeu vidéo au Japon se focalisent sur les joueurs japonais plutôt que sur les jeux, et les montrent dans des situations de perte de repères et de marginalité – salles d'arcade bondées, joueurs cloîtrés chez eux – dont le jeu vidéo est rendu implicitement responsable : il est accusé de causer des dérives dans la société japonaise. Or, le fait que ces mêmes jeux vidéo soient exportés et connaissent le succès en France est perçu comme inquiétant : le risque semble être que le rapport malsain que les Japonais entretiendraient à la machine arrive dans la société française en même temps que les jeux vidéo. Le jeu vidéo devient alors le symbole d'un Japon dystopique¹⁶ qui serait le futur potentiel de la France.

À ce discours anxiogène porté par les médias généralistes répond un discours de joueurs porté par les médias spécialisés dans le jeu vidéo¹⁷. Si, dans un premier temps, ceux-ci se montrent dubitatifs voire inquiets face à l'arrivée des productions japonaises, leur discours change à l'arrivée des consoles de Nintendo et Sega, à la fin des années 1980. Prenant acte de la qualité des jeux et du matériel japonais, les magazines spécialisés commencent à traiter le Japon comme une référence positive et valorisée. Au fur et à mesure, les germes d'une nippophilie contemporaine¹⁸

¹⁵ On le trouve à la fois dans les sources de presse écrite (ici, *Le Monde*) et dans les sources télévisuelles (journaux télévisés de TF1 et France 2, émissions de jeunesse, émissions de reportage).

¹⁶ Un Japon faisant figure de société fantasmée aux défauts surdimensionnés.

¹⁷ La principale source étudiée ici est *Tilt*, un magazine de « microloisirs » qui paraît de 1982 à 1994.

¹⁸ Il s'agit ici d'un attrait qui se développe chez une partie de la jeunesse française pour la culture populaire japonaise : mangas, animé, jeux vidéo, musique pop, etc.

apparaissent : tout ce qu'on pourrait qualifier de marques extérieures de japonité – références culturelles, mots japonais, kanjis, etc. – semble « *cool* », car celles-ci renvoient à un Japon créateur de jeux vidéo. Or, il faut souligner que ce nouveau discours valorisant le Japon est le fruit des joueurs eux-mêmes et non des firmes japonaises. Si certaines d'entre elles, comme Sega, n'hésitent pas à s'adresser directement aux joueurs par différents moyens, leur but est toujours de valoriser leurs produits et leur image, mais jamais le Japon seul. Les joueurs, au contraire, adoptent le Japon et pas seulement ses jeux vidéo, allant jusqu'à le défendre face à la mauvaise image qu'il traîne.

La question de la réception des jeux japonais recouvre aussi la façon dont ils se sont intégrés dans les pratiques des joueurs français. De ce côté-là, on remarque que ceux-ci s'approprient rapidement certains jeux et inventent de nouvelles pratiques. Il en va ainsi, par exemple, des joueurs de haut niveau, qui inventent un nouvel usage ludique à certains jeux, puisqu'ils y jouent sur le mode de la compétition, ce qui n'est souvent pas prévu par les éditeurs¹⁹. En créant leur propre pratique, ils cassent ainsi le privilège des éditeurs d'être les seuls à pouvoir imposer leur façon de jouer. On peut là aussi parler d'un transfert culturel, d'une réappropriation par les joueurs d'un objet japonais.

Des échanges multidimensionnels au cœur de la globalisation culturelle

Au bout de toutes ces étapes qui jalonnent l'affirmation du jeu vidéo japonais comme industrie culturelle de masse prenant toute sa part dans la

¹⁹ Les joueurs de haut niveau de jeux de *versus fighting*, comme la communauté des joueurs de *Street Fighter II* qui se maintient depuis les années 1990, en sont un bon exemple.

globalisation culturelle, il semble difficile de conclure à l'efficacité du concept de *soft power*, qui a orienté et irrigué ce travail²⁰.

Si le jeu vidéo japonais est certes empreint de références culturelles japonaises, le processus d'exportation se caractérise dans de nombreux cas par l'atténuation de celles-ci, aseptisant de fait l'éventuel *soft power* dont il pourrait être porteur. Du côté de la réception, s'il connaît évidemment un succès de masse en France, il se traduit, chez les non-joueurs, c'est-à-dire dans la société en général, par une méfiance à l'égard du Japon plutôt que l'inverse. Chez les joueurs, les firmes japonaises ne sont pas complètement parvenues à imposer leurs pratiques, et donc, au fond, leur conception du jeu vidéo.

Reste la nippophilie qui se développe chez une partie des joueurs. Chez eux, c'est bien un attrait pour le Japon qui est apparu suite à la diffusion des jeux vidéo japonais. Mais la nippophilie surgit grâce aux joueurs eux-mêmes et non *via* l'industrie vidéoludique. Ce sont les joueurs qui sont à l'initiative et choisissent ce à quoi ils accordent de l'intérêt dans la culture populaire japonaise. L'émergence de la nippophilie n'est donc pas synonyme de *soft power* effectif, puisque les firmes japonaises n'en sont aucunement les initiatrices.

On en vient à mesurer les insuffisances d'une conception des échanges culturels fondée sur l'idée d'influence, qui sous-tend le concept de *soft power*. Celle-ci apparaît inapte à définir la subtilité des relations culturelles entre espace d'exportation et espace de réception. Par ailleurs, elle est particulièrement mise à mal par l'idée de réappropriation, puisque celle-ci casse l'unilatéralité qui définit l'influence, le récepteur étant, dans le cas de la réappropriation, actif lui aussi et engagé autant que l'exportateur dans l'échange.

²⁰ Les années 1980 sont celles qui posent les bases du développement du jeu vidéo japonais, permettant ensuite un large essor économique dans les années 1990, avant que les firmes japonaises se trouvent de nouveau face à la concurrence américaine à partir des années 2000.

Toutefois, la réflexion sur le concept de *soft power* est féconde, puisqu'elle permet, en creux, de mettre en évidence la subtilité des échanges culturels qui aboutissent au phénomène de masse qu'est devenu le jeu vidéo japonais. Pour les résumer, l'image du mouvement d'un balancier est la plus parlante : le Japon reçoit un objet culturel américain, se le réapproprie, puis le renvoie à son tour vers les États-Unis et l'Europe qui engagent eux aussi une certaine réappropriation *via* une réception active.

Une telle conception, qui fait la part belle à la réciprocité des échanges, dépassant ainsi l'idée de *soft power*, dresse un tableau de la globalisation culturelle où les échanges et les relations primeraient sur l'idée d'aires culturelles certes poreuses, mais au bout du compte perçues comme homogènes. Un tableau où, à l'instar d'autres biens culturels, le jeu vidéo japonais est inextricablement pris.

La Commission du droit international des Nations unies : gènese et enjeux

MARGUERITE LAVIALLLE

Mots-clés : Commission du droit international – Droit international – Commission – Organisations des Nations unies – Eurocentrisme.

The International Law Commission of the United Nations, Genesis and Challenges

Keywords : *International Law Commission – International Law – Commission – United Nations – Eurocentrism.*

Les références au droit saturent la sphère internationale¹. En septembre 2013, Vladimir Poutine écrivait dans le *New York Times* que son refus d'intervenir en Syrie exprimait sa volonté de protéger le droit international². Un an plus tard, Barack Obama déclarait devant l'assemblée des Nations unies après le rattachement de la péninsule de Crimée à la Russie : « C'est là une vision du monde où la puissance fait le droit »³. Ces références constantes sont problématiques car elles laissent croire que le droit international est un ensemble de règles stables et objectives.

Le droit international émerge à la fin du XIX^e siècle, lorsque la profession commence à s'organiser. Les deux guerres mondiales ont ensuite

¹ Le présent article est le prolongement du mémoire « Genèse de la Commission du droit international des Nations unies, 1873-1956 », rédigé dans le cadre d'un Master 2 sous la direction du professeur Laurence Badel, soutenu en juin 2014 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Vladimir Poutine, « A Plea for Caution From Russia. What Putin Has to Say to Americans About Syria », *The New York Times*, 11 septembre 2013.

³ « This is a vision of the world in which might makes right », Barack Obama, « Remarks by President Obama in Address to the United Nations General Assembly », 24 septembre 2014, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2014/09/24/remarks-president-obama-address-united-nations-general-assembly> (consulté le 31 janv. 2015).

encouragé sa perception comme un outil de pacification du monde⁴. Ainsi, les Nations unies créent dès novembre 1947 une Commission du droit international (CDI), dont la mission est de développer et de codifier le droit international – c'est-à-dire de créer de nouvelles normes et d'entériner des coutumes déjà existantes. Nous nous sommes intéressée à des sources jusqu'ici peu travaillées, en provenance des organisations internationales (archives des secrétariats et des commissions) et des acteurs eux-mêmes, afin d'étudier la CDI, institution méconnue, en tant qu'« espace de confrontation entre des représentations »⁵. Il s'agissait, dans la continuité de travaux récents, de faire une histoire sociologique et intellectuelle du droit international, en s'intéressant notamment aux idées et concepts à l'œuvre lors de sa codification par une Commission dédiée⁶. Faire l'histoire de la genèse de cette Commission et interroger son fonctionnement a aussi permis de retracer l'émergence des juristes sur la scène internationale et de rappeler que, loin d'être un ensemble de règles stables et objectives, le droit international est d'abord un discours, historiquement construit.

D'une part, la CDI s'avère être la pérennisation institutionnelle d'un réseau de juristes internationalistes sur le temps long. D'autre part, cette Commission est apparue comme un lieu idéal pour observer les enjeux du processus de fabrication de normes internationales. Le parcours de Sir Hersch Lauterpacht en fournit une illustration frappante.

⁴ Guillaume Sacriste, Antoine Vauchez, « La 'guerre hors-la-loi' (1919-1930). Les origines de la définition d'un ordre politique international », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, 2004, p. 91.

⁵ Marc Abélès (dir.), *Des anthropologues à l'OMC : scènes de la gouvernance mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2011, p. 20.

⁶ Félix Lange, « Conference Report - Lauterpacht and Beyond : Jewish/German Authorship and the History of International Law », *German Law Journal*, n° 13, 2012, p. 793-806.

Pérennisation d'un réseau de juristes internationalistes

De la seconde moitié du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale, le droit international se codifie et s'institutionnalise timidement⁷. Ces initiatives restent toutefois un « embryon de communauté savante », où la loyauté nationale des juristes est prégnante, et que la Grande Guerre faillit faire voler en éclat : les associations de droit international cessent de se réunir de 1914 à 1919⁸.

Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale qu'un réseau se constitue. L'action à long terme de la Société des Nations (SDN), longtemps discréditée au nom de son « échec » en termes de sécurité collective, est aujourd'hui bien mieux connue⁹. La SDN s'attelle notamment au développement du droit international et, dès 1920, un comité préparatoire, chargé du règlement de la Cour internationale de justice, propose la tenue d'une Troisième conférence de La Haye, afin de continuer l'œuvre de codification du droit international entreprise lors des deux conférences de 1899 et 1907. Rejetée en 1920, cette proposition est reprise en 1924 et amène la création d'un Comité des experts pour la codification progressive du droit international, le 22 septembre 1924¹⁰. Cette première institutionnalisation est également l'occasion d'une timide

⁷ Jean-Michel Guieu et Dzovinar Kévonian, « Introduction », *Relations internationales*, n° 149, 2012, p. 3-11.

⁸ Guillaume Sacriste, Antoine Vauchez, « La "guerre hors-la-loi"... », *op. cit.*, p. 92.

⁹ Patricia Calvin, Jens-Wilhelm Wessels, « Transnationalism and the League of Nations : Understanding the Work of its Economic and Financial Organisation », *Contemporary European History*, n° 14, vol. 4, 2005, p. 465-492 ; Yann Decorzant, *La Société des Nations et la naissance d'une conception de la régulation économique internationale*, Bruxelles, Peter Lang, 2011 ; Jürgen Osterhammel, « "Technical Co-Operation" Between the League of Nations and China », *Modern Asian Studies*, n° 13, vol. 4, 1979, p. 661-680.

¹⁰ Archives de la Société des Nations (Genève), 1276, lettre de M. le Président du Comité d'experts pour la codification progressive du droit international à M. le Président en fonction du Conseil, Upsala, 11 mai 1925.

ouverture du droit international : contrairement aux associations transnationales d'avant 1914, le Comité de la SDN compte parmi ses membres quelques non-Occidentaux. Il se réunit à trois reprises au cours des années 1925-1927 afin de s'accorder sur les sujets « mûrs pour la codification ». À partir de 1927, il est assisté dans sa tâche par un organe subsidiaire, le Comité préparatoire pour la Conférence de Codification¹¹. Cette conférence, tenue en 1930, ne fut pas le succès attendu mais sa préparation au long cours par plusieurs comités dédiés rassemble et fédère le petit milieu des juristes internationalistes à travers la SDN. Les juristes internationalistes tissent dans l'entre-deux-guerres un réseau influent et forment une « communauté épistémique » (ou *knowledge-based community*) au sens de Van Daele¹².

La Seconde Guerre mondiale conduit certains de ces juristes à s'interroger sur l'avenir de leur profession. Ainsi, un projet américano-canadien intitulé « le droit international du futur », rendu public en 1944, s'ouvre par cette phrase : « Une responsabilité spécifique semble reposer sur la profession juridique, et en particulier sur les membres de la profession juridique ayant de l'expérience en droit international »¹³. Au sein

¹¹ Les sujets retenus sont les suivants : nationalité, eaux territoriales, responsabilité des États (dommages causés sur leur territoire à la personne ou aux biens d'étrangers). Voir Shabtai Rosenne, « Codification Revisited After 50 Years », in Max Planck, *Yearbook of United Nations Law*, Leiden, Martinus Nijhoff Publishers, vol. 2, 1998, p. 1-22, http://www.mpil.de/files/pdf2/mpunyb_rosenne_2.pdf (consulté le 31 janv. 2015).

¹² « Epistemic communities are networks of professionals that exercise an authoritative claim to policy-relevant knowledge because of their expertise and competence within a particular domain », Jasmien Van Daele, « Engineering Social Peace : Networks, Ideas, and the Founding of the International Labour Organization », *International Review of Social History*, n° 50-3, 2005, p. 436 ; voir également Sandrine Kott, « Une "communauté épistémique" du social ? Experts de l'OIT et internationalisation des politiques sociales dans l'entre-deux-guerres », *Genèses*, n° 71, 2008, p. 26-46.

¹³ Carnegie Endowment for International Peace, « International Law of the Future », *The American Journal of International Law*, n° 38, vol. 2, 1944, p. 41-139 et p. 51.

des Nations unies, cette « responsabilité spécifique » des juristes amena la création d'un Comité de réflexion le 11 décembre 1946, comité qui proposa la création d'une Commission du droit international. Celle-ci voit le jour le 21 novembre 1947 (Résolution 174 (II) de l'Assemblée générale des Nations unies). Elle est composée de 15 membres. Lors de notre étude du Comité, puis de la CDI elle-même, deux éléments ont particulièrement retenu notre attention.

Tout d'abord, au sein du comité préparatoire se met rapidement en place, au lieu d'une discussion générale, un « dialogue soviético-américain », révélée par une lettre du délégué français Henri Donnedieu de Vabres datée de 1947¹⁴. Plus tard, le 5 juin 1950, le juriste Vladimir Koretsky (URSS) démissionne de la Commission du droit international après avoir demandé en vain l'éviction du juriste chinois Hsu¹⁵ : suite à la proclamation de la République populaire de Chine le 1^{er} octobre 1949, M. Koretsky estime que M. Hsu, émanation d'un gouvernement devenu illégitime, ne représente plus la tradition juridique chinoise au sein de la CDI¹⁶. Sa demande est rejetée à l'unanimité¹⁷. Au-delà des échos de guerre froide, ces deux exemples illustrent un aspect distinctif de la scène juridique internationale : sa difficile autonomie¹⁸.

¹⁴ Archives du ministère des Affaires étrangères (La Courneuve), fonds NUOI, lettre d'Henri Donnedieu de Vabres au ministère des Affaires étrangères, n° 139, 19 mai 1947.

¹⁵ L'éviction ou la suspension comme Koretsky l'affirma ensuite, CDI, *Yearbook of the International Law Commission 1950*, New York, United Nations, 1958, p. 1-2.

¹⁶ Il fait ici écho à la demande du nouveau gouvernement maoïste d'une représentation aux Nations unies en lieu et place de l'ancienne République de Chine, demande qui ne fut octroyée qu'en 1971.

¹⁷ CDI, *Yearbook of the International Law Commission 1949*, New York, United Nations, 1956, p. 1-2.

¹⁸ Guillaume Sacriste, Antoine Vauchez, « La "guerre hors-la-loi"... », *op. cit.*, p. 93.

En second lieu, la Commission du droit international permet également d'observer les juristes qui la composent et de constater qu'ils forment un réseau aux mailles particulièrement serrées : lors de la première session, le président M. Hudson déclara qu'il « connaissait tous les membres de la Commission depuis de nombreuses années et avait déjà eu le plaisir de travailler avec la plupart d'entre eux »¹⁹.

Le milieu des juristes internationalistes, « embryon de communauté savante » jusqu'au début du XX^e, se constitue en réseau dans l'entre-deux-guerres, réseau que la CDI pérennise en l'institutionnalisant.

Comment « faire » le droit international ?

La CDI comme observatoire

Nous nous sommes intéressée aux individus qui composent la CDI, à leurs relations et à leurs identités professionnelles, afin de mieux comprendre le processus de fabrication du droit international²⁰. L'étude de ces quinze juristes amène deux conclusions.

Tout d'abord, il faut garder à l'esprit que ces hommes appartiennent ou ont appartenu à diverses instances transnationales de droit international : au-delà de ces quinze hommes, mais parfois à travers eux, la fabrication de normes internationales par la CDI implique une multitude d'acteurs. Prenons l'exemple du projet d'une Déclaration des droits et devoirs des États, examiné à la première réunion de la Commission en 1949. Dès sa session de 1916, l'Institut américain de droit international (l'IADI, dirigé par James Brown Scott), avait proposé une *Déclaration des droits et devoirs des Nations*²¹. L'Union juridique internationale en avait fait de même peu

¹⁹ CDI, *Yearbook ...*, *op. cit.*, p. 10.

²⁰ Marion Fresia, « La fabrique des normes internationales sur la protection des réfugiés au sein du comité exécutif du HCR », *Critique internationale*, n° 54, 2012, p. 40.

²¹ James Brown Scott, *Institut Américain de Droit International : sa déclaration des droits et devoirs des Nations*, Washington, IADI, 1916.

après²². En 1933, c'est au tour de l'Union panaméricaine de s'y intéresser (lors de la conférence de Montevideo), tandis qu'au niveau national on peut citer les efforts du Panama dès 1945. Le Panama est d'ailleurs à l'origine du brouillon de projet discuté à la CDI, et c'est grâce à l'insistance de Ricardo Alfaro, membre panaméen de la CDI, que ce projet est discuté dès la première session de 1949²³. Les normes internationales sont bien le résultat de l'imbrication de plusieurs logiques et initiatives ainsi que de l'implication de multiples acteurs (même si l'on voit qu'un juriste singulier, ici Ricardo Alfaro, peut jouer un rôle décisif).

Ensuite, l'étude de cette Commission et de son rôle de « fabricante » de normes permet de s'aventurer sur le terrain de l'eurocentrisme en droit international, sur les traces de Martti Koskenniemi²⁴. Les normes de la CDI sont à vocation universelle. Or, comme on l'a mentionné plus haut, la société des juristes internationalistes est, avant 1914, composée exclusivement d'Occidentaux tandis que le Comité de la SDN s'ouvre timidement avec quatre membres non-occidentaux. À la CDI, dont le statut insiste sur la représentation des « principales civilisations » du monde, les juristes non-occidentaux ont tous reçu un enseignement occidental²⁵. La CDI en 1949, c'est 80 % d'Occidentaux, une absence des femmes jusqu'en 2001 et une moyenne d'âge de 69 ans (ce qui explique la critique parfois formulée d'un droit international fait par de « vieux hommes blancs »). Dans ces conditions, il est important de rappeler que le droit international qui se développe depuis la fin du XIX^e siècle et qui

²² Nations unies, « Étude préparatoire sur un projet de déclaration des droits et des devoirs des États », 21 avril 1949.

²³ CDI, *Yearbook of the International Law Commission 1950*, New York, United Nations, 1958, p. 1-2.

²⁴ Par exemple : Martti Koskenniemi, « Histories of International Law : Dealing with Eurocentrism », *Rechts Geschichte*, n° 19, 2011, p. 152-176.

²⁵ Le juriste chinois Shu-hsi Hsu fit son doctorat à Columbia University (États-Unis), le Syrien Faris al-Khoury étudia à l'université américaine de Beyrouth (Liban) et Sir Benegal Narsing Rau, juriste indien, fit ses classes au Trinity College de Cambridge (Royaume-Uni).

s'institutionnalise de manière pérenne au sein de la Commission du droit international, s'il se présente comme « intemporel et universel » est une *construction régionale*, liée à des projets et des intérêts occidentaux²⁶. Derrière une rhétorique universaliste, est véhiculée une certaine « normativité politique et téléologique », au sens où une tradition particulière est dite universelle et où cette domination d'une tradition particulière est présentée comme dans l'ordre des choses²⁷.

Étudier les juristes en tant qu'individus et non en tant que groupe d'acteurs homogène, a permis de montrer que la fabrication de normes est le résultat d'une imbrication d'acteurs et de savoirs tout en attirant l'attention sur la dimension eurocentrique des normes produites.

Hersch Lauterpacht, juriste et humaniste

Hersch Lauterpacht²⁸, juriste né en Autriche-Hongrie (Galicie) en 1897, émigra au Royaume-Uni dans les années 1920 et y resta jusqu'à sa mort en 1960. Naturalisé britannique en 1931, il est reconnu pour ses travaux en droit international, notamment dans le domaine des droits de l'homme, et pour la qualité de son enseignement, principalement à la chaire de droit international de Cambridge de 1937 à 1955. Son parcours éclaire différents enjeux autour de la CDI.

Lauterpacht est élu à la Commission en 1952. Son nom avait été proposé par la délégation britannique²⁹. Or, six ans auparavant, la candidature du juriste avait été écartée lors de la mise en place de la commission des droits de l'homme des Nations unies, un expert juridique du *Foreign Office* écrivant notamment que « le professeur Lauterpacht, quoique juriste éminent et industriel, est, en fin de compte, un juif récemment arrivé de

²⁶ Martti Koskenniemi, « Histories of... », *op. cit.*, p. 174.

²⁷ *Ibid*, p. 171.

²⁸ Le parcours de Lauterpacht n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie dans notre mémoire, il fait ici figure d'illustration.

²⁹ Nations unies, « Statut de la Commission du droit international », 1947, article 3.

Vienne. J'insiste sur le fait que le représentant [...] doit être un Anglais très anglais [*a very English Englishman*] »³⁰. Cette différence de traitement permet de s'interroger sur le rôle des fonctionnaires internationaux, entre espace national et international, et entre espace savant et espace politique.

Au-delà de cette question de « l'a-nationalité » des experts, Lauterpacht partage avec les autres membres de la CDI la caractéristique d'être à l'intersection de différents réseaux. En effet, il rassemble le cercle viennois de ses premières années d'études ; le cercle du *Trinity College* de Cambridge (Jenkins, Mc Nair) ; le cercle de la SDN ; le cercle de l'Institut du droit international où il entre en 1947 ; le cercle enfin de la CDI. Il connaît celui qui en fut le président, Manley O. Hudson : tous les deux juges à la Cour permanente de justice dans l'entre-deux-guerres, il semblerait que les deux hommes soient restés en contact³¹. Déjà en 1947, nommé conseiller juridique pour trois mois par les Nations unies, Lauterpacht proposa une liste de sujets à codifier qui reflétait ces différentes influences.

Expert cosmopolite, homme aux réseaux multiples, Lauterpacht nous intéresse enfin par sa réflexion sur l'universalité des normes de droit international. La pensée de celui qui a fameusement déclaré « Law is how it is read and who is entitled to read it » est l'initiatrice de nombreuses réflexions sur le droit international comme discours, que celui-ci soit considéré comme hégémonique ou émancipateur. Aujourd'hui, Lauterpacht a pu inspirer le juriste finlandais Martti Koskenniemi dans ses travaux sur la structure argumentative du droit international et sur sa dimension politique³². Alors qu'en 1956, des juristes d'Asie et d'Afrique s'engagèrent en créant l'*Asian-African Legal Consultative Organization* (AALCO),

³⁰ Bardo Fassbender *et al.* (dir.), *Oxford Handbook of the History of International Law*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 1182.

³¹ Elihu Lauterpacht, *The Life of Hersch Lauterpacht*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 181.

³² Martti Koskenniemi, *La politique du droit international*, Paris, Pedone, CERDIN, 2007, p. 381.

notamment afin de contrer l'eurocentrisme du droit international en élaborant des positions communes qu'ils comptaient défendre auprès de la Commission du droit international ; Koskenniemi a mis en lumière le tournant vers la technicité emprunté par de nombreux juristes internationalistes depuis les années 1960³³. Contre ce tournant, Koskenniemi propose un retour éclairé à la politique du droit international et à la « responsabilité » du juriste internationaliste³⁴.

Étudier la genèse et le fonctionnement de la Commission du droit international ainsi que le parcours de l'un de ses membres, Hersch Lauterpacht, amène plusieurs conclusions.

Tout d'abord, cette Commission est bien la pérennisation officielle de réseaux préexistants. Les réseaux transnationaux de juristes agissent comme un « vivier » souterrain, rendu visible par son institutionnalisation au sein de la Société des Nations puis des Nations unies³⁵. On remarque ensuite que la fabrication de normes de droit international se fait à l'intersection de ces différents réseaux. Par ailleurs, ces normes, loin d'être neutres, sont caractéristiques d'une époque et des hommes qui les fabriquent : le droit international est donc bien un discours historiquement construit.

³³ « It was substantiated that International Law was Eurocentric in approach [...] In 1956 it was thought that one of [the AALCO] functions would be to follow the work of ILC because they wanted to have a platform/forum/common stand/taking common position as newly independent States of Asia and Africa », AALCO, « Report of the Workshop on 'Selected Items before the International Law Commission' », Université Kebangsaan Malaysia (UKM), Malaisie, 29 et 30 novembre 2013.

³⁴ Martti Koskenniemi, *La politique...*, *op. cit.*, p. 80.

³⁵ Ce terme de « vivier » et son utilisation sont empruntés à Guillaume Sacriste et Antoine Vauchez.

Joseph Reinach et la Conférence de Tocqueville, 1874 : forge de l'image de la Serbie en France

KSENIA SMOLOVIC

Mots-clés : Joseph Reinach – représentation – Serbie – III^{ème} République – diplomatie.

Joseph Reinach and Tocqueville's conference, 1874: birth of the representation of Serbia in France.

Keywords : Joseph Reinach – Representation – Serbia – French third Republic – Diplomacy.

Grande figure de la III^e République, Joseph Reinach (1856-1921), député et journaliste, fut notamment chef de cabinet de Léon Gambetta en 1881¹. Sa participation à la construction de l'image de la Serbie en France est en revanche largement méconnue. C'est à 18 ans qu'il rencontre la cause serbe, un peu par hasard, à l'occasion de la Conférence de Tocqueville, conférence d'éloquence parlementaire, en 1874. Il lui est alors en effet commandé l'écriture d'un ouvrage qui paraît pour la première fois quelques mois plus tard sous le titre *La Serbie et le Monténégro*. Cet ouvrage contribue par la suite à dresser une image laudative de la Serbie et reflète un soutien français et républicain à l'indépendance serbe. Les représentations qui naissent avec Joseph Reinach sont le fruit de la conjoncture et elles répondent à un cahier des charges très précis, établi par Charles Savary, alors directeur de la Conférence de Tocqueville.

¹ Cet article a été conçu à partir du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2 réalisé sous la direction du professeur Laurence Badel, « La construction de l'image de la Serbie en France (1844-1910) », soutenu en 2014, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Joseph Reinach apparaît donc comme un médiateur dont la réflexion nous permet de souligner l'évolution de l'image de la Serbie au XIX^e siècle, de son autonomie à la veille de son indépendance.

À l'exception des quelques pages que lui consacre Arlette Lévy, il n'existait pas d'étude sur Reinach et la Serbie². Nous avons donc dû entreprendre un travail minutieux sur la Conférence de Tocqueville dont les rapports sont conservés à la Bibliothèque nationale de France (site Richelieu). Nous y avons consulté la correspondance entre Joseph Reinach et Charles Savary. Nous avons également pu y feuilleter la version manuscrite de *La Serbie et le Monténégro*. Les deux tomes de son *Voyage en Orient* (1879) nous ont également été utiles. Nous avons aussi dépouillé le journal *La République française*, afin de reconstituer le climat républicain de l'époque : la construction de l'image de la Serbie à laquelle nous nous intéressons s'est faite en parallèle de celle de la III^e République en France³. Il était notamment intéressant de comprendre la façon dont les Républicains abordent la question serbe, à l'exemple de Joseph Reinach, qui signait de ses initiales ses articles dans le quotidien cité. Cependant, si le journal a entretenu des correspondants à Belgrade, nous n'avons pu connaître leurs noms en raison de sa politique d'anonymat. Enfin, nous avons aussi mobilisé des sources diplomatiques⁴. Cet article se propose donc d'examiner les circonstances de la commande passée à Joseph Reinach, de faire un point sur l'image antérieure de la nation serbe et

² Arlette Lévy, « Joseph Reinach (1856-1921) : l'homme et son message », Paris, Institut national des langues et civilisations orientales, thèse sous la direction de Béatrice Philippe, 2006, 531 p.

³ BnF, *La République Française*, 1874-1920, MICR D – 117.

⁴ Au Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN) se trouve le fonds « Belgrade série A : archives rapatriées du consulat puis légation de France à Belgrade (1838-1941) » (79POA) ; et aux archives du ministère des Affaires étrangères, site de la Courneuve (AMAE), nous avons consulté la correspondance politique avec la Serbie de 1871 à 1896 (119CP : microfilms P/14117, P/14118, P/14119 et P/325), le carton « Affaires politiques diverses Serbie 1815-1896 » (68ADP), la correspondance politique et commerciale nouvelle série (198CPCOM), ainsi que le carton « agents Serbie ».

d'analyser l'évolution de cette image. Joseph Reinach incarne un tournant dans la construction de la représentation de la Serbie en France, à la suite de sa participation à la Conférence de Tocqueville, et il estime l'indépendance serbe inéluctable, quatre ans avant le traité de Berlin qui reconnaît internationalement la principauté de Serbie.

Plusieurs conférences de ce genre se développent à Paris au cours du XIX^e siècle et Gilles Le Béguec explique que « la conférence à la française » est un cercle de rencontre et de discussion au sein duquel les problèmes sont examinés et débattus dans les formes d'une délibération de type parlementaire »⁵. Jean Joana précise que la plupart des participants aux conférences d'éloquence parlementaire sont ainsi issus de la faculté de droit⁶. C'est le cas de Joseph Reinach. Probablement introduit par Savary à la Conférence, il se destine alors à une carrière politique.

Dès le début du XIX^e siècle, les Serbes commencent à contester de façon organisée la domination ottomane sur leur territoire avec le soutien plus ou moins appuyé des Puissances européennes, notamment la France et la Russie. Ils obtiennent en 1829 une autonomie complète. Au moment où la Conférence de Tocqueville se déroule, ils visent, dans le contexte d'émergence des questions nationales dans l'ensemble des Balkans, l'indépendance⁷.

⁵ Gilles Le Béguec, « Les conférences d'éloquence parlementaire à la Belle époque : déclin ou renouveau ? » in *Actes du 57^e congrès du CIHAE : Assemblées et Parlements dans le Monde, du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Assemblée nationale, 2010, p. 1195.

⁶ Jean Joana, *Pratiques politiques des députés français au XIX^e siècle : du dilettante au spécialiste*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 135.

⁷ Georges Castellani, *Histoire des Balkans*, Paris, Fayard, 1991, p. 422-444 et p. 523-528.

La genèse de l'ouvrage *La Serbie et le Monténégro*

Lorsque Joseph Reinach rédige *La Serbie et le Monténégro*, il ne s'est encore jamais rendu dans aucun de ces deux pays⁸. Pourtant, c'est à lui que Savary s'adresse. Ce dernier est avocat au barreau de Paris puis député de 1876 à 1883. Il est l'un des principaux fondateurs de la Conférence de Tocqueville et la dirige à quatre reprises entre 1869 et 1873. Il fait, en outre, partie des personnalités qui permettent à de nombreux jeunes gens de pouvoir intégrer la conférence, parrainée par les plus anciens⁹. C'est aussi lui qui a déposé à la Conférence la motion qu'il a appelée « Examen de la Conférence sur les questions relatives à l'origine historique et aux traditions nationales des peuples slaves, à leur influence et au rôle qu'ils peuvent être appelés à jouer dans la politique de l'Europe orientale »¹⁰. Des responsables ont été désignés pour l'écriture des rapports relatifs aux différents pays d'Europe orientale : Léon Bourgeois est chargé d'écrire celui sur la Hongrie, Fernand Cassany de Mazet, celui sur la Pologne, Henry Défert, celui sur la Bohême et Joseph Reinach a la charge du rapport sur la Serbie et le Monténégro, ce dernier n'étant pris séparément en charge par personne.

Savary lui donne des consignes très précises et lui suggère les parties que son ouvrage devra comporter. Il lui indique aussi la méthode qu'il devra suivre pour l'écriture de son ouvrage : « Il est désirable que l'ensemble du travail entrepris soit aussi instructif que possible et aussi précis que possible. Vous ferez donc bien d'indiquer en note les sources

⁸ Joseph Reinach entreprend son premier voyage en Orient en août 1878 et en commence un second, en octobre 1879.

⁹ Adolphe Robert (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français, comprenant tous les Membres des assemblées françaises et tous les ministres français, depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889*, PLA – ZUY, Genève, Slatkine Reprints, 2000, 648 p.

¹⁰ BnF, 8-F-92, « Compte rendu analytique de la séance du mardi 26 mai 1874 », in *Travaux de la Conférence de Tocqueville pendant l'année 1874 – Première partie*, Paris, Anciennes maisons Gustave Retaux et Veuve Joubert, F. Pichon, librairie éditeur, 1875.

auxquelles vous avez puisé »¹¹. Il lui remet d'ailleurs une liste des documents et sources qu'il devra consulter.

La Serbie et le Monténégro n'est donc pas un travail personnel mais un exercice de rigueur et d'expression. Cela correspond aux missions éducatrices que se donne la Conférence de Tocqueville. Savary souffle également au jeune Reinach les idées qu'il doit exposer dans son ouvrage : si ce dernier y défend avec ardeur la cause serbe, il nous faut tenir compte de son jeune âge et du fait qu'on lui a suggéré le parti qu'il serait de bon ton d'adopter. D'ailleurs, Savary n'oublie pas de préciser à son élève qu'« avant que cette impression ne puisse avoir lieu il faudra [qu'il] puisse lire et étudier chaque rapport »¹². Joseph Reinach est ainsi prévenu des « modifications » qui risquent d'être effectuées s'il ne respecte pas les consignes qui lui ont été données.

Si Joseph Reinach a repris les parties indiquées par Savary, la comparaison entre le manuscrit original de *La Serbie et le Monténégro* et la version publiée met, en revanche, en avant de nombreuses différences : l'introduction ne figure pas dans la première parution, de nombreux passages, voire des pages entières, ont été barrés, etc. S'il est difficile de comprendre les mécanismes de corrections et les allers-retours entre le jeune auteur et son protecteur – aucune trace de leur correspondance n'ayant été retrouvée –, il est probable que Savary ait pris l'initiative des remaniements. Ces derniers sont surtout de forme et l'on peut se demander si Savary n'a pas surtout cherché à lui montrer l'importance de savoir suivre des consignes à la lettre.

Les représentations de la Serbie dans la littérature classique

Avant Joseph Reinach, les sources littéraires françaises révèlent déjà des représentations de la Serbie ou du caractère serbe, toujours évoqués au détour d'une intrigue et dans le but de faire naître certaines images dans

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

l'esprit du lecteur. La Serbie y apparaît comme un pays lointain, partie d'un Orient fantasmé et l'on peut faire référence à Maria Todorova qui applique « l'orientalisme » aux Balkans : elle introduit alors la notion de « balkanisme »¹³. Dans les *Lettres persanes*, Montesquieu met ainsi en scène dans la lettre 130 des « nouvellistes » qui évoquent le siège de Belgrade en 1717, qui a eu lieu pendant la guerre entre Venise, Vienne et Istanbul¹⁴. Rousseau fait lui aussi mention du siège de Belgrade dans le premier tome de ses *Confessions*. Il y raconte que son oncle « se distingua au siège et à la bataille de Belgrade »¹⁵. Faire référence à la Serbie permet d'introduire des images fantasmées auprès des lecteurs français. Les auteurs ne prennent pas parti et la question n'est pas de savoir quels sont les enjeux de ces batailles mais bien de faire référence à des imaginaires collectifs.

La Serbie et Belgrade représentent un enjeu européen grâce à leur position clé entre l'Orient et l'Occident. Espace frontalier entre deux empires, il est marqué par de multiples combats mais aussi par la rencontre des différentes civilisations dont il pourrait tirer un rôle unificateur. Victor Hugo illustre ainsi ce rapport entre Orient et Occident dans son poème *Le Danube en colère* qui paraît en 1829 dans le recueil *Les Orientales*. Le Danube y apparaît comme le lien entre l'Orient et l'Occident, alors que les villes de Belgrade et de Semlin se font face de part et d'autre du fleuve et qu'elles « sont en guerre »¹⁶. L'auteur parle de « la turque et la chrétienne » : appartenant à l'Empire autrichien, Semlin est la ville chrétienne tandis que Belgrade est la ville ottomane. Alors que Belgrade était chrétienne pour Voltaire dans son *Essai sur les mœurs et*

¹³ Edward Said, *L'orientalisme*, New York, Pantheon Books, 1978 ; Maria Todorova, *L'imaginaire des Balkans*, Paris, EHESS, 2011, p. 25-43.

¹⁴ Charles-Louis Montesquieu, *Lettres persanes*, Paris, Flammarion, 1992 (1^{re} éd. 1721), p. 296

¹⁵ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions I-IV*, Paris, Pocket, 1996 (1^{re} éd. 1782-1789), p. 6.

¹⁶ Victor Hugo, « Le Danube en colère », in *Les Orientales*, Paris, Garnier Flammarion, 1968 (1^{re} éd. 1828), p. 198.

l'esprit des nations (1756), elle est musulmane pour Victor Hugo qui évoque ses « blancs minarets », son « croissant » et son « koran ». Pourtant, au moment où il écrit, les Serbes ont commencé à s'insurger contre le pouvoir ottoman et travaillent à obtenir des gages progressifs d'indépendance. C'est donc probablement l'imaginaire collectif des Français qui a poussé Victor Hugo à associer Belgrade à la religion musulmane, ainsi que le fait que la ville soit en territoire ottoman, sous la direction d'un pouvoir musulman.

Différents moyens permettent la diffusion des images créées par les acteurs français. En 1831 et 1832, Claude Fauriel, historien et linguiste français, donne à la Sorbonne des cours sur la poésie populaire des Serbes et des Grecs, cours qui constituent un engagement politique, soutien de la volonté d'indépendance de ces peuples. Ils sont aussi l'occasion de diffuser des représentations sur la Serbie. Les chants populaires serbes avaient déjà fait l'objet d'une publication de Prosper Mérimée en 1827, mais c'est désormais tout un cours qui leur est consacré. Les représentations qu'il véhicule ainsi sont rattachées à un folklore traditionnel et c'est parce que le public français est mal informé sur la question qu'il peut diffuser des images plus ou moins fantasmées. Ces dernières ne relèvent pas d'une étude scientifique, mais reflètent cependant un intérêt français accru pour les Serbes. De plus, si le public de ces cours à la Sorbonne demeure restreint, il permet toutefois de se poser en relais de la diffusion de ces images vers un public plus large qui aura peut-être déjà découvert les ouvrages d'Hugo ou de Mérimée.

La diffusion de ces représentations témoigne de la naissance d'une sensibilité à l'indépendance serbe et celle-ci peut aussi s'illustrer par le chapitre que Lamartine rédige sur la Serbie dans son *Voyage en Orient* publié en 1835. À propos du peuple serbe, le poète romantique écrit qu'à « peine sorti de ces forêts où germe un peuple neuf et libre, on regrette de ne pas le connaître plus à fond : on aimerait à vivre et à combattre avec lui

pour son indépendance naissante »¹⁷. Il faut alors souligner l'élan français qui apparaît en soutien à la cause serbe au sein du courant romantique. Ce dernier met en effet en avant le « sentiment » national, exacerbé lors de la révolution grecque, sans toutefois soutenir le pragmatisme du concert européen et de la Sainte Alliance. Il incarne ainsi une opinion publique naissante, distincte de l'élan politique qui lui est contemporain.

Une image de la Serbie très laudative

Joseph Reinach a une place bien particulière dans ce mouvement puisqu'il s'applique à soutenir la Serbie dans sa demande d'indépendance et à dresser une image positive du peuple serbe. Il met en avant l'héroïsme et la virilité serbes, souligne l'importance des *pesmas*, chants populaires, qui font écho à la naissance du folklore à cette époque, et attache une importance toute particulière aux héros nationaux serbes, allant jusqu'à établir un parallèle avec les héros nationaux français que sont Charles Martel ou Clovis. Les représentations véhiculées par cet ouvrage répondent alors au processus de la construction nationale mis en avant par Anne-Marie Thiesse¹⁸. Elles établissent aussi un parallélisme entre la construction et la consolidation de la République française et la construction identitaire serbe dans le contexte de la question d'Orient. Cette dernière pose à la fin du XIX^e siècle non seulement la question de la légitimité de l'Empire ottoman dans les Balkans, mais aussi celle du rôle de la Russie face aux autres nations slaves orientales. Joseph Reinach esquisse donc les traits d'une nouvelle diplomatie internationale et exprime son point de vue dans les deux chapitres finaux de ses deux tomes de *Voyage en Orient* : « La question d'Orient dans l'histoire » et « La question d'Orient en Orient ». Insistant sur les valeurs communes entre la France et

¹⁷ Alphonse de Lamartine, *Voyage en Orient*, Paris, Honoré Champion, 2000, (1^{re} éd. 1835), p. 773.

¹⁸ Anne-Marie Thiesse, *La construction des identités nationales*, Paris, Seuil, 2001.

la Serbie, il soutient l'indépendance serbe, quatre ans avant sa reconnaissance internationale par le Traité de Berlin.

La preuve de cet engagement républicain est la bonne réception qu'un quotidien comme *La République française* fait de *La Serbie et le Monténégro*. Le 4 octobre 1876, soit deux mois après la seconde publication de l'ouvrage aux éditions Calmann Lévy, paraît un article dans la rubrique « Livres » qui revient sur l'ouvrage de Joseph Reinach. La guerre russo-ottomane vient d'éclater et le contexte est donc particulièrement sensible. L'auteur de la critique, inconnu, n'évoquant pas la Conférence de Tocqueville, le jeune Reinach apparaît auprès de la sphère publique comme un spécialiste du sujet. L'article prend position en évoquant le « cauchemar oriental » dont « l'Europe n'est pas délivrée », et en faisant ainsi référence à la question d'Orient. L'auteur de l'article fait également mention des « sympathies si vives et si naturelles » de l'Europe occidentale pour la Serbie et le journal, au nom des Républicains, se positionne donc en faveur de la construction de l'identité nationale serbe, liée à l'ouvrage du jeune Reinach.

L'étude des sources diplomatiques permet de conclure à une forme d'homogénéisation des représentations de la Serbie chez les acteurs publics et les intellectuels français. Le Congrès de Berlin de 1878 et la confirmation de l'indépendance de la Serbie aboutissent à la création d'une légation française à Belgrade. La quasi-totalité des lettres qui proviennent des légats français postés à Belgrade s'appliquent alors à louer le gouvernement serbe et à le défendre dans un contexte européen qui ne lui est pas toujours favorable. L'on retrouve alors le parallélisme entre les deux pays que Joseph Reinach avait déjà initié : la Serbie a le rôle d'un miroir flatteur pour la France. Les légats doivent y incarner les valeurs républicaines, y diffuser une image glorieuse de la France et rappeler le rôle que la France a joué dans l'accession de la Serbie à l'indépendance. Ainsi s'installe entre la France et la Serbie une hiérarchie à laquelle répond un jeu de flatteries réciproques et Joseph Reinach incarne les liens qui existent entre les sphères diplomatiques et intellectuelles qui partagent des visions communes. Puis, la proclamation du Royaume de Serbie en 1881

donne également lieu à la diffusion de nouvelles représentations laudatives du pays par les diplomates français. La figure du roi Milan I^{er} de Serbie ainsi que la célébration du royaume sont alors des thèmes très récurrents dans les correspondances du ministère des Affaires étrangères pour manifester aux Serbes une sympathie et un soutien français. Les sources diplomatiques confirment donc un intérêt croissant des Français pour la Serbie à la fin du XIX^e siècle et un mouvement qui trouve son apothéose dans la littérature florissante qui paraît à cette époque.

À titre personnel, la Conférence de Tocqueville a eu les effets escomptés par Joseph Reinach puisqu'il est repéré par Léon Gambetta alors qu'il est encore étudiant et que ce dernier le sollicite pour écrire dans *La République française*. Quand Émile Boutmy, directeur de l'École libre des Sciences politiques, crée la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, il pense également à Joseph Reinach dont il avait apprécié les articles en 1877. Grâce à ses publications, qui lui confèrent une reconnaissance politique, et aux réseaux dans lesquels il s'est inséré progressivement, le jeune Reinach s'impose finalement comme une grande figure de la III^e République. D'après Anne Couderc, le jeune Républicain a acquis au fil de sa carrière une légitimité dans son discours sur les affaires orientales et peut être considéré comme le porteur d'une nouvelle appréhension de la politique européenne¹⁹.

¹⁹ Anne Couderc, « Joseph Reinach et la question d'Orient », in *Les frères Reinach*, Paris, Académie des inscriptions et belles lettres, 2008, p. 291.

L'Albanie dans la politique étrangère de la France, 1919-juin 1940

STEPHANE POPESCU

Mots clés : Relations institutionnelles bilatérales – France-Relations extérieures – Albanie-Relations extérieures – Albanie 1912-1940.

Albania in the French Foreign Policy (1919-1940 June)

Keywords : *Bilateral Institutional Relations – France-External Relationships – Albania-External Relationships – Albania 1912-1940.*

Une histoire des contacts franco-albanais s'avérait nécessaire car l'historiographie française s'est souvent davantage intéressée aux relations entre la France et ses alliés d'Europe orientale¹. Les chercheurs français se sont également intéressés aux relations avec les Pays baltes et la Finlande, qui entrent dans la catégorie des *relations périphériques* de la France². À côté de ces dernières recherches, notre étude constitue ainsi une autre tentative pour mettre en lumière les acteurs secondaires en tant que sujets de la scène internationale, même dans le cas du plus petit d'entre eux, l'Albanie. La période étudiée s'inscrit entre 1919 et 1940, une période d'évolutions majeures de l'équilibre des puissances, de l'architecture du Sud-Est européen, de l'évolution de l'Albanie. En dehors

¹ Thèse de doctorat soutenue le 30 septembre 2013 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Robert Frank.

² Julien Gueslin, « La France et les petits États baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) : réalités baltes, perceptions françaises et ordre européen (1920-1932) », sous la direction de Robert Frank, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2004 et Louis Clerc, « La Finlande dans la politique étrangère et de sécurité de la France, 1918-1940 », thèse de doctorat préparée sous la direction de Jean-Christophe Romer, 2007.

de l'aspect chronologique, d'autres questions se posent. L'entre-deux-guerres est pour l'Albanie une période de construction institutionnelle et identitaire. L'État albanais est nouveau. Son indépendance a été proclamée en novembre 1912, après 500 ans de présence ottomane. Occupée pendant la Première Guerre mondiale, l'Albanie retrouve son indépendance en 1920, mais le pays est déchiré par des luttes internes pour le pouvoir. À partir de 1925, le pays est stabilisé par l'instauration d'un pouvoir centralisé, autoritaire et personnel, incarné par le président Ahmed Zogou qui devient par la suite Zog I^{er}. Malgré la fragilité de l'État albanais, pour la première fois dans l'histoire du pays, le pouvoir se trouve dans les mains des Albanais. Cette étude peut donc constituer un apport supplémentaire à l'analyse du processus de décision, car l'État albanais lui-même se confond avec la personnalité d'Ahmed Zogou. En quoi ce personnage qui incarne les habitudes du pays, mélange de bey et de chef de tribu, mais impressionné par les cours des monarchies européennes et les régimes autoritaires, va-t-il déterminer les relations diplomatiques de l'Albanie ? N'oublions pas que ce pays s'ouvre pour la première fois de son histoire vers l'Europe, avec toute l'infrastructure institutionnelle exigée : législation, organisation d'un ministère chargé des Affaires étrangères, d'une administration publique unifiée, etc. Une autre question porte sur la place des rapports franco-albanais dans la politique balkanique de la France. Dans cette optique, l'insertion de notre problématique dans la confrontation géopolitique et idéologique franco-italienne dans la Méditerranée orientale et dans l'Europe médiane a été incontournable.

Cette étude permet donc de regarder au-delà des rapports bilatéraux proprement dits : la disparition de la solidarité interalliée après la Grande Guerre, le déclin de l'influence française dans l'Europe du Sud-Est, l'évolution de l'Albanie de l'entre-deux-guerres, le fonctionnement et la vie autour d'une représentation diplomatique française. Toutes ces données, associées aux conditions géographiques, aux mouvements démographiques, aux intérêts économiques et financiers, aux traits de la mentalité collective et aux spécificités socioculturelles de l'Albanie, bref aux

forces profondes, permettent de mesurer les initiatives, les gestes du gouvernement français, ses décisions et ses intentions qui déterminent le caractère de cette relation et, en fin de compte, l’élaboration d’une politique albanaise par la France. Par l’intermédiaire de cette thèse, je me suis aussi proposé de participer au débat méthodologique dans l’histoire des relations internationales, portant sur les relations bilatérales, en général, et sur la dissymétrie des acteurs impliqués – grande puissance/petit État, en particulier.

Notre étude comble un vide historiographique. Jusque-là, la France était absente de toutes les synthèses d’histoire des relations internationales concernant l’Albanie allant de la prétendue indépendance de novembre 1912 jusqu’en 1939/40 avec deux ou trois exceptions : la retraite de l’armée serbe et l’épisode de l’occupation militaire française au sud-est de l’Albanie³. On mentionnait, bien évidemment, de manière passagère, que la République française fut représentée à la Conférence des Ambassadeurs de Londres de 1912 à 1914, qu’elle accepta une sorte de protectorat italien en Albanie dans le traité de Londres d’avril 1915 et qu’elle fut signataire, avec d’autres grandes puissances, de la Déclaration de 1921 qui rétablissait l’indépendance de l’Albanie dans les frontières de 1912. Bien sûr, lorsqu’on traitait aussi de la naissance d’un mouvement communiste en Albanie, d’habitude on n’oubliait pas d’ajouter que pendant ses études en France Enver Hodja fut « contaminé par l’idéologie marxiste ».

³ Jean Chabanier, « La Campagne d’Albanie 1917 », *Revue historique des Armées*, n° 90, décembre 1967, p. 68-74 ; Renaud Dorlhac, « Les Territoires albanais sous Administration française (1916-1920) », mémoire de DEA, sous la direction de Gilles Veinstein à l’École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), juin 1999 ; Etienne Augris, « Korçë dans la Grande Guerre. Le Sud-est albanais sous Administration française (1916-1918) », *Balkanologie*, n° 4, décembre 2001, p. 3-15 ; Jean-Noël Grandhomme, « La France en quête d’influence en Albanie ? La République de Korça et la zone d’occupation (1916-1920) », in Claude Carlier, Georges-Henri Soutou (dir.), *1918-1925 : Comment faire la paix ?*, Paris, Economica, 1999, p. 101-124.

C'est un plan à la fois chronologique et thématique que j'ai adopté. Une première partie, intitulée *La France et la constitution étatique de l'Albanie*, commence par un chapitre consacré au poids de la tradition, aux souvenirs historiques « communs » franco-albanais avant la Première Guerre mondiale. Avec le deuxième chapitre allant jusqu'en 1921, on entre dans la problématique proprement dite. Il analyse comment la présence militaire française, déterminée par des raisons strictement stratégiques, influence l'avenir de l'Albanie : création d'un noyau étatique et établissement d'une tête de pont culturelle qui ne va pas laisser insensible l'Italie, puissance voisine. Mais à la Conférence de la Paix, puis à la Conférence des Ambassadeurs de Paris de 1921 (chapitre III), la politique française et celle des autres puissances européennes ne sont pas très loin du Concert européen de 1815 : les frontières albanaises, qui résultent du grand concours des géographes français, tiennent plus compte des susceptibilités stratégiques et historiques des alliés serbes et grecs que du principe des nationalités. L'indépendance albanaise est finalement acceptée dans la mesure où elle se trouve à l'interférence des espaces de sécurité des alliés de la France pendant la Première Guerre mondiale. Une prééminence formelle est reconnue à l'Italie.

La deuxième partie analyse l'élaboration de la politique albanaise de la France après la reconstitution de l'État albanais. L'évolution de la mission diplomatique française en Albanie est éloquentes à cet égard : consulat à Scutari, en zone catholique et à la frontière avec le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, chargé d'une mission d'observation, puis transformation en légation dirigée par un chargé d'affaires, transfert à Tirana (en 1923) et, finalement, envoi d'un ministre plénipotentiaire en 1927. Ces jalons marquent aussi l'évolution de la perception française de l'Albanie, vue d'abord comme une création politique provisoire sous un protectorat collectif, puis comme une entité permanente sur la carte politique européenne, dans l'orbite italienne. Il est intéressant de noter que, durant l'entre-deux-guerres, les seuls instruments juridiques bilatéraux franco-albanais sont représentés par trois conventions, aucun traité

d’amitié n’étant conclu entre les deux pays. Mais une politique bilatérale n’est pas uniquement l’œuvre des gouvernements et des appareils diplomatiques. Elle reflète également l’intensité des contacts entre les sociétés civiles et la perception générale qu’on se fait à propos de l’autre.

La perte progressive des positions économiques que la France détenait à l’époque ottomane et dans les premières années de l’entre-deux-guerres est compensée par le dynamisme des Œuvres et le statut de la langue française (chapitre V). Ces derniers éléments apportent une contribution décisive à la préservation de ce que René Girault appelle la « perception de la puissance », qui est tout aussi importante que la puissance elle-même⁴. L’exemple franco-albanais montre que l’influence économique et l’influence culturelle ne déclinent pas d’une façon parallèle. D’où l’importance des facteurs sociaux (réseaux relationnels, actions des individus), culturels, politiques et subjectifs qui doivent donc être comptabilisés au même titre que les facteurs économiques, stratégiques et diplomatiques.

La troisième partie est consacrée à l’environnement géopolitique régional à travers les relais France-Albanie-Italie et France-Petite Entente/Entente balkanique-Albanie-Italie : la solution des problèmes entre les deux nations intéresse désormais non seulement les parties en cause, mais encore tous les acteurs impliqués dans la région. Dans ce contexte du jeu des alliances, la France a des partenaires privilégiés – la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie –, qu’elle considère plus fiables que les États restés hors du Cordon sanitaire – l’Albanie, la Bulgarie et la Hongrie. Pourtant, même si son action est moins visible dans ces derniers États, la France cherche au moins à neutraliser leurs frustrations, en essayant, d’ailleurs sans succès, de les faire entrer dans sa politique de sécurité collective. L’échec de la démarche française favorise l’avènement d’une « contre-Petite Entente », ayant comme tête de pont l’Albanie, cette fois-ci patronnée par l’Italie, qui se présente comme puissance alternative

⁴ René Girault, *Être historien des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 281-282.

dans la région. Notre analyse porte aussi sur l'opposition albanaise à l'égard de l'Italie et sa base logistique parisienne, ses contacts avec les mouvements antifascistes, avec l'Internationale communiste et les radicaux-socialistes. Il est alors inévitable de se demander comment cette forme d'opposition s'articule avec la politique albanaise de la France. L'arrivée au pouvoir du Front populaire et la guerre d'Espagne déplacèrent l'intérêt de la France vers l'Ouest alors que l'Europe centrale et orientale était déjà inscrite au chapitre des pertes. Il est donc légitime de s'interroger dans un tel contexte sur une éventuelle nouvelle vision géopolitique de la France (chapitre VII). Je me suis enfin arrêté sur les conséquences de l'attitude française face à l'événement du 7 avril 1939 – l'occupation de l'Albanie –, élément d'une série qui réussira à éclipser irrévocablement la France dans les rapports qu'elles entretient avec ses alliés de la région⁵.

⁵ On voit très bien comment la disparition d'un petit État change les données géopolitiques dans une région. Un petit État est l'expression d'un équilibre entre les Grandes Puissances. Son effacement est synonyme de disparition de l'équilibre en faveur de l'hégémonie d'une seule puissance.

Diên Biên Phu. Des tranchées au prétoire, 1953-1958

LAURE MONIN-COURNIL

Mots-clés : Diên Biên Phu – Vietnam – Armée française – Société militaire – Guerre.

Dien Bien Phu. From the Trenches to the Courtroom, 1953-1958

Keywords : Dien Bien Phu – Vietnam – French Army – Military Society – War.

En 1954, la dernière grande bataille de l'Armée française se déroulait au nord-ouest du Vietnam. Menée par le Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO), elle est devenue l'une des batailles les plus étudiées du second xx^e siècle¹. Pourtant, ses principaux acteurs, leur vie pendant et après les combats, restaient assez peu connus. De nombreux ouvrages et publications ainsi qu'un grand nombre d'archives militaires, mais surtout des témoignages d'anciens combattants, nous ont permis de circonscrire un sujet qui s'est porté non pas uniquement sur les soldats présents dans le camp retranché de Diên Biên Phu mais sur tous les protagonistes qui, de près ou de loin, ont, à un moment donné, participé à ce moment particulier de la guerre d'Indochine rapidement dénommée « l'affaire ». Notre étude s'est limitée au domaine militaire français, et les dimensions politique et internationale de cette affaire qui transparaissent en filigrane ne font que rarement surface. Les buts recherchés étaient alors de définir à la fois la composition de la garnison de Diên Biên Phu ainsi que ses rôles et son cadre de vie, pour en montrer, tout d'abord le fonctionnement en tant que véritable microsociété, l'évolution de la vie

¹ Le présent article est le compte rendu d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne le 23 septembre 2014, intitulée « Diên Biên Phu. Des tranchées au prétoire, 1953-1958 », sous la direction d'Hugues Tertrais.

quotidienne tant dans ses formes matérielles que psychologiques, et ensuite tenter d'expliquer comment cette affaire militaire est devenue une affaire publique mais également judiciaire. Notre étude s'est ainsi organisée en une structure tripartite dans laquelle la troisième partie se rattache aux deux précédentes par la présence d'acteurs fondamentaux dans cette affaire qui plonge ses racines en 1953 pour se terminer en 1958.

La première partie, « Ceux de Diên Biên Phu », a contribué à établir la mise en place et l'évolution du cadre géographique de cette microsociété ainsi que la composition du groupe des combattants du camp retranché. Retraçant les parcours de vie de ces combattants, des profils types de soldats de l'armée française en 1954, elle se présente ainsi comme une étude prosopographique de la microsociété de Diên Biên Phu. La partie centrale de notre synthèse, intitulée « Ils sont venus, ils y ont vécu et ils y ont été vaincus », constitue l'idée originelle du sujet à savoir l'étude du quotidien de ces combattants, vie quotidienne divisée en trois temps : l'avant-bataille, la bataille elle-même et la vie en captivité. Enfin, notre thèse se termine par l'étude de « l'affaire ». À partir des développements précédents, trois dimensions principales mais postérieures aux combats sont clairement apparues : le mythe de la bataille perdue, la recherche des responsabilités de ce qui est appelé un désastre mais pas si souvent une défaite, et pour finir la dimension juridique à travers un procès opposant les deux généraux en chef au moment de la bataille². Le lien avec les parties précédentes se fait naturellement par ce biais bien que l'on sorte de la bataille en elle-même pour passer à une autre forme de bataille. Ce dernier affrontement fait pleinement partie de Diên Biên Phu par les acteurs impliqués ainsi que par le simple fait que ce conflit tout autant professionnel que personnel suit la même chronologie que Diên Biên Phu

² Le général Navarre était le commandant en chef en Indochine entre mai 1953 et juin 1954. Le général Cogny était, au même moment, le commandant des forces terrestres du Nord Vietnam.

et est amplifié par la bataille et sa conclusion. Les apports de cette étude sont nombreux, et ils en ont ponctué les différents temps et moments. Diên Biên Phu apparaît bien comme une affaire aux multiples acceptions et dimensions.

Elle est avant tout une affaire de soldats, une affaire d'hommes : « Ceux de Diên Biên Phu ». Les combattants de Diên Biên Phu sont bien représentatifs du combattant dit « français », de la fin de la Guerre d'Indochine. Pourtant ils ont des parcours divers et des origines nationales, sociales, culturelles, etc. différentes et multiples : 17 nationalités étaient représentées au sein des combattants du CEFEO présents à Diên Biên Phu, en majorité parmi les bataillons de Légion étrangère et les bataillons et unités dits « indochinois ». Finalement, peu d'entre eux appartiennent à la catégorie des « soldats français » et il n'y a pas de réel groupe uni et unique comme l'appellation générique « Ceux de Diên Biên Phu » le laisse entendre. Par conséquent, il est tout aussi difficile de faire une synthèse générale du quotidien des combattants de Diên Biên Phu : chaque combattant a pu vivre les événements différemment des autres ; la variété des expériences, leur multiplicité, sont trop importantes. Ce groupe semble donc être très partagé et avoir plutôt émergé après avoir vécu l'expérience des combats : ils sont « Ceux de Diên Biên Phu » qui ont combattu dans le camp retranché et partagé l'enfer des combats, puis, surtout, il sont ceux qui ont partagé l'après-bataille, la captivité, qui a joué un rôle fondamental de ciment du groupe. Cette troisième vie de prisonniers, après celle de garnison et celle des combats, a véritablement créé le groupe global, mais bien défini, de « Ceux de Diên Biên Phu ».

Les hommes les premiers concernés restent les soldats combattants dans le Camp retranché. Ils sont les soldats *de* Diên Biên Phu et de l'Armée française, plutôt que *le* soldat, et le soldat *français* à Diên Biên Phu. Il est en effet absolument impossible de ne trouver qu'un genre de soldat à Diên Biên Phu : s'il existe, à un moment donné de la bataille, un soldat « type Diên Biên Phu », il n'y a pas de soldat type à Diên Biên Phu. D'autant plus qu'ils ne sont pas seulement les soldats de l'Armée française

à Diên Biên Phu : ils sont aussi tous ceux du front et de l'arrière, ayant participé de quelque manière que ce soit à la bataille et à son soutien³.

Etudier ces soldats, tant dans leurs différences que dans leurs similitudes a permis de mieux en comprendre les fonctionnements individuels et de groupes, dans un espace circonscrit à un champ de bataille de plus en plus restreint, en un moment considéré comme exceptionnel et presque hors de son temps.

Diên Biên Phu est bien une affaire à dimension sociale : il s'agit d'une réelle microsociété définie comme multiethnique, prioritairement militaire, mais fonctionnant dans son propre environnement géographique et temporel, et dans un contexte bien particulier. Cette image réduite de la société militaire de 1954 fonctionne bien à Diên Biên Phu, avec autant de liens de sociabilités et de solidarité que d'oppositions et de dissensions. Il apparaît néanmoins que, malgré tous ces liens qui la sous-tendent, la cohésion de cette petite société ait été difficile et soumise à de nombreuses tensions. Il y a de nombreux sous-groupes bien distincts mais inhérents à l'organisation militaire, avec leur traditions, leurs symboles, leur comportement particuliers, chacun ayant un rôle bien défini pour le fonctionnement général de la garnison. Et, dans ce contexte, la cohésion sociale a bien plus joué aux niveaux d'échelle inférieurs que représentent tous ces sous-groupes, qu'à l'échelon supérieur et bien trop global de la garnison de Diên Biên Phu.

Cependant, Diên Biên Phu apparaît pour tous comme un point de rupture fondamental. Les questions principales et évidentes qui se sont posées ont en effet été de savoir quelles avaient été les conséquences de la bataille et ses suites, sur les combattants de l'Armée française, sur leurs parcours ultérieurs ainsi que sur les autres acteurs de cette affaire devenue hautement politique.

³ Il s'agit en grande partie des unités de l'Armée de l'Air et de l'Aéronavale ainsi que des autorités de commandement.

Il y a tout d'abord la création du mythe de Diên Biên Phu, une sorte de « défaite héroïque » qui a effacé, tout au moins masqué, volontairement ou non, les différents problèmes annexes et connexes à la bataille. L'« Affaire de Diên Biên Phu » est pleine de non-dits dont les rares émergences sont toujours restées très confidentielles. Un mythe est bien né et s'est développé autour de la bataille et de ses combattants, un mythe qui a été largement entretenu par la presse contemporaine et les publications postérieures. Mais l'héroïsme et la gloire ont été aussi éphémères que certains gouvernements de la IV^e République. Les Anciens de Diên Biên Phu ont été des héros tant qu'ils étaient au combat ou prisonniers de guerre ; ils ont été tout aussi vite oubliés dès leur retour en Métropole où ils ont été fondus dans la masse des combattants pour l'Algérie, ou dans celle des Anciens combattants.

Mythe de l'Armée française, héroïsme des combattants, et pourtant Diên Biên Phu est une bataille méconnue. Les Anciens combattants ont souvent eu le sentiment d'être oubliés. Les seuls à sortir du lot ont alors été les généraux Navarre et Cogy en charge de la bataille à leurs échelons de commandement supérieur. Ce sont eux qui, dans les années immédiatement postérieures à Diên Biên Phu, ont continué de faire parler de la bataille héroïque mais quelque peu maudite. Leur opposition fondamentale s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large qui est celui de la recherche, discrète cependant, des responsabilités du désastre. Les autorités comme l'opinion publique sont vite passées à autre chose et n'avaient pas forcément envie de remettre sur le devant de la scène une polémique qui n'aurait pas aidé un contexte politique et militaire déjà tendu. Il n'y a bien que ces deux généraux qui ont tenté, par le biais de leur conflit très personnel, de faire revivre cette affaire de Diên Biên Phu, ou plutôt de ne pas la laisser s'évanouir et disparaître. Ils l'ont fait aussi pour des intérêts personnels, chacun cherchant à défendre son point de vue et ses actions au moment de la bataille face aux accusations de l'autre et à d'autres accusations publiques. Ce qui est nouveau dans ce processus judiciaire est cette dimension apportée par une juridiction civile à une

affaire personnelle entre deux hommes, qui a pourtant porté devant des juges une affaire beaucoup plus large, hautement publique, à caractère militaire et politique.

Cette intrigue autour des responsabilités est bien l'élément principal qui a mené l'affaire de Diên Biên Phu des tranchées au prétoire. Continuité temporelle et unité d'acteurs forment les contours de cette affaire, même si les échelons concernés ne sont pas les mêmes en fonction des moments jusqu'en 1958. Car il s'agit bien d'une affaire qui s'est nouée dès sa préparation, puis s'est déroulée dans de durs combats de tranchées, suivis d'une indéniable défaite qui l'a définitivement scellée.

Division et guerre dans la mémoire coréenne depuis 1945

JAE YEONG HAN

Mots-clés : Mémoire – Transmission mémorielle – Reconnaissance mémorielle – Commission vérité et réconciliation – Guerre De Corée.

Division and War in the Korean Memory from 1945

Keywords : *Memory – Transmission of Memory – Recognition of Memory – Truth and Reconciliation Commission – Korean War.*

À la suite de la partition de la Corée en 1945 et de la guerre de Corée de juin 1950 à juillet 1953, la question mémorielle est devenue un enjeu majeur pour chacune des deux Corées¹. Pendant la Guerre froide, chaque Corée a tenté de renforcer sa propre unité nationale en élaborant une mémoire collective essentiellement fondée sur les événements de la guerre de Corée. Dans cette mémoire, certains éléments ont été valorisés et d'autres condamnés à l'oubli. Cette instrumentalisation mémorielle a creusé encore plus profondément le fossé entre les groupes mémoriels au sein de la société sud-coréenne ainsi qu'entre les deux Corées².

Après la fin de la Guerre froide, la Corée du Sud a pris conscience de la nécessaire réconciliation mémorielle au sein de la société sud-coréenne. L'aboutissement de ce processus a conduit à la création de la « Commission vérité et réconciliation » en 2005, dont l'objectif premier était de valider certains éléments mémoriels écartés et de permettre la cicatrisation des plaies mémorielles. Malgré le travail de réconciliation

¹ Le présent article est le compte rendu de la thèse de doctorat de Jae Yeong Han, « Division et guerre dans la mémoire coréenne depuis 1945 », réalisée sous la direction d'Hugues Tertrais et soutenue en septembre 2014, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Bruce Cumings, *The Korean War : a history*, New York, Modern Library, 2010.

mémorielle accompli par la Commission, la population a remis en cause sa légitimité et son efficacité à résoudre les différends qui entretenaient la division mémorielle dans la société sud-coréenne.

Cette thèse cherche à présenter les fluctuations de la mémoire de la guerre de Corée dans la société sud-coréenne, son instrumentalisation par les gouvernements successifs, ainsi que la manière dont les différents passeurs de mémoire ont été, à tour de rôle, mis en valeur et finalement, comment, de nos jours, la Corée du Sud tente de se libérer du poids de la mémoire de la guerre, pour se recentrer sur la pleine intégration de la Corée du Sud parmi les grands acteurs économiques mondiaux.

Place de la guerre de Corée dans la mémoire coréenne

À travers trois questions qui constituent son fil conducteur, cette thèse tente d'analyser l'évolution de la mémoire coréenne contemporaine. Tout d'abord, comment la mémoire de la guerre de Corée a-t-elle été intégrée dans la mémoire collective sud-coréenne ? Ensuite comment les éléments mémoriels écartés ont-ils été récupérés dans la mémoire officielle sud-coréenne ? Enfin, quelle est, pour l'avenir de la société sud-coréenne, l'importance de la réconciliation mémorielle ?

Trois périodes ont été choisies : la première période, de 1945 à 1990, correspond à la construction de la mémoire collective sud-coréenne pendant la tension entre les deux Corées durant la Guerre froide ; la deuxième période, de 1990 à 2005, années qui ont suivi l'avènement de la démocratie en Corée du Sud, est centrée sur la recherche et la validation de la mémoire écartée et sur les mouvements pour la réécriture de l'histoire contemporaine sud-coréenne afin d'y réintégrer les faits volontairement omis ; la troisième période, de 2005 à nos jours, concerne les efforts gouvernementaux pour la réconciliation mémorielle en Corée du Sud, notamment la création de la « Commission vérité et réconciliation », ses activités et d'autres politiques en vue de la cohésion sociale et de l'harmonie mémorielle.

Les divers aspects des interactions entre la mémoire et l'histoire au sujet de la division coréenne et de la guerre de Corée ont été étudiés dans la première partie de ce travail et, en particulier, les acteurs essentiels dans la transmission de la mémoire. Différents groupes socioprofessionnels, des décideurs politiques, des soldats, des miliciens, des résistants, des civils ordinaires et même des intervenants étrangers ont été, en effet, des dépositaires mémoriels influents. Étant donné la pluralité des éléments mémoriels de cette guerre, l'enjeu sud-coréen, entre 1945 et 1990, a été de sélectionner et de valider les éléments qui pouvaient promouvoir une unité nationale dont l'épine dorsale devait être l'anticommunisme³.

Dans cette optique, les gouvernements sud-coréens de cette époque ont publié des documents concernant les combats glorieux de l'armée sud-coréenne, les négociations diplomatiques, les discours politiques emblématiques et les exploits des héros civils anticommunistes. Ces éléments mémoriels sous diverses formes écrites, orales et visuelles étaient omniprésents dans la société sud-coréenne. La mémoire de la guerre de Corée, grâce à une diffusion massive et à des commémorations, s'est uniformisée de façon à ne conserver que les mémoires officiellement reconnues et à écarter les mémoires jugées incompatibles avec l'intérêt général⁴.

Reconnaissance des éléments mémoriels écartés

La deuxième partie montre la redécouverte d'autres aspects mémoriels de la guerre de Corée longtemps demeurés dans l'oubli, ignorés ou écartés

³ D'après Robert Frank, « au niveau de la nation, 'la mémoire officielle', celle des instances de l'État, tente par la glorification, la mythification ou l'occultation, de forger et de maintenir une identité et une mémoire nationale ». Robert Frank, « La mémoire et l'histoire », *Cahier de l'IHTP*, n° 21, « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales », novembre 1992, p. 69.

⁴ Joongang Ilbosa, *민족의 증언 (Minjogui jeung-eon) [Témoignages du peuple]*, Séoul, Eulyu Munhwasa, 1972 ; *좌익사건실록 (Jwaic sageon silog) [Chronique d'incidents de partisans de gauche]*, Séoul, Bureau de Parquet général, 1975.

pour des raisons politiques. Avec l'arrivée au pouvoir des gouvernements civils et démocratiques en Corée du Sud, des politiciens et des intellectuels ont tenté de faire la lumière sur les témoignages de ces groupes mémoriels qui avaient été obligés de dissimuler leur mémoire ou de se taire sous la pression politique et sociale⁵.

Mais, pour que cette mémoire écartée soit officiellement reconnue et validée par le gouvernement sud-coréen, il a fallu s'engager dans un processus législatif et ouvrir des enquêtes pour contrôler la véracité des faits concernés. A la suite de nouvelles lois relatives à ce genre d'enquêtes, plusieurs commissions spécialisées ont été créées avant la « Commission vérité et réconciliation ».

Les éléments mémoriels officieux ont donc commencé à être intégrés dans la mémoire collective coréenne et l'éviction d'un certain type de mémoire taboue est devenue politiquement incorrecte pour la Corée du Sud, entrée dans une nouvelle phase mémorielle. Parallèlement à ce défi mémoriel, l'unité dans la mémoire coréenne s'est centrée sur l'unité interne en se désintéressant d'une éventuelle réunification mémorielle des deux Corées car les différences politiques, économiques et sociales entre les deux Corées ne leur permettaient pas de construire une mémoire commune.

Réconciliation mémorielle

La troisième partie de cette thèse décrit le travail de la « Commission vérité et réconciliation » en Corée du Sud. Cette Commission était chargée

⁵ Voir notamment « Pardon, réconciliation et véritable paix », discours à l'occasion de la réception du prix des leaders politiques du monde (25 septembre 2001), *Allocution du Président Dae-jung Kim*, vol. 4, Séoul, Secrétariat du Président, 2002, p. 419 ; Myung-lim Park, *한국전쟁의 발발과 기원 (Hanguk Jeonjaeong-ui baibal-kwa Kiwon) [Déclenchement et origine de la guerre de Corée]*, Séoul, Nanam, 1996 ; Dong-choon Kim, *전쟁과사회 (Jeonjaeng-gwa sahoe) [Guerre et société]*, Paju (Corée du Sud), Dolbaegae, 2008.

d'examiner les litiges dans la mémoire sud-coréenne contemporaine puis, grâce aux témoignages et aux documents recueillis, de rétablir la véracité des faits et de résoudre les problèmes mémoriels pour attribuer une reconnaissance honorifique à ceux dont la mémoire avait été écartée. La Commission était jugée indispensable à la construction d'une mémoire collective sud-coréenne et, pour ce faire, elle a dû résoudre des problèmes épineux, en particulier celui de la mémoire des civils victimes d'exactions⁶. Malgré les efforts entrepris, la Commission n'a pas pu atteindre pleinement ses objectifs par manque de mesures de suivi, notamment en termes de réparation financière⁷. Qui plus est, une partie de la population sud-coréenne n'était pas prête aux changements qu'impliquaient ces travaux.

Notre thèse se conclut sur les perspectives d'évolution de la mémoire sud-coréenne dans l'optique du développement économique et de la cohésion sociale de la société sud-coréenne contemporaine⁸. Cet aperçu permet de comprendre les mouvements mémoriels plus récents, nés du désir des Coréens de dissiper le cauchemar qui perturbe la société coréenne depuis plus de soixante ans. Le soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre de Corée, en 2010, a marqué un tournant dans l'évolution mémorielle qui souligne la volonté de la Corée du Sud de renouveler son image internationale et de se positionner comme un acteur économique mondial de premier plan.

⁶ *Truth and Reconciliation – Activities of the Past Three Years*, Séoul, Commission vérité et réconciliation, Corée du Sud, mars 2009.

⁷ « Truth and Reconciliation Commission Comes to an End, Its Work Unfinished », *The Kyunghyang Shinmun* (Corée du Sud), 30 décembre 2010 ; Sang-hun Choe, « Unearthing War's Horrors Years Later in South Korea », *The New York Times*, 3 décembre 2007.

⁸ Allocution du Président de la Corée du Sud, Myung-bak Lee, le 15 août 2008, à l'occasion du 63^e anniversaire de l'indépendance coréenne et du 60^e anniversaire de la proclamation de la République de Corée.

Pour une histoire de la diplomatie consulaire

Le consulat de France à Salonique, 1781-1913

MATHIEU JESTIN

Mots-clés : Relations internationales – Diplomatie consulaire – XIX^e siècle – Salonique – Prosopographie.

Looking for an History of Consular Diplomacy : The French Consulate in Salonica, 1781-1913

Keywords : *International Relations – Consular Diplomacy – Nineteenth Century – Salonica – Prosopography.*

Le 31 décembre 1913, le gouverneur hellène de Salonique remet au corps consulaire de la ville une circulaire stipulant la suppression des capitulations¹. Prend alors officiellement fin l'histoire du consulat de France dans la Salonique ottomane². À l'issue des deux guerres balkaniques de 1912 et 1913, la métropole portuaire passe en effet de la souveraineté ottomane à la souveraineté grecque. Réactive, la diplomatie française a d'ailleurs nommé, dès décembre 1913, Claude Séon, ancien titulaire du poste (1907-1909) et fortement implanté dans la société locale – c'est

¹ Mathieu Jestin est actuellement post-doctorant de l'axe « L'Europe des guerres et des traces de guerres » du LabEx EHNE (Écrire une histoire nouvelle de l'Europe). Il a soutenu le 30 juin 2014, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, une thèse intitulée « Le consulat de France à Salonique, 1781-1913 » (2 vol. 1114 p.), sous la direction de Robert Frank. Le jury était composé de Sia Anagnostopoulou (Université Pantéion, Athènes), Méropi Anastassiadou (INALCO), Laurence Badel (Paris 1), Anne Couderc (Paris 1), Robert Frank (Paris 1) et Silvia Marzagalli (Nice-Sophia Antipolis). Il a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury.

² Gérard Pélissié du Rausas, *Le Régime des Capitulations dans l'Empire ottoman*, Paris, Arthur Rousseau, 1902 ; Maurits van den Boogert, *The Capitulations and the Ottoman Legal System. Qadis, Consuls and Bertlis in the 18th century*, Leiden-Boston, Studies in Islamic Law and Society, n° 21, 2005.

notamment le beau-frère d'Hadji-Lazzaro, vice-consul des États-Unis et négociant influent de la place –, en qualité de consul général, de manière à préserver au mieux, au cours de cette période vue comme transitoire, l'ensemble des intérêts français dans la ville et son hinterland, diplomatiques certes, mais aussi économiques, culturels et humains.

Cette thèse intitulée « Le consulat de France à Salonique, 1781-1913 », au cœur d'un des « retours » historiographiques des années 2000, s'appuie sur une bibliographie variée dans ses thématiques et récemment renouvelée³. Héritière de l'histoire diplomatique du début du xx^e siècle dont les interprétations ont depuis longtemps été dénoncées, elle fait également la part belle aux archives. Le consulat de France étant vu d'abord comme un maillon de la machine diplomatique française, l'ensemble de ses fonds a constitué le squelette de ce travail : instructions, correspondances, rapports, registres de chancellerie ou encore dossiers personnels des agents tant à Paris (archives du ministère des Affaires étrangères), qu'à Nantes (centre des archives diplomatiques). Institution en interaction aussi bien qu'en représentation à différentes échelles, le consulat a également été réfléchi au miroir de lui-même dans les discours de différents observateurs qu'ils en soient ou non des interlocuteurs directs : mission lazarisiste⁴, chambre de commerce de Marseille, journaux, autres consulats⁵,

³ Jacques Le Goff, « Les 'retours' dans l'historiographie française actuelle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 22, 1999, <http://ccrh.revues.org/2322>, consulté le 5 mars 2015 ; à la suite de l'ouvrage de Christian Windler, *La diplomatie comme expérience de l'Autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, 2002, les études consulaires se sont multipliées. Pour l'aire méditerranéenne, cf. notamment les programmes des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : « La diplomatie consulaire dans le Sud-Est européen du xv^e au xx^e siècle : une histoire européenne » dirigé par Philippe Gélez et Anastassios Anastassiadis et « Consuli » coordonné par Fabrice Jesné.

⁴ Les archives de Paris (rue de Sèvres), de Salonique et de Cavalla ont été consultées.

⁵ Les archives des consulats anglais, italien et austro-hongrois ont été consultées à Salonique sous forme de microfilms (Institut et musée de la lutte

voyageurs, voire les consuls eux-mêmes par leurs écrits personnels : correspondances et récits de voyage.

Maillon de la machine diplomatique, l'institution consulaire est donc bien l'héroïne de cette étude. Cette histoire d'un territoire profond des relations internationales, entreprise dans sa totalité et donc inédite dans son approche, vise en effet à montrer l'émergence et la structuration progressive de la diplomatie consulaire au XIX^e siècle.

Le hors-cadre d'une histoire consulaire : jouer sur les spatialités et les temporalités du long XIX^e siècle, 1781-1913

Le récit aurait pu commencer en 1686, date à laquelle le consulat de France ouvre ses portes à Salonique conformément aux dispositions de l'Ordonnance de Colbert de 1681. Pourtant il ne débute qu'un siècle plus tard, en 1781, alors que l'action consulaire est refondue en profondeur : de l'intérieur, par une série d'ordonnances qui restent valables en partie au cours du long XIX^e siècle⁶ ; de l'extérieur, avec l'émergence de la Question d'Orient. Il faut comprendre, derrière cette expression qui apparaît en 1823 sous la plume de Metternich, chancelier de l'Empire autrichien, trois aspects distincts et pourtant intimement liés. D'une part, c'est un ensemble de facteurs internes à l'Empire ottoman, considéré par les contemporains et certains historiens comme étant en déclin, tendance que résume l'expression « homme malade de l'Europe » prêtée au Tsar Nicolas II. Ce raccourci sémantique cache en fait le processus continu de réformes de l'Empire au XIX^e siècle, concernant l'ensemble de ses champs d'intervention et ce, à différentes échelles, réformes qui commencent réellement au début des années 1780. D'autre part, la question d'Orient est marquée par l'impérialisme multiforme des Puissances occidentales. Enfin, elle implique l'émergence des questions nationales, notamment dans les

macédonienne). Les archives du consulat grec ont été consultées à Athènes au ministère des Affaires étrangères.

⁶ Cf. notamment Anne Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières 1715-1792*, Paris, Direction des archives et de la documentation, MAE, 1997.

Balkans, mouvements qui se transforment progressivement en nationalisme d'existence puis de puissance au cours du XIX^e siècle⁷. C'est donc avec la fin de la question d'Orient, dans sa dimension régionale de question macédonienne, que s'achève notre étude⁸.

Cette dernière est d'ailleurs structurée par la dimension diachronique de ces 140 années d'histoire. Les dix chapitres chrono-thématiques de la thèse sont en effet regroupés en trois grandes parties. La première interroge les années 1781-1839. S'adaptant le plus souvent à contretemps aux transformations induites par la Révolution française et l'Empire napoléonien, le consulat de France, dont la vocation commerciale étudiée par Nicolas Svoronos pour le XVIII^e siècle demeure centrale, se politise progressivement au gré des premières réformes ottomanes, menant aux Tanzimat de 1839, et des soulèvements régionaux dont l'insurrection grecque constitue l'apogée⁹. La deuxième partie s'intéresse aux années 1839-1876. Les Tanzimat et la Constitution ottomane bornent donc une période marquée par la politisation croissante du poste et de ses titulaires et que le double assassinat des consuls d'Allemagne, Henry Abbott, et de France, Jules Moulin, en 1876, clôt. Enfin, au cours des années 1876-1913, objet de la dernière partie, le consulat de France se retrouve dans l'œil du cyclone de la question macédonienne¹⁰.

⁷ René Girault, *Diplomatie européenne : nations et impérialisme, 1871-1914, Histoire des relations internationales contemporaines*, t. 1, Paris, Payot, 2004 (rééd.).

⁸ Nadine Lange-Akhund, *The Macedonian Question, 1893-1908 : From Western Sources*, New York, Boulder, East European Monographs, 1998.

⁹ Nicolas Svoronos, *Le commerce de Salonique au XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956 ; Émilie Thémopoulou, « Salonique 1850-1875. Conjoncture économique et mouvement commercial », thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Spyros Asdrachas, 1994.

¹⁰ Gilles Veinstein (dir.), *Salonique 1850-1918, La « ville des Juifs » et le réveil des Balkans*, Paris, Autrement, 1993.

Fil conducteur de la démonstration, la chronologie permet d'étudier l'ensemble des temporalités dans lesquelles l'institution consulaire s'inscrit – locale, nationale, ottomane, française, méditerranéenne, européenne, internationale –, de réfléchir aux différents temps des ruptures, adaptations et autres contretemps, et, sans toutefois les hiérarchiser, de souligner les décalages entre la théorie, les discours et les réalités de l'action consulaire.

Le cadre d'une histoire consulaire : les bornes géographiques d'un territoire profond des relations internationales

Loin d'être une ville anodine dans l'espace balkanique, il faut en effet considérer Salonique comme une métropole aux centralités multiples¹¹. Avant d'être au cœur de la question macédonienne à la fin du XIX^e siècle, elle est considérée, depuis le XVIII^e siècle, comme une des principales Échelles du Levant, à savoir une place commerciale portuaire, juste derrière Smyrne et Constantinople. Fondé en 1686 et fermé à deux courtes reprises seulement – lors de l'expédition d'Égypte (1798-1800) et de l'intervention des Puissances dans l'insurrection grecque (1828-1830) –, le consulat de France s'inscrit parfaitement dans une histoire urbaine dont il est partie intégrante. À ce titre, une réflexion sur la maison – ou hôtel – consulaire a été menée sur l'ensemble de la période à la fois sur son implantation – quartier franc, quartier huppé de la ville –, sur le bâtiment lui-même – visibilité, état général –, sur l'intérêt de la France – possédé par l'État ou les consuls, loué –, enfin sur son intérieur : fonctions, ameublement...

¹¹ Sur Salonique cf. Méropi Anastassiadou, *Salonique 1830-1912 : une ville ottomane à l'âge des Réformes*, New York, Leiden, Brill, 1997 ; Régis Darques, *Salonique au XX^e siècle : de la cité ottomane à la métropole grecque*, Paris, CNRS Éditions, 2000 ; Mark Mazower, *Salonica, the City of Ghosts, Christians, Muslims and Jews, 1430-1950*, Londres, Harper Collins Publ., 2004.

Par ailleurs, Salonique demeure longtemps la principale métropole de la péninsule balkanique avant l'émergence et le développement des États-nations et donc l'apparition de nouvelles capitales. Dès lors, l'inscription territoriale du consulat de France à Salonique ne se limite pas aux huit kilomètres de murailles qui entourent la ville jusqu'en 1870 et dont les restes demeurent aujourd'hui visibles notamment en ville haute – musulmane – et bien sûr, la Tour Blanche. Dépend en effet du consulat de France un territoire appelé circonscription ou arrondissement dont les limites évoluent au cours de la période au gré des besoins et attentes des différents acteurs de la machine diplomatique et de la comparaison avec les limites administratives ottomanes et avec les compétences des homologues européens et balkaniques. L'ancrage territorial se lit d'ailleurs dans le changement sémantique du Second Empire puisque le poste prend alors le nom de consulat de France en Macédoine. Au-delà de cette appellation qui renvoie à l'imaginaire philhellène européen autant qu'aux revendications irrédentistes grecques, les évolutions de l'arrondissement consulaire révèlent aussi celles des préoccupations diplomatiques. Littoralisée sur l'ensemble de la période avec les ports secondaires de la région de Salonique (Cavalla ; Scopoli jusqu'en 1830 puis Volos jusqu'en 1881, dates qui correspondent au rattachement de ces places à l'État grec), la circonscription se continentalise au fur et à mesure de la politisation du poste : Serrès en tant que ville de foire dispose d'une agence dès la fin du XVIII^e siècle ; Janina de manière irrégulière, de l'Empire napoléonien à 1902 ; mais surtout Bitola-Monastir (dans les années 1850) et Uskub-Sköpje à la toute fin du XIX^e siècle. Les titulatures de ces postes (agence, vice-consulat, consulat) permettent enfin de réfléchir sur la hiérarchisation interne à ce territoire profond des relations internationales mais aussi sur le personnel qui occupe ces différents postes.

L'intérieur du cadre d'une histoire consulaire : un avant-poste de la France à l'étranger

En effet, faire l'histoire d'un consulat, c'est peut-être d'abord faire celle d'une institution comme d'ailleurs tend à le rappeler le choix de 1781 comme point de départ de notre étude. Maillon administratif de la France à l'étranger, le consulat de Salonique doit être vu comme un exemple parmi d'autres de la politique parisienne dans l'Empire ottoman. À ce titre, il a fallu prendre en compte les cadres normatifs dans lesquels le consulat déploie sa mission, autant la législation française (Ordonnances, circulaires, instructions), qu'ottomane (notamment les Tanzimat), enfin, les rapports entre les deux États (les fameuses capitulations signées une dernière fois en 1740 mais dont les termes sont régulièrement renégociés notamment en matière commerciale et religieuse). Loin de vouloir plaquer ces « repères normatifs »¹² au consulat de Salonique, c'est bien dans une logique de négociation constante de la norme qu'il a fallu se placer, dépendant à la fois du degré de formation, de compréhension et de bon vouloir des agents français que de la comparaison avec leurs collègues, et néanmoins concurrents, européens et, enfin, avec les autorités ottomanes, elles-mêmes chargées de leur application au niveau local.

On l'aura compris, étudier une institution telle qu'un consulat c'est nécessairement s'intéresser à ceux qui la font fonctionner dans le quotidien mais aussi ceux qui la fréquentent plus ou moins régulièrement et directement. Les premiers sont agents, de carrière ou non, du ministère des Affaires étrangères. Sur la trentaine de consuls, titulaires du poste, a été menée une étude prosopographique – reposant notamment sur les notices biographiques disponibles en annexes – visant à déterminer leur origine, âge, formation, intérêt pour la place et à dessiner les contours de figure(s) consulaire(s). Cette démarche a fait ressortir la diplomatisation, la politisation, la bureaucratisation et la fonctionnarisation progressives au cours de la période d'un personnel fondamentalement lié à la Méditerranée

¹² Christian Windler, *La diplomatie comme expérience...*, *op. cit.*, p. 400.

et à ses réseaux jusqu'au premier tiers du XIX^e siècle. Cette réflexion a été également menée, dans la mesure du possible, pour l'ensemble des agents employés dans la sphère du consulat : les drogmans ou interprètes ; les chanceliers ; les agents consulaires ; enfin les cavas ou gardes du consulat. À cette étude du personnel consulaire dans son ensemble s'est ajoutée une réflexion sur ses interlocuteurs : les missionnaires lazaristes dans une logique d'action commune sillonnée de tensions humaines et idéologiques ; la communauté française au sens large – nationaux, protégés, levantins – ; les Saloniciens en tant que groupes constitués – millets ou groupes nationaux – et individus – Grecs ottomans/Hellènes, Juifs... – ; les autorités qu'elles soient ottomanes, religieuses ou encore les agents des autres Puissances. La question de l'altérité a été le fil conducteur de ces réflexions et ce, des deux côtés du miroir. Le consulat est en effet autant acteur des représentations que l'objet de ces dernières.

Une histoire consulaire parmi d'autres : une pièce du patchwork diplomatique

Pièce à coudre plutôt que pièce cousue du patchwork diplomatique, le consulat de France à Salonique a enfin été étudié dans des logiques plus larges. Une logique scalaire tout d'abord puisqu'il a fallu se pencher sur les niveaux de son action, sur les prétentions diplomatiques des discours consulaires, enfin sur les degrés d'intégration du poste à la machine diplomatique, le tout dans un contexte international changeant. La place de la France dans le Concert européen du XIX^e siècle est en effet l'objet de tensions et de changements nombreux, l'espace méditerranéen et l'Empire ottoman en étant des espaces d'observation particuliers. Représentant d'une France impérialiste par souci de prestige mais aussi de concurrence et de comparaison avec les autres Puissances, le consulat de France à Salonique est donc partie prenante de ces enjeux. Cette dimension se complexifie d'ailleurs au fil des décennies avec l'apparition des États-nations balkaniques. D'une part, leurs représentations dans la

circonscription consulaire modifient l'action du consulat français. D'autre part, la diplomatie française y implante de nouveaux consulats et légations qui entravent le rayonnement du poste de Salonique, d'autant que l'ambassade de Constantinople reste la référence. Dès lors, longtemps à la marge – le poste demeure dans l'isolement voire l'insularité jusqu'au premier tiers du XIX^e siècle –, le consulat s'intègre progressivement puis pleinement au début du XX^e siècle à une machine diplomatique désormais tellement vaste et puissante que le consulat se retrouve confronté à une autre forme de marginalisation, n'étant plus qu'un poste parmi tant d'autres.

Il a fallu se pencher enfin sur les réseaux qu'ils soient humains, matériels et immatériels. Ont été étudiées les relations des consuls à leur environnement local, à leur hiérarchie, à leur espace qu'il soit local, méditerranéen ou français. Ce fut le cas également pour leurs interlocuteurs et notamment pour les réseaux de diaspora marchande grecque, juive ou levantine en Méditerranée. Quant aux liaisons matérielles et immatérielles, leurs évolutions (de la caravane maritime à la vapeur, du réseau de routes secondaires au chemin de fer, des aléas des dépêches papier à la concision et rapidité du télégramme), elles modifient autant le quotidien de la ville et de la région que celui du consulat par le travail demandé en quantité et en qualité et par le nouveau rapport au temps et à l'espace qu'elles imposent à un poste désormais physiquement intégré à la nébuleuse diplomatique.

Un travail de microhistoire ou une étude emblématique d'un poste consulaire ?

Les généralisations de l'histoire consulaire, dans le cadre du XIX^e siècle et notamment dans le Levant ottoman, croisent donc constamment les spécificités locales propres à Salonique et à sa région. Cette thèse est donc certainement en partie transposable à d'autres postes qu'ils soient similaires, pensons à Smyrne par exemple, ou non. Elle s'inspire en effet elle-même de travaux préexistants sur l'espace méditerranéen mais aussi

atlantique ou asiatique¹³. Pourtant ces études ponctuelles restent rares et plus encore sur la longue durée. D'autres travaux permettraient ainsi d'établir un modèle auquel cette thèse de doctorat ne participe nécessairement que partiellement. C'est d'autant plus vrai que cette étude ambitionne aussi de s'inscrire dans le paysage bibliographique de travaux, déjà abondants et riches, sur l'histoire d'une ville et d'une région devenue grecque, il y a désormais un peu plus de cent ans.

¹³ Cf. notamment Stéphane Bégaud, Marc Belissa et Joseph Visser (dir.), *Aux origines d'une alliance improbable : le réseau consulaire français aux États-Unis, 1776-1815*, Paris, ministère des Affaires étrangères, 2005 ; Nicole Bensasc-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine (1840-1912)*, Paris, les Indes Savantes, 2008.

Vers une histoire des relations internationales contemporaines en Asie-Pacifique

PIERRE JOURNOUD

Mots-clés : Orientalisme postmoderne – Diên Biên Phu – Guerre du Vietnam – Processus de paix – Réconciliation.

Towards a History of Contemporary International Relations in Asia

Keywords: *Postmodern Orientalism – Dien Bien Phu – Vietnam War – Peace Process – Reconciliation.*

Un retard historiographique français ?

L'un des grands mérites de Pierre Renouvin, puis de son successeur Jean-Baptiste Duroselle, fut d'avoir compris très tôt la nécessité d'étudier pour elle-même la « question d'Extrême-Orient », selon le titre de l'ouvrage pionnier de Renouvin (1946)¹. Dès le début des années 1950, soit avec près de trente ans d'avance sur la déconstruction de l'orientalisme classique entreprise par Edward Saïd, Renouvin exhortait à dépasser cet orientalisme au profit d'un « orientalisme postmoderne » propre à favoriser l'asiatisation de l'histoire de l'Asie. Dans le cadre du passage de l'histoire diplomatique traditionnelle à l'histoire des relations internationales qu'ils avaient inaugurée, Renouvin et Duroselle ouvraient ainsi un nouveau front dans les études contemporaines encore marquées, au-delà de l'Europe,

¹ Ce compte rendu est tiré d'un dossier d'habilitation à diriger des recherches intitulé « 1945-2015 : L'Asie pacifique sous tension ». Il a été soutenu, le 24 novembre 2014 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, devant un jury composé de Pierre Asselin, PR à l'Université du Pacifique à Hawaii ; Laurence Badel, PR à l'université Paris 1 ; Antoine Coppolani, PR à l'université Montpellier III, Robert Frank, PR émérite à l'université Paris 1, Hugues Tertrais, PR à l'université Paris 1 (garant) et Stein Tonnesson, research professor au *Peace Research Institute of Oslo*.

par un fort tropisme nord-africain. Révolution dans la révolution, ce tournant épistémologique a fait éclore de nouveaux talents qui allaient transcender les clivages idéologiques profonds et souvent revendiqués, au nom d'une « éthique de conviction » caractéristique de la figure de l'intellectuel de l'époque : de Jean Chesneaux et Charles Fourniau, dont chacun connaissait l'engagement au PCF, à François Joyaux, à droite, en passant par Philippe Devillers, devenu « gaulliste de gauche »... Seul Jean Chesneaux, cependant, allait former, en Sorbonne puis à Paris VII après la dissolution de l'université de Paris en 1970, une génération de spécialistes de l'espace asiatique, notamment chinois et vietnamien (avec Pierre Brocheux, Daniel Hémerly et Georges Boudarel). Mais, entre le début des années 1970 et la fin des années 2000, Paris 1 est restée dans le domaine des études asiatiques comme un « grand navire désarmé », selon la formule du général de Gaulle pour décrire l'isolement de l'Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale. Plus de grand capitaine, plus d'armateurs, presque plus d'équipages. Rien qu'une poignée de bonnes volontés, autour de Duroselle et de ses successeurs, et quelques intuitions fortes pour ne pas faire sombrer le navire asiatique, avant de le voir enfin remis à flot, en 2008, avec la création de la chaire d'histoire contemporaine de l'Asie orientale et du Sud-Est, et du Centre d'histoire de l'Asie contemporaine (CHAC), sous l'égide d'Hugues Tertrais. *Fluctuat nec mergitur*... L'Asie pacifique était de retour, après une éclipse de près de quarante ans.

Tandis que Paris VII se concentrait sur les aspects socio-économiques, conformément à l'influence prédominante de l'école des *Annales*, l'histoire des relations internationales et ses objets de prédilection traditionnels comme les processus de décision, les conflits et les processus de paix, restaient peu étudiés. Pour un étudiant en histoire des relations internationales à Paris 1, au milieu des années 1990, l'Asie n'existait plus que dans un séminaire semestriel que François Joyaux, venu de l'INALCO, consacrait à la Chine et au monde chinois. Heureusement, les successeurs de Duroselle avaient parfaitement conscience de la nécessité de combler cette faille asiatique. Lorsqu'au milieu des années 1990, René Girault

m'entraîna vers l'étude des relations franco-vietnamiennes après la guerre d'Indochine, l'heure était à un renouveau d'intérêt historiographique pour l'histoire de ce conflit, favorisé par l'ouverture à peu près concomitante du Vietnam... et des archives françaises. De nouveaux champs de recherches étaient explorés : politiques, diplomatiques et militaires (dans le cadre d'un certain retour de l'histoire militaire favorisé notamment par Maurice Vaïsse) ; économiques et financiers. Un peu plus tard, une génération de jeunes vietnamologues désireux de prendre leurs distances avec l'héritage marxiste de leurs aînés contribua à une nouvelle lecture de l'histoire de la construction de l'État-nation vietnamien sur la longue durée (Philippe Papin, à la tête du centre EFEO de Hanoi, puis à l'EPHE), mais aussi de « l'Etat-parti » vietnamien et de la guerre qui en fut la matrice, autour de Benoît de Tréglodé et Christopher Goscha. Toutefois, polarisée à l'excès par la guerre d'Indochine, l'historiographie française occulta d'autres conflits asiatiques, comme les guerres de Corée ou du Vietnam, les conflits inter- ou infra-étatiques pourtant nombreux dans le Sud-Est asiatique.

Contributions à l'histoire des relations franco-vietnamiennes, des conflits et des processus de paix dans la péninsule indochinoise

Après un mémoire de maîtrise consacré au « départ des Français du Vietnam » entre 1954 et 1957, suivi en 1997 d'une traversée du Vietnam à vélo avec des étudiants vietnamiens francophones, sur la route des « lieux de mémoire franco-vietnamiens », le séminaire de DEA que Robert Frank consacrait alors aux « logiques de guerre et processus de paix » fut déterminant dans l'orientation principale de la thèse que j'entrepris sous sa direction. La paix, nous enseignait-il, était sous-étudiée par rapport à la guerre ; il était nécessaire d'en comprendre les causes et la mécanique, au même titre que la guerre. La guerre et la paix, au demeurant, n'étaient pas deux états antinomiques et successifs, mais cohabitaient souvent, en coulisses... Je choisisais donc de concentrer mes recherches sur la guerre du Vietnam, demeurée à ma grande surprise marginale dans l'historiographie française alors qu'elle avait été l'un des moteurs de

l'ambitieuse politique étrangère du général de Gaulle dans la deuxième moitié des années 1960, tout en favorisant l'engagement de nombreux militants de la lutte politique et de l'engagement humanitaire, en France. La guerre, cependant, n'était pas l'objet principal de cette thèse. Résolument ancrée dans l'histoire des relations internationales, celle des relations entre la France, les États-Unis, les deux Vietnam et leurs voisins, entre 1954 et 1975, elle tentait surtout d'analyser les efforts consentis par la France pour en abrégier le terme, qu'ils fussent publics, secrets ou privés, d'origine officielle ou officieuse, issus de la société civile². Dans sa version publiée³, j'insistais sur une dimension prépondérante de mes travaux : la réconciliation, devenue le sous-titre de l'ouvrage. Le mot renvoyait en l'occurrence à une triple réalité : réconciliation du général de Gaulle avec lui-même, selon un processus de « décolonisation mentale » qui le conduisit à reconnaître son ancien adversaire vietnamien comme un interlocuteur politique valable et digne d'être encouragé, mais aussi les erreurs qu'il avait lui-même commises entre 1945 et 1953, en soutenant constamment une politique de force dans la région ; réconciliation des Français avec le Vietnam qui redevenait ainsi, dix ans après Dien Bien Phu, un horizon positif d'action et de réflexion ; réconciliation, enfin, entre la France et les États-Unis, après quatre années de fortes tensions, mais avant le mouvement de « Mai 68 » et l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie...

Mes recherches doctorales et postdoctorales furent propices à l'approfondissement de plusieurs notions clés de l'histoire des relations internationales, encore peu confrontées à l'espace est-asiatique : la diplomatie secrète, sous l'angle des interactions entre diplomatie officielle

² « Les relations franco-américaines à l'épreuve du Vietnam. De la défiance dans la guerre à la coopération pour la paix », Paris 1, 2007.

³ *De Gaulle et le Vietnam, 1945-1969. La réconciliation*, Paris, Tallandier, 2011 (préface de Robert Frank).

et diplomatie informelle pendant la guerre du Vietnam⁴ ; la diplomatie culturelle, à travers une comparaison des moyens, du rôle et de l'influence des diplomaties culturelles de la France et des États-Unis au Sud-Vietnam ; la « sortie de guerre » du Vietnam, sous un aspect essentiellement diplomatique et mémoriel⁵. Bien qu'elle eût provoqué un formidable essor des *Peace studies* aux États-Unis, la longueur, l'intensité et la violence de cette guerre souvent réduite à sa dimension exclusivement militaire, avaient en effet éclipsé les efforts nombreux et déterminés, visibles et invisibles, en faveur de l'ouverture, de la survie et de l'aboutissement d'un authentique processus de paix. Dans une région précisément marquée par le « choc des mémoires historiques », la mémoire des guerres de la péninsule indochinoise allait occuper une place non négligeable dans mes travaux, tout particulièrement celle de Dien Bien Phu, fil conducteur d'un premier cycle de recherches.

De Diên Biên Phu à l'« ASEAN 2015 » : approfondissements et élargissements des objets

Le cinquantième anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu, en 2004, avait été l'occasion d'aborder l'histoire de la dernière grande bataille livrée par l'armée « française » après 1945, à travers sa mémoire orale. Les nouveaux témoignages d'anciens combattants recueillis m'avaient permis d'en présenter une vision plus incarnée, plus riche, moins figée⁶. Ils m'avaient convaincu, outre de l'importance du témoignage en histoire, du fait que l'historien pouvait jouer à son niveau un rôle d'apaisement, en accordant une place équitable à des mémoires concurrentes et souvent

⁴ Par exemple : « Diplomatie informelle et réseaux transnationaux. Une contribution française à la fin de la guerre du Vietnam », *Relations internationales*, n°138, printemps 2009, p. 93-109.

⁵ Pierre Journoud et Cécile Menétrey-Monchau (dir.), *Vietnam 1968-1976. La sortie de guerre*, Bruxelles, Peter Lang, 2011 (préface de Robert Frank).

⁶ *Paroles de Diên Biên Phu. Les survivants témoignent* (avec Hugues Tertrais), Paris, Tallandier, 2004, réédition collection Texto 2012.

antagonistes, et parfois même, influencer à son tour la mémoire individuelle des survivants. Dix ans plus tard, le mémoire inédit du dossier HDR confère une place plus importante au versant vietnamien – et sino-vietnamien – de cette histoire appelée à devenir plus asiatique, malgré un accès encore très insuffisant aux sources locales. Plutôt qu'une énième histoire de la bataille, il se présente comme un essai sur ses dimensions stratégiques, internationales et mémorielles⁷. Il croise des thématiques déjà abordées dans des travaux précédents – la politique française dans la région, la relation franco-américaine, la mémoire de guerre, le rôle de la culture – mais aussi de nouvelles – l'histoire militaire vietnamienne sur la longue durée, la relation sino-vietnamienne, l'impact de la bataille sur la guerre d'Algérie, etc. Il traduit, dans le cadre d'une histoire des guerres au Vietnam désormais plus internationale, plus « connectée » et plus vietnamienne, le souci des interactions entre longue et courte durée, histoire diplomatique et histoire militaire, histoire internationale et histoire locale, histoire des relations Est-Ouest et histoire des relations Sud-Sud. Il reflète une nouvelle étape de recherches, marquée par leur « vietnamisation » croissante, qui s'ouvre à l'étude de la culture stratégique des Vietnamiens et des représentations de leur passé militaire, à l'évolution de la politique étrangère et de défense du Vietnam. Il s'inscrit également dans le cadre d'un premier élargissement des recherches personnelles et collectives que j'ai impulsées de manière plus transversale et pluridisciplinaire, à partir du début des années 2010, vers l'Asie du Sud-Est⁸ ; vers l'Asie du Nord-Est⁹ et vers ce qui contribue à faire le lien entre ces deux espaces : la Chine, dont la politique étrangère et de défense est

⁷ *Diên Biên Phu. Le basculement d'un monde*, à paraître chez Vendémiaire.

⁸ Pierre Journoud (dir.), *L'évolution du débat stratégique en Asie du Sud-Est depuis 1945*, Études de l'Irsem n°14, 2012 (préface d'Hugues Tertrais).

⁹ Pierre Journoud (dir.), *La guerre de Corée et ses enjeux stratégiques de 1950 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2014 (préface d'Alain Delissen).

aujourd'hui plus que jamais active sur la scène régionale¹⁰ ; et l'Asean¹¹, dont les États-membres espèrent ouvrir fin 2015 une nouvelle page de la jeune histoire de cette organisation.

Les chantiers historiographiques sont vastes, les projets nombreux, et les constructions auxquelles nous aboutissons, très imparfaites. Or, dans cette Asie pacifique à nouveau sous tension, les chocs de mémoires, les rivalités de puissance et de pouvoir, les appétits de croissance et d'énergie, l'augmentation constante des budgets militaires, l'absence de confiance et d'une architecture de sécurité collective, rendent d'autant plus urgente, notamment pour les historiens des relations internationales, la nécessité d'éclairer les mécanismes de conflits et les moyens de les surmonter ; de multiplier, entre les hommes comme entre les disciplines, les ponts, les échanges et les coopérations, sans lesquels l'Asie ne saurait être durablement pacifique.

¹⁰ Pierre Journoud (dir.), *Stratégie, puissance et influence chinoises depuis la guerre froide*, à paraître chez L'Harmattan.

¹¹ « L'ASEAN et la sécurité en Asie du Sud-Est pendant la guerre froide. Entre diplomatie officielle et diplomatie informelle », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, printemps 2010, n°30, p. 109-124.

Tianjin Cosmopolis

Une histoire de la mondialisation impériale en 1900

PIERRE SINGARAVELOU

Mots-clés : Tianjin – Relations internationales – Asie – Guerre des Boxeurs – Empire chinois.

Tianjin Cosmopolis. A history of imperial globalization in 1900

Keywords : Tianjin – International relations – Asia – Boxer Occupation – Chinese Empire.

Cet article est également disponible en anglais

Les différentes thématiques sur lesquelles j'ai travaillé depuis quinze ans (histoire de l'orientalisme, des pratiques spatiales, de la domination coloniale, des relations trans-impériales, de la mondialisation, et des futurs possibles), se croisent à Tianjin en 1900, où s'est déroulé un épisode oublié de l'histoire des relations internationales en Asie¹. Tianjin constitue un hapax dans l'histoire du monde contemporain : dix puissances impériales sont concomitamment présentes dans l'agglomération par le biais des concessions étrangères acquises à la suite des différentes guerres menées en Asie orientale, entre 1860 et 1900. En effet, cette ville fortifiée suscite toutes les convoitises : elle contrôle l'accès de Pékin, et constitue, par sa proximité avec la capitale, le deuxième pôle économique

¹ La soutenance de cette habilitation à diriger des recherches a eu lieu le 4 décembre 2014 devant un jury composé des professeurs Laurence Badel (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Christophe Charle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Richard Drayton (King's College London), Xavier Huetz de Lempis (Université de Nice-Sophia Antipolis), Eric Jennings (University of Toronto), et Hugues Tertrais (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), garant de ce dossier.

du pays après Shanghai, le second centre politique et intellectuel après Pékin, et le principal lieu de négociation diplomatique en Chine. Créées, à l'origine, pour mettre à distance les puissances étrangères du territoire relevant pleinement de la souveraineté chinoise, les concessions deviennent rapidement, sous l'impulsion des élites modernisatrices chinoises, un espace privilégié d'interactions et de dialogue entre étrangers et Chinois. Le vice-roi Li Hongzhang transforme Tianjin en un laboratoire d'incubation et une vitrine de la modernité urbaine chinoise dans les années 1870-1900 : on y installe pour la première fois en Chine le téléphone, le télégraphe, un hôtel international, une gare ferroviaire, un système postal public, une industrie d'armement moderne, une Académie militaire et une Université. L'histoire de Tianjin démontre qu'une partie des élites chinoises a su répondre aux défis de l'internationalisation à la fin du XIX^e siècle, contrairement au cliché d'un État chinois, incapable de répondre aux menaces internes et extérieures, et subissant une longue agonie.

La guerre durant l'été 1900 transforme brutalement la ville chinoise, avec d'abord l'occupation par les Boxeurs qui en font une sorte de commune insurrectionnelle, puis les sièges successifs des concessions étrangères et de la cité autochtone qui détruisent de nombreux quartiers, et enfin le massacre d'une partie de la population chinoise à la suite de la victoire des troupes étrangères. Toutefois, l'été 1900, dans la ville de Tianjin, constitue également un moment d'ouverture des possibles, oublié *a posteriori*. Je me suis appliqué à restituer l'indécision de la situation militaire et politique ; une incertitude qui ne résulte pas seulement d'un jeu de l'esprit de l'historien mais qui caractérise les protagonistes chinois et étrangers qui pensaient alors que d'autres futurs étaient possibles et agissaient en conséquence. L'histoire de ces futurs non advenus peut ainsi révéler les capacités d'action des Chinois et les diverses stratégies adoptées.

En quelques jours à peine, cette cité provinciale se transforme en ville globale, un véritable microcosme mondial où tous les peuples de l'Occident et de l'Asie semblent, pour un temps, cohabiter et échanger après s'être

violemment affrontés. Alors que le sac de la ville se poursuit, les forces alliées composées de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne, des États-Unis, de la Russie, du Japon, de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie fondent un gouvernement militaire international pour administrer et moderniser la cité chinoise et ses environs.

Ce gouvernement provisoire doit réprimer les Boxeurs et maintenir la pression sur la cour impériale, dans le cadre des négociations concernant notamment les indemnités de guerre. Le gouvernement international devient rapidement l'instrument de l'« impérialisme collectif » en facilitant l'expansion territoriale de chaque Puissance à Tianjin et en maintenant la paix entre les Alliés, à la fois partenaires et concurrents, parfois même adversaires dans les rues de la ville.

Pour prévenir une nouvelle insurrection et rationaliser l'espace urbain, le gouvernement provisoire ordonne la destruction des remparts, remplacés par un large boulevard circulaire. Parallèlement, afin de lutter contre les risques d'épidémie résultant des cadavres en décomposition, le gouvernement fait construire des infrastructures sanitaires, notamment des toilettes publiques, et met en place un nouveau système de drainage et d'adduction d'eau potable. La politique de grands travaux initiée par le gouvernement provisoire dans tous les domaines (voirie, télégraphe, tramway, ponts, éclairage public, aménagement du fleuve, quai, etc.) inspire ensuite les consuls et les hommes d'affaires européens dans les concessions étrangères. Les Alliés tentent d'encadrer la vie privée et intime des habitants, du berceau à la tombe en passant par les pratiques sexuelles et sanitaires. Au total, l'expérience de l'administration internationale de Tianjin semble marquer les prémises de l'évolution des Puissances vers le réformisme colonial qui se développe à partir du début du xx^e siècle dans les colonies européennes.

Mais ce gouvernement international s'inscrit aussi largement dans la continuité de l'administration chinoise en recrutant les experts étrangers qui ont servi auparavant Li Hongzhang et en se réappropriant les pratiques et les symboles autochtones. Après 1902, le nouveau vice-roi Yuan Shikai

s'inspire à son tour de l'expérience internationale pour réformer la Cité. Ainsi l'histoire du moment 1900 relativise son importance par rapport aux périodes précédente et suivante : les continuités semblent au moins aussi fortes que la rupture liée à la guerre des Boxeurs a été violente.

L'histoire de Tianjin ne s'écrit pas en « jaune et blanc ». Le gouvernement international s'appuie sur les notables chinois, les *shendong*, pour concevoir et mettre en place ses réformes. Les élites autochtones ne constituent pas seulement un rouage essentiel de l'« État colonial » de 1900 à 1902 : elles portent une forme de modernité. Ainsi, à Tianjin, les Chinois coproduisent la politique de santé publique en faisant émerger de nouvelles préoccupations environnementales, en créant des entreprises privées de distribution d'eau ou de fabrication de latrines publiques, en entretenant les égouts, en fondant des hôpitaux, et en associant la « médecine traditionnelle » à la thérapeutique occidentale dans la lutte contre le choléra.

La guerre a brouillé les frontières entre « Occidentaux » et « Asiatiques ». Des experts européens continuent à conseiller les soldats chinois tandis que des autochtones combattent aux côtés des Alliés dont les troupes sont d'ailleurs en majorité constituées de soldats asiatiques (Japonais, Mongols, Vietnamiens et Indiens). Au lendemain du conflit, des déserteurs européens avec de vraies nattes s'établissent dans des villages de la province tandis que des Chinois « modernes » de l'École de médecine utilisent des fausses nattes amovibles en fonction du contexte social dans lequel ils évoluent. Les experts, hommes d'affaires et intermédiaires étrangers servent alors indifféremment l'administration chinoise et les autorités étrangères.

Cependant, l'analyse des relations entre Chinois et étrangers à Tianjin dévoile également l'intensité et la diversité des formes de résistance, et des stratégies de contestation, adoptées par les populations autochtones : lutte armée des Boxeurs et des réguliers chinois, guérilla et maraude des « brigands », déprédation des fils télégraphiques, destruction des chemins de fer, ouverture de brèches dans les digues, vols et extorsions,

usurpations d'identité et de fonction, faux et usages de faux documents administratifs et de fausse-monnaie, refus d'utiliser les latrines publiques ou les cimetières « modernes », etc. Les Chinois contestent également la domination étrangère par des voies légales, à travers les négociations diplomatiques initiées par le gouvernement chinois pour progressivement reprendre pied dans la ville, les pétitions adressées au conseil du gouvernement et aux consuls, les campagnes de presse, les activités philanthropiques, le refus de se faire vacciner ou encore les compétitions sportives.

La guerre des Boxeurs et les remous dans son sillage apprennent aux Alliés qu'ils doivent composer avec les pouvoirs chinois. À défaut de pouvoir coloniser la Chine, le gouvernement provisoire participe donc au maintien d'un État chinois affaibli, mais souverain, qui doit être en mesure de payer les indemnités et de rembourser les emprunts contractés à cet effet. L'étude de Tianjin, au tournant du siècle, révèle donc la force et l'intensité de l'impact de la mondialisation impériale, mais également son étroite limitation géographique. Tianjin n'est pas la Chine, toutefois cette enclave représente aussi une voie de modernisation possible, dont les hommes d'État chinois ont pu s'inspirer pour mettre en œuvre de nouvelles politiques publiques. Elle incarne de ce point de vue un futur possible de la Chine.

